
Les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur le secteur du coton et les chaînes de valeur connexes:

*la situation dans les pays du C-4 et
les autres PMA producteurs de coton*

Étude du secrétariat

Avertissement

L'étude et son contenu relèvent de la seule responsabilité du Secrétariat de l'OMC, à l'exception des encadrés fournis par des contributeurs externes, qui relèvent de la seule responsabilité de leurs auteurs. L'étude ne reflète pas les opinions ou les vues des Membres de l'OMC. Les auteurs de l'étude souhaitent aussi exonérer ceux qui les ont aidés par leurs commentaires de toute responsabilité quant à d'éventuelles erreurs ou omissions.



Les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur le secteur du coton et les chaînes de valeur connexes:

la situation dans les pays du C-4 et les autres PMA producteurs de coton

Étude du secrétariat^{1,2}

Sous-Comité du coton
TN/AG/SCC/W/40 - WT/CFMC/W/97
21-8525

Table des matières

REMERCIEMENTS	8
AVANT-PROPOS DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE	9
RÉSUMÉ ANALYTIQUE	11
PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS	14
INTRODUCTION	15
ACRONYMES	16
MÉTHODOLOGIE ET LIMITES	17
1 INDICATEURS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX ET CONSÉQUENCES DE LA COVID-19	18
1.1 Répercussions sur l'économie des PMA de référence	18
1.1.1 Diminution du PIB par habitant en 2020 et ralentissement prévu des taux de croissance	18
1.1.2 Les principaux indicateurs relatifs à la sécurité alimentaire se sont détériorés en 2020 pour certains PMA du groupe de référence	18
1.2 Le secteur du coton dans les PMA africains subit les effets néfastes du changement climatique tout en ayant un faible impact environnemental	22
1.3 Les secteurs de l'agriculture et du coton dans les PMA de référence	22
1.3.1 La valeur ajoutée dans l'agriculture est particulièrement importante	22
1.3.2 Le coton est un important moteur de la valeur ajoutée dans l'agriculture	25
1.3.3 L'agriculture emploie plus de la moitié de la main-d'œuvre	26
1.4 Effets de la COVID-19 sur le coton dans les PMA de référence	27
1.4.1 Effets sur les prix du coton	27
1.4.2 Les coûts liés à la production et à l'exportation de coton des PMA ont augmenté et la logistique est devenue plus complexe	30
1.4.3 La production de coton, la superficie récoltée et la productivité montrent de la résilience	31
1.4.4 Effets néfastes sur les exportations de coton	33
1.4.5 De nouvelles structures des échanges et de nouveaux liens commerciaux ont émergé en 2020	35
1.4.6 La pandémie de COVID-19 a accéléré certaines tendances relatives aux préférences des consommateurs partout dans le monde	38

2 REPRISE ET RÉSILIENCE – MESURES ADOPTÉES ET PROCHAINES ÉTAPES **40**

2.1 Baisse des flux d'aide au développement consacrés spécifiquement au coton entre 2020 et 2021	40
2.2 Analyse des réponses à l'enquête menée par l'OMC et le CCIC	41
2.3 Mesures prises par les PMA au niveau national	41
2.3.1 Recommandations formulées par des parties prenantes du secteur public et du secteur privé des PMA concernant les mesures visant à soutenir la reprise et la résilience	44
2.3.2 Bref aperçu des réponses des répondants qui ne sont pas des PMA	45
2.4 Mesures prises par la communauté internationale	46

CONCLUSIONS **52**

ANNEXES **54**

Annexe 1: Enquête OMC-CCIC	54
Annexe 2: Part des différents produits agricoles, y compris le coton dans l'ensemble des zones de culture	57
Annexe 3: Extrait de la version de mai 2021 du Tableau évolutif de l'OMC	58

RÉFÉRENCES **62**

NOTES DE FIN **64**

LISTE DES FIGURES

Figure 1:	Évolution du PIB par habitant pour 2018-2020 dans le groupe de PMA producteurs de coton de référence (gauche) et dans le groupe de PMA comparatif (droite), en USD internationaux constants de 2017, PPA	20
Figure 2:	Prévisions concernant le PIB réel pour le C-4 et leurs principaux partenaires commerciaux dans le secteur du coton	20
Figure 3:	Le GFSI s'est détérioré en 2020 et est resté en dessous des niveaux de 2017 dans plusieurs PMA du groupe de référence	21
Figure 4:	La sous-alimentation était plus élevée dans les pays du C-4, au Malawi et au Mozambique pendant la période triennale 2018-2020	21
Figure 5:	Moyenne mobile sur 3 ans de la température et des précipitations annuelles totales dans le groupe de PMA de référence	23
Figure 6:	Valeur ajoutée dans l'agriculture et d'autres secteurs dans le groupe de PMA de référence (% du PIB)	24
Figure 7:	Valeur des exportations de coton en% de la valeur ajoutée agricole dans les PMA de référence	25
Figure 8:	Moyenne de l'emploi dans l'agriculture, le secteur industriel et les services dans les PMA de référence (% de l'emploi total) (estimation modélisée OIT)	26
Figure 9:	Contraction de l'index A en mars-avril 2020	28
Figure 10:	Effets de la COVID-19 sur les principaux marchés d'exportation de vêtements	28
Figure 11:	Tendances des prix du coton en 2018-2021, en USD nominaux/kg (graphique de gauche); Perspectives concernant les prix (USD nominaux/kg): moyenne mobile des prix du coton sur 6 mois et écart-type sur 12 mois	28
Figure 12:	Prix mondiaux du coton et d'autres cultures	29
Figure 13:	Production de coton dans les PMA de référence (milliers de tonnes de fibres)	32
Figure 14:	Superficie récoltée (milliers d'hectares)	32
Figure 15:	Rendement (kg de fibres/hectare)	32
Figure 16:	Valeur, quantité et part des exportations de coton par rapport au total des exportations de marchandises dans les PMA de référence	34
Figure 17:	Dans les pays du C-4, la quantité de coton exportée et la valeur des exportations suivent des tendances analogues sur la période 2016-2020	35
Figure 18:	Données sur les exportations mensuelles de coton montrant les effets de la pandémie sur les pays du C-4 (tonnes)	36
Figure 19:	Exportations de coton brut de certains PMA par destination, en millions d'USD	36
Figure 20:	Exportations de coton brut d'autres PMA par destination, en millions d'USD	37
Figure 21:	Aperçu des engagements et des décaissements de l'aide au développement consacrés spécifiquement au coton et nombre de projets enregistrés dans le Tableau évolutif (USD, axe de gauche)	41
Figure 22:	Graphique résumé des résultats de l'enquête pour les PMA (question 2 de l'enquête)	55
Figure 23:	Graphique résumé des résultats de l'enquête pour les PMA (question 3 de l'enquête)	56

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Évolution entre 2019 et 2020 – PIB par habitant dans le groupe de PMA producteurs de coton de référence (gauche) et dans le groupe de PMA comparatif (droite), en USD internationaux constants de 2017, PPA	19
Tableau 2: Estimation du nombre de cultivateurs de coton individuels dans les PMA de référence	26
Tableau 3: Valeur des exportations de coton (millions d'USD) dans les PMA de référence et variation en%, 2019-2020	33
Tableau 4: Mesures nationales de lutte contre la pandémie telles que mentionnées par les PMA qui ont répondu à l'enquête	42
Tableau 5: Autres programmes adoptés par des entités internationales	47

LISTE DES ENCADRÉS

Encadré 1: Incidence sur les indicateurs sociaux en Afrique: étude de l'ACF et d'Olam International	19
Encadré 2: Point de vue du secteur privé sur les prix, la logistique et les tendances du marché mondial pendant et après 2020 (original français)	39
Encadré 3: L'Initiative Better Cotton s'adapte à la pandémie de COVID-19 pour soutenir les petits exploitants agricoles	50
Encadré 4: Renforcer la sûreté du commerce des plantes et des produits d'origine végétale: la solution ePhyto	51

Remerciements

La présente étude a été établie sous la responsabilité générale de Jean-Marie Paugam, Directeur général adjoint de l'OMC, d'Yuvan Beejadhur, Conseiller principal auprès de la Directrice générale de l'OMC, et d'Edwini Kessie, Directeur de la Division de l'agriculture et des produits de base.

Au sein de la Division de l'agriculture et des produits de base, l'étude a été coordonnée par Fabrizio Meliadò. Les auteurs de l'étude sont Fabrizio Meliadò (auteur correspondant), Aichetou Ba et Richael Addo. Marième Fall, Cédric Pène, Jonathan Hepburn et Wenjing Wu ont fourni des orientations, fait des relectures et donné des conseils pour la préparation et la finalisation de l'étude. Marie-Line Frizon et Helen Favez ont coordonné la mise en forme et la correction d'épreuve. La Division tient à remercier les collègues de l'OMC suivants: la Division de la recherche économique et des statistiques, qui a fourni son aide pour la collecte de données, le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce, qui a fourni

une contribution écrite, la Section de la création graphique et les traducteurs de la Division des services linguistiques et de la documentation pour la grande qualité de leur travail.

Le Secrétariat de l'OMC tient à adresser ses sincères remerciements au Secrétariat du Comité consultatif international du coton, qui a collaboré à une enquête en vue de la présente étude, a fourni des données essentielles et a fait une relecture critique des premiers projets. Nous remercions également Belinda Edmonds de l'African Cotton Foundation en coopération avec Olam International, Rebecca Owen et Damien Sanfilippo de Better Cotton, Charles Jannet (Directeur d'Ecom Agroindustrial Corp. Ltd et Président d'Afcot), le Secrétariat du Programme Régional de Production Intégrée du Coton en Afrique et le Secrétariat du Conseil international des céréales, qui tous ont apporté leur précieuse contribution et communiqué des données et des études de cas extrêmement utiles.



Avant-propos de la Directrice générale



Partout dans le monde, les populations ont payé de leur vie et de leurs moyens d'existence la pandémie de COVID-19. Dans les pays les plus pauvres au monde, les habitants ont rencontré des difficultés particulièrement importantes, en particulier dans ceux où un seul produit, tel que le coton, est essentiel au commerce, à une prospérité inclusive et à une croissance durable.

Heureusement, dans bon nombre de pays les moins avancés (PMA), le commerce du coton a repris, comme celui d'autres marchandises et produits de base, à mesure que les exportateurs répondent à la croissance de la demande extérieure et commencent à jeter les bases du relèvement.

Aujourd'hui, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) s'emploie activement à relever le défi de l'équité vaccinale, qui est essentielle pour reconstruire une activité économique durable chez tous les Membres de l'Organisation.

En parallèle, nous œuvrons pour que le commerce contribue à l'intégration complète et équitable des PMA dans le système commercial mondial de demain, y compris grâce à nos travaux concernant le coton.

Dans la résolution, adoptée cette année, par laquelle elle décide de proclamer le 7 octobre Journée mondiale du coton, l'Assemblée générale des Nations Unies a reconnu le rôle fondamental que joue le coton dans le développement économique, le commerce international et la réduction de la pauvreté.

À l'OMC, nos travaux relatifs au coton s'articulent autour de deux axes: l'aide au développement et les négociations commerciales.

Dans le cadre de l'aide au développement, l'OMC a réuni des partenaires de développement et des pays en développement pour permettre de dégager des moyens de financement des projets à l'appui du secteur du coton.

Et dans le cadre des négociations, les Membres de l'OMC continuent de s'efforcer de réduire notablement les subventions au coton ayant des effets de

Dans la résolution, adoptée cette année, par laquelle elle décide de proclamer le 7 octobre Journée mondiale du coton, l'Assemblée générale des Nations Unies a reconnu le rôle fondamental que joue le coton dans le développement économique, le commerce international et la réduction de la pauvreté.

distorsion des échanges qui nuisent à la compétitivité des producteurs des PMA et d'autres pays, en particulier des agriculteurs ayant de faibles revenus et des ressources limitées, qui sont les plus vulnérables. Bien que les négociations sur le soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges n'aient progressé que lentement jusqu'à présent, les Membres de l'OMC ont fait quelques progrès dans d'autres domaines – notamment en convenant en décembre 2015 de supprimer les subventions à l'exportation du coton et en s'engageant à accorder, dans la mesure du possible, un accès en

franchise de droits et sans contingent pour le coton et les produits dérivés du coton originaires des PMA.

Par conséquent, il est essentiel d'agir selon les deux axes de nos travaux si nous voulons que les marchés

du coton et des coproduits du coton deviennent compétitifs, équitables et durables.

La présente étude s'inscrit dans l'action plus générale que nous menons à l'OMC pour que le commerce aide les pays à lutter efficacement contre la COVID-19, appuie le développement économique des PMA, en particulier les pays du C-4 et les autres pays africains producteurs de coton, et renforce la résilience face aux chocs futurs, y compris ceux associés au changement climatique.

La présente étude vise à mettre en plein jour la façon dont la COVID-19 a touché 10 PMA africains producteurs de coton en présentant un examen préliminaire des conséquences qu'a la pandémie pour la production et le commerce du coton et ses chaînes de valeur. L'analyse est axée précisément sur les pays qui ont fait du coton une priorité de développement absolue et s'appuie sur les données disponibles à la date de la rédaction.

L'étude a été réalisée pour donner suite directement à une demande formulée par les pays du C-4 à la Discussion spécifique sur le coton de l'OMC du 28 mai 2021 et vise à éclairer les débats qui se tiendront à la deuxième Conférence des partenaires, prévue en marge de la douzième Conférence ministérielle de l'OMC.

Il ressort de l'étude qu'en 2020, au début de la pandémie, le PIB par personne a reculé de 2,1% en moyenne dans les 10 PMA africains examinés. En outre, même si ces pays ont vécu des réalités très différentes, la valeur des exportations de coton a chuté de 34% en moyenne. Dans le groupe, la

production de coton a fléchi de 18% en moyenne entre 2019 et 2020; toutefois, dans certains pays, elle s'est écroulée, baissant de 79%.

Par ailleurs, l'étude démontre que le secteur du coton est essentiel à l'action menée pour reconstruire après la pandémie et stimuler l'activité économique à l'issue du choc qu'elle a subi. Par conséquent, ces travaux aideront les décideurs et les partenaires de développement à tirer les enseignements des pays qui sont parvenus à maintenir leur productivité pendant la pandémie, voire à l'augmenter.

Pour les PMA producteurs de coton, la voie du rétablissement est sinueuse et plutôt ardue. Néanmoins, nous espérons que la présente étude, qui met en lumière nos réalisations à ce jour et braque les projecteurs sur l'avenir, aidera les pays dans les opérations qu'ils entreprennent pour emprunter ce chemin et favorisera les activités menées par leurs partenaires de développement.

Le commerce du coton peut et doit jouer un rôle dans la reconstruction d'économies viables, prospères et durables, de sorte que les millions de personnes dont les moyens de subsistance dépendent du secteur puissent envisager une vie meilleure pour elles et leur famille.



Dr Ngozi Okonjo-Iweala
Directrice générale



Résumé analytique

1.1. la présente étude s'intéresse à 10 pays les moins avancés (PMA) qui ont indiqué que le coton était une priorité centrale de leurs stratégies de développement lors de la Conférence des partenaires sur le soutien au développement du coton dans les PMA, organisée par l'OMC en 2019.³ Ces pays sont le Bénin, le Burkina Faso, le Malawi, le Mali, le Mozambique, l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie (ci-après «la Tanzanie»), le Tchad, le Togo et la Zambie (ci-après «les PMA de référence»).

1.2. En 2020, première année de la pandémie de COVID-19, le PIB par habitant a diminué de 2,1% en moyenne dans le groupe de PMA de référence, les indicateurs de la sécurité alimentaire se dégradant également dans plusieurs de ces pays. Les secteurs de l'agriculture et du coton de ces pays souffraient déjà des effets du changement climatique, la température moyenne ayant augmenté au cours des 30 dernières années pour pratiquement tous les PMA de référence, parallèlement à des variations importantes du niveau moyen des précipitations, ce qui a aggravé les difficultés de planification agricole dans des pays où la culture pluviale est pratiquée presque exclusivement, outre une dégradation des conditions de vie des ouvriers agricoles.

1.3. Si le coton reste indispensable aux moyens d'existence et au développement rural, particulièrement en Afrique, la crise de la COVID-19 a appelé l'attention sur la nécessité, pour les pouvoirs publics, de garantir la résilience du secteur du coton à de futurs chocs, y compris les phénomènes météorologiques extrêmes et la modification du régime des températures et des pluies sous l'effet du changement climatique.

1.4. En moyenne, entre 2019 et 2020, la superficie plantée en coton dans les PMA de référence s'est réduite de 16%, et la production de coton a diminué de 18%, avec des creux atteignant jusqu'à -79% dans certains pays. D'autres pays du même groupe

de référence sont cependant parvenus à augmenter légèrement leur production et leurs rendements sur la même période.

1.5. Ces résultats contrastés sur le plan agronomique se retrouvent dans les résultats commerciaux: si six pays ont enregistré une forte diminution de leurs exportations de coton de 2019 à 2020, il apparaît que d'autres ont maintenu les leurs au niveau antérieur, voire ont amélioré ce niveau. En termes nets, cependant, la valeur des exportations de coton du groupe de référence a régressé de 34%. En recettes d'exportation, cela représente un manque à gagner de plus de 500 millions d'USD (les recettes d'exportation ayant diminué de 1,5 milliard d'USD en 2019 à 997 millions USD en 2020).

1.6. Les bons résultats de certains PMA s'expliquent par certains changements de la structure des échanges qui se sont traduits par la création ou la consolidation de certaines relations commerciales, ce qui a permis au secteur de faire face aux problèmes posés par la pandémie, à la chute de la demande et des prix internationaux qui ont suivi, et à l'effet des interventions liées à la COVID-19. À l'inverse, les résultats défavorables d'autres

pays du groupe peuvent être attribués, entre autres facteurs, à la façon dont ces pays se sont adaptés à l'évolution des prix internationaux, et plus généralement, au scénario qui s'est esquissé pour le commerce du coton au lendemain de la première vague de la pandémie, c'est-à-dire à l'été 2020.

1.7. Les prix mondiaux du coton ont commencé à diminuer en juin 2018, chutant de 2,15 USD par kg, à cette date, à 1,56 USD par kg milieu 2019. Ils ont ensuite continué de baisser pour s'établir à 1,40 USD par kg en avril 2020 (une forte baisse s'étant amorcée en mars 2020, quand la pandémie a été déclarée). Il ressort des données du Comité consultatif international du coton (CCIC) que les prix du coton ont connu une chute particulièrement abrupte à compter de mars 2020, avant de commencer à se reprendre

Si le coton reste indispensable aux moyens d'existence et au développement rural, particulièrement en Afrique, la crise de la COVID-19 a appelé l'attention sur la nécessité, pour les pouvoirs publics, de garantir la résilience du secteur du coton à de futurs chocs, y compris les phénomènes météorologiques extrêmes et la modification du régime des températures et des pluies sous l'effet du changement climatique.

en septembre 2020. Toutefois, si les spécialistes s'attendaient pour 2021 à un redressement des prix internationaux du coton au-delà de 2 USD par kg, les projections anticipaient une diminution du prix des semences en 2020/21 dans certains pays. Ainsi, les prix du coton graine se sont établis en 2019/20 à 0,45 USD par kg au Mali et à 0,42 USD par kg au Cameroun, mais on s'attend pour la prochaine saison à une diminution de ces prix de 30% et de 12%, respectivement.

1.8. Dans certains pays de référence, la chute des prix du coton graine s'est traduite par une diminution de l'ensemencement. Le faible accès à l'information sur les prix de marché et l'incertitude quant à la demande et aux prix futurs du coton ont pesé sur les décisions de production des agriculteurs.

1.9. En outre, et comme l'ont signalé bon nombre d'acteurs nationaux dans les PMA de référence, le coût des intrants et de la logistique en rapport avec la production et l'exportation de coton a très fortement augmenté en raison de la pandémie et de ses répercussions sur le transport maritime. Ainsi, les escales de porte-conteneurs ont diminué au total de près de 4% dans les ports africains entre 2019 et 2020. Les ports qui ont enregistré la plus forte baisse des escales de porte-conteneurs de 2019 à 2020 sont ceux du Mozambique (-28%), de Maurice (-14%), du Kenya (-11%), du Sénégal (-10%), de l'Afrique du Sud (-9%), du Nigéria (-9%) et de l'Égypte (-8%). En outre, les tarifs de transport ont globalement plus que doublé sur la route Shanghai-Afrique de l'Ouest au cours de l'année 2020.

1.10. Les recommandations formulées par des **acteurs du secteur public et du secteur privé** à l'appui de la reprise et de la résilience et présentées ci-après sont extraites de l'enquête réalisée par l'OMC et le CCIC dans les PMA⁴:

- **Passage au numérique:** Il est ressorti des réponses à l'enquête que pendant la pandémie, il a été essentiel pour les PMA de faire passer au numérique les systèmes utilisés pour les intrants et les approvisionnements, en raison du manque de ressources humaines imputable aux mesures de confinement liées à la COVID-19. Les répondants ont aussi demandé que l'on adopte des plates-formes de formation à distance pour le personnel de vulgarisation et les agriculteurs, mette en place des services de paiement électronique pour les agriculteurs pour qu'ils puissent éviter de manipuler de l'argent liquide, et développe la technologie pour stimuler la productivité du secteur du coton, de même que les plates-formes de commerce électronique.

- **Intrants agricoles:** Dans les réponses à l'enquête, il a été insisté sur l'importance d'un accès rapide et abordable aux intrants agricoles, notamment à des semences de qualité, de l'existence de programmes de soutien pour l'achat d'intrants en faveur des producteurs de coton, et de la mise en place d'un système officiel d'approvisionnement en semences certifiées. Les répondants ont indiqué que la pandémie de COVID-19 a signifié aussi que les producteurs de coton ont désormais davantage besoin d'être soutenus pour pouvoir acquérir des outils et des machines agricoles, car le prix de ces produits a augmenté en raison de l'augmentation du prix de l'acier.⁵
- **Financement:** Les parties prenantes des PMA qui ont répondu à l'enquête ont sollicité des programmes de relance économique, y compris s'agissant de l'accès aux intrants, de mesures d'aide dans le contexte de la relance et de subventions aux agriculteurs pour les intrants agricoles. Certains répondants ont estimé que des lignes de crédit à taux d'intérêt bonifiés pourraient aussi être accordées pour faciliter l'accès à des intrants comme les semences, les engrais, les machines et divers équipements, afin d'améliorer la productivité du coton et de promouvoir le bien-être économique dans les zones rurales.
- Certains répondants ont indiqué qu'il serait souhaitable **d'augmenter la capacité d'entreposage des entreprises d'égrenage de coton** pour améliorer leur compétitivité et de créer des incitations à améliorer la productivité du secteur coton au niveau des coopératives de petits exploitants agricoles. De la sorte, on garantirait également que la qualité du coton ne soit pas altérée en cas de retards liés aux transports.
- **Stabilisation des prix:** Parmi les répondants à l'enquête, certains producteurs ont suggéré que le prix d'achat actuel du coton graine soit maintenu, tandis que certains acheteurs se sont déclarés favorables à un subventionnement de son prix.
- **Amélioration de la fertilité des sols et des pratiques agricoles:** Les personnes interrogées ont souligné l'intérêt d'une meilleure gestion de la fertilité des sols, de l'adoption de systèmes d'irrigation complémentaires, de la modernisation et de la mécanisation. Ils ont aussi mentionné l'exécution de programmes d'adaptation aux changements climatiques et

la formation continue aux bonnes pratiques agronomiques.

- **Politiques commerciales, à l'exportation et à l'importation:** Les répondants ont préconisé des procédures réglementaires simplifiées à l'importation et l'exportation; l'exonération ou la diminution des taxes à l'exportation et à l'importation pour les produits agricoles (y compris le coton); un assouplissement du commerce des intrants, des machines et du matériel agricoles, y compris par une diminution des droits de douane; et un allègement des restrictions internationales, notamment en ce qui concerne les vols internationaux.
- **Textiles:** Les répondants ont indiqué que des politiques, consistant notamment à réduire les coûts énergétiques et à accorder des subventions, seraient souhaitables pour soutenir la transformation et la consommation locales. Ils ont aussi souligné qu'il importe de promouvoir et de renforcer les capacités de transformation des unités de production et des infrastructures du secteur textile pour soutenir les activités de transformation dans ce secteur, et de promouvoir parallèlement le secteur du tissage artisanal où sont présents des petits exploitants agricoles dans les campagnes. Certains répondants ont suggéré de prévoir certaines mesures d'incitation fiscale pour attirer l'investissement national et l'investissement étranger direct dans le secteur du textile et de l'habillement, et de détaxer l'importation de matériel de l'industrie textile. Bon nombre de répondants ont proposé que l'importation de vêtements d'occasion soit interdite, et que les gouvernements facilitent l'accès au financement et aux fonds d'investissement.

Possibilités d'action et perspectives qui s'offrent aux acteurs nationaux et aux partenaires de développement

1.11. La crise de la COVID-19 a souligné l'importance que revêtait la résilience du secteur du coton en prévision des chocs futurs, y compris les phénomènes météorologiques extrêmes et la modification du régime des températures et des pluies sous l'effet du changement climatique. Dans cette optique, une bonne part de l'effort consistera à faire en sorte que les politiques menées aident à stimuler durablement la productivité du coton et de l'agriculture et à les rendre plus compétitifs.

1.12. Les décideurs doivent aussi tenir compte des incidences possibles des interventions sur l'ensemble de la chaîne de valeur du coton, y compris en ce qui concerne le secteur du textile et les autres secteurs qui utilisent le coton et ses sous-produits. Il convient à cet égard de veiller à ce que la compétitivité du secteur du coton crée des synergies avec les autres secteurs dynamiques de l'économie de ces pays, dont celui des services.

1.13. Plus généralement, un enjeu majeur pour l'action publique sera d'inscrire le secteur du coton dans un large projet de développement économique pour les campagnes comme pour les villes. Cette démarche devrait compléter l'effort international engagé à l'OMC pour réduire les distorsions des échanges, y compris celles associées au soutien interne qui fausse le commerce du coton, et lever les divers obstacles au commerce qui entravent le développement dans les PMA africains producteurs de coton.

1.14. Les pays du C-4 comptent parmi ceux qui ont le mieux résisté à la crise COVID-19, ce que les investisseurs et les donateurs internationaux devraient percevoir comme un signal de confiance important. Mais même au sein du C-4, tous les pays n'ont pas vécu la crise de la même façon, ni mené les mêmes politiques, ni connu la même trajectoire commerciale et économique. Cette hétérogénéité entre les PMA ouvre la perspective de pouvoir retirer nombre d'enseignements des politiques qui ont fait leurs preuves, au moment où acteurs nationaux, gouvernements et partenaires de développement préparent le terrain à la reprise.



Principaux enseignements

1. Le commerce du coton est fondamental pour le développement économique, les moyens d'existence du monde rural et la sécurité alimentaire de millions de personnes en Afrique, et a été durement touché par la pandémie.

- Les recettes d'exportation du coton représentent jusqu'à 10% de la création de valeur ajoutée totale du secteur agricole de certains PMA.
- L'agriculture est essentielle aux moyens d'existence et au développement rural dans les pays examinés, où elle emploie plus de 50% de la main-d'œuvre totale.
- En outre, parmi les millions de cultivateurs de coton dans les pays du C-4 et d'autres PMA, le nombre de cultivatrices est estimé à 450 000. En outre, les femmes ajoutent de la valeur au coton, par exemple en produisant du savon à partir des déchets d'égrenage du coton.
- Néanmoins, en 2020, la survenue de la pandémie de COVID-19 a fait chuter les recettes d'exportation de 34% dans le groupe des 10 PMA producteurs de coton à l'examen, alors que le coût des intrants et du transport maritime a augmenté et est resté excessif en 2021.
- La compétitivité des 10 PMA producteurs de coton qui font l'objet de la présente étude, dont six sont des pays sans littoral, s'est encore dégradée en raison d'interruptions de services, tels que les services de conteneurs.⁶

2. Dans les PMA africains, le coton pourrait être inscrit dans un projet plus général sur la compétitivité et la productivité, dans le contexte des plans de reprise après la COVID-19.

- Dans nombre de PMA producteurs de coton, les services et l'agriculture sont les principales sources de création de valeur ajoutée dans le PIB, l'agriculture dépassant le secteur industriel au Bénin, au Malawi, au Mali, au Mozambique et au Tchad.
- L'amélioration des synergies entre les secteurs du coton et des services pourrait contribuer à favoriser la création de valeur ajoutée locale et le commerce de produits à plus forte valeur ajoutée, et mettre les populations et les

petites entreprises au centre des stratégies de développement de la chaîne de valeur.

- Les pays du C-4 comptent parmi ceux qui ont le mieux résisté à la crise COVID-19, ce qui devrait renforcer la confiance des investisseurs et des donateurs internationaux. Mais même au sein du C-4, tous les pays n'ont pas vécu la crise de la même façon, ni mené les mêmes politiques, ni connu la même trajectoire commerciale et économique.
- Cette hétérogénéité, qui transparaît pour tous les PMA inclus dans la présente étude, ouvre la perspective de pouvoir retirer nombre d'enseignements des politiques qui ont fait leurs preuves, au moment où acteurs nationaux, gouvernements et partenaires de développement préparent le terrain à la reprise.

3. Le coton a un rôle essentiel à jouer pour ce qui est de renforcer la résilience aux chocs futurs, y compris dans le cadre d'une stratégie d'action plus large en faveur du climat.

- Dans les PMA africains, les agriculteurs et d'autres acteurs économiques pâtissent déjà de la modification du régime des températures et des pluies et des phénomènes météorologiques extrêmes, qui gagnent en fréquence et en intensité.
- Étant donné que la température moyenne a augmenté ces 30 dernières années dans les pays étudiés, les agriculteurs peinent davantage à planifier leurs travaux et leurs conditions de travail se sont dégradées.
- En outre, parmi les 10 PMA producteurs de coton étudiés, le Bénin, l'Ouganda, le Tchad et le Togo ont connu des variations de température notables et le Malawi, le Mozambique, l'Ouganda, la Tanzanie et le Togo ont souffert d'importantes variations des pluies annuelles totales.
- En outre, les secteurs du coton et du textile en Afrique peuvent contribuer à atténuer le changement climatique, car les agriculteurs ont moins recours à l'irrigation et aux produits chimiques et, partant, produisent un coton plus durable que dans d'autres régions.

14 Les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur le secteur du coton et les chaînes de valeur connexes: la situation dans les pays du C-4 et les autres PMA producteurs de coton

Introduction

1.1. Une bonne part de la production mondiale de coton est exportée en vue de sa transformation en produits finis dans d'autres pays. S'agissant de la part de la production exportée chaque année, le coton ne le cède qu'au soja, et se classe devant le blé, le maïs et le riz. Ainsi, plus de 150 pays interviennent dans l'exportation ou l'importation de coton chaque année. Si la superficie occupée par le coton ne représente que 2,5% des terres arables de la planète, la valeur annuelle de sa production mondiale est estimée à 50,6 milliards d'USD pour 2021, en ne tenant compte que des fibres de coton.⁷

1.2. Si, pour une année type, l'Afrique compte pour une part de seulement environ 6% dans la production mondiale de coton fibre, elle exporte plus de 90% de sa production annuelle, ce qui fait du coton une culture commerciale essentielle pour plus de 30 pays africains. La plupart de ces pays sont classés par l'Organisation des Nations Unies (ONU) parmi les pays les moins avancés (PMA), et certains comptent parmi les 10 premiers exportateurs mondiaux de coton fibre brut. Parmi les seuls pays du Groupe «Coton-4» (Bénin, Burkina Faso, Mali et Tchad) (ci-après le C-4), le coton représente entre 3 et 10% du produit intérieur brut (PIB).⁸

1.3. Le peu de capacité de création de valeur ajoutée locale contribue à expliquer pourquoi ces pays obtiennent la plupart de leurs avantages de l'exportation de coton fibre brut. En outre, la production cotonnière de l'Afrique, en proportion de la production mondiale, est loin de réaliser son potentiel par rapport aux autres grands producteurs de coton de la planète, en raison de faibles niveaux de productivité. Les rendements du coton fibre des 10 grands PMA africains producteurs de coton ont atteint en moyenne 300 kg par hectare en 2018/19, contre une moyenne mondiale des rendements du coton fibre estimée à 755 kg par hectare pour la campagne agricole 2020/21.⁹

1.4. Les chaînes de valeur internationales de la filière coton-textile ont passablement souffert d'une série de chocs provoquée par la pandémie de COVID-19.

On a ainsi assisté à une chute de la demande de produits textiles et de vêtements, qui a entraîné une forte diminution des prix internationaux du coton, ce qui a provoqué des annulations de commandes, en même temps qu'une nette dégradation des termes de l'échange pour les PMA africains et d'autres pays. Ces pays ont aussi recours à des intrants importés et se heurtent à des obstacles logistiques importants et à des coûts commerciaux élevés au moment de transporter le coton des exploitations agricoles vers les centres d'exportation. Cependant, la pandémie

a eu des répercussions assez différentes selon les PMA producteurs de coton et leurs partenaires commerciaux, en partie du fait que les pays ont opté pour des mesures différentes pour contenir la propagation de la maladie. Certains pays ont aussi été plus touchés que d'autres en raison de fragilités préexistantes, et de l'incidence majeure que continuent d'avoir certains facteurs exogènes, parmi lesquels des problèmes agronomiques, des difficultés à intégrer plus avant les chaînes de valeur internationales et, comme on l'a déjà indiqué, une faible capacité de création de valeur ajoutée locale.

1.5. Si le nombre de cas signalés d'infections à la COVID-19 a été comparativement faible sur le continent africain, les

conséquences économiques de la crise de la COVID-19 ont aggravé les difficultés que nombre de pays africains connaissaient déjà avant la pandémie. Ainsi, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a estimé que 10 millions de personnes tomberaient dans l'extrême pauvreté en 2020, ce qui correspond à une augmentation de 4% du nombre de personnes vivant avec moins de 1,90 USD par jour dans un groupe de 10 pays africains.¹⁰ La crise de la COVID-19 est également responsable d'une contraction globale de 2% de la croissance en Afrique subsaharienne en 2020, soit la première récession qu'ait connue la région en 25 ans.¹¹ Les conséquences de la crise ont freiné les progrès vers la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030.

En particulier, le secteur africain du coton a été touché par les mesures prises pour contenir la propagation du virus: ces mesures ont encore limité la capacité des pays de produire, transformer et commercialiser le coton, ce qui a eu des conséquences économiques, sociales et environnementales défavorables, même si elles ont aussi incité les PMA à s'adapter face à ces nouvelles difficultés.

1.6. En particulier, le secteur africain du coton a été touché par les mesures prises pour contenir la propagation du virus: ces mesures ont encore limité la capacité des pays de produire, transformer et commercialiser le coton, ce qui a eu des conséquences économiques, sociales et environnementales défavorables, même si elles ont aussi incité les PMA à s'adapter face à ces nouvelles difficultés.

1.7. La présente étude, réalisée par le Secrétariat de l'OMC à la demande des pays du C-4¹², analyse donc les conséquences de la pandémie de COVID-19 pour le secteur du coton et les chaînes de valeur connexes dans 10 PMA africains de référence, à travers toute une série d'indicateurs économiques, sociaux et environnementaux, et illustre le propos d'exemples de mesures de relèvement et de résilience signalées par les acteurs nationaux et internationaux.

1.8. L'étude se divise en deux parties. La partie I présente les conséquences de la pandémie au regard de l'importance économique et sociale du secteur du coton, ainsi que les problèmes d'ordre environnemental de ce secteur. La partie II expose les mesures nationales, régionales et internationales qui ont été prises pour remédier aux conséquences néfastes de la pandémie et accroître la résilience du secteur, puis présente les résultats d'une enquête OMC-CCIC qui exploite les données primaires de différents pays pour évaluer les conséquences de la pandémie de COVID-19. Les conclusions de l'étude s'inspirent à la fois des résultats de cette enquête et de travaux de recherche documentaire effectués au Secrétariat de l'OMC de juin à septembre 2021. L'analyse actualise et enrichit les renseignements communiqués par les experts et les parties prenantes du C-4 à la réunion d'information de juillet 2020 sur le coton et la COVID-19.¹³

Acronymes

ACF	African Cotton Foundation	OIT	Organisation internationale du Travail
C-4	Groupe «Coton-4» (Bénin, Burkina Faso, Mali Tchad)	FMI	Fonds monétaire international
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	PMA	Pays les moins avancés
GFSI	Indice mondial de la sécurité alimentaire	PR-PICA	Programme Régional de Production Intégrée du Coton en Afrique
PIB	Produit intérieur brut	ODD	Objectifs de développement durable
CCIC	Comité consultatif international du coton	STDF	Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce
CIC	Conseil international des céréales	OMC	Organisation mondiale du commerce

Méthodologie et limites

1.9. Sources des données primaires et secondaires:

la présente étude repose sur des données secondaires issues de sources officielles, telles que les rapports du CCIC, l'outil Trade Map, du Centre du commerce international (ITC), la banque de données de la Banque mondiale, l'ensemble des données de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Fonds monétaire international (FMI), du Programme alimentaire mondial (PAM) et de l'initiative Better Cotton, et les déclarations des Membres de l'OMC. Elle s'appuie, en outre, sur des données primaires issues des résultats d'une enquête OMC-CCIC qui évalue les effets de la pandémie de COVID-19 sur différents pays (voir la partie II et l'annexe 1). Il importe de noter que, dans le cadre du recueil des données, certaines divergences entre les différentes sources ont été mises au jour, par exemple en ce qui concerne les quantités de coton produit ou exporté; dans ces cas, dans un souci de cohérence, les auteurs de l'étude ont choisi de ne sélectionner qu'une source de données.

1.10. Groupe de référence des pays les moins avancés (PMA):

dans plus de la moitié des 46 pays classés dans la catégorie des PMA par l'ONU¹⁴, le coton joue un rôle considérable pour les moyens de subsistance de millions de personnes. À la Conférence des partenaires organisée par l'OMC en 2019, 10 de ces PMA ont indiqué que le coton était une priorité de leurs stratégies de développement: dans la présente étude, ces pays sont désignés sous le terme «groupe de PMA de référence». Ces 10 pays sont: le Bénin, le Burkina Faso, le Malawi, le Mali, le Mozambique, l'Ouganda, la Tanzanie, le Tchad, le Togo et la Zambie. L'analyse contenue dans la présente étude est axée sur ces 10 pays.

1.11. Groupe témoin de PMA:

à toutes fins utiles, il est fait référence dans l'étude à un groupe témoin de PMA qui ne produisent pas de coton: ces pays sont quant à eux de grands exportateurs de céréales, produits que les agriculteurs des PMA cultivent souvent en alternance avec le coton.

1.12. Mesures tarifaires et non tarifaires:

l'étude ne porte pas sur les mesures tarifaires et non tarifaires appliquées au coton, car ces renseignements sont publiés deux fois par an par le Secrétariat, dans les documents publiés sous la cote TN/AG/GEN/34 - TN/AG/SCC/GEN/13 (appelés «Note d'information»). Les sections 3.1 et 3.4 de la note d'information énumèrent les droits consolidés et appliqués et les

mesures non tarifaires visant le coton en place dans les 33 États Membres¹⁵ mentionnés comme étant des marchés présentant un intérêt pour les PMA.¹⁶ En outre, le [portail OMC/ITC sur le coton](#) donne un accès interactif aux renseignements contenus dans le présent document, ainsi qu'à d'autres ressources essentielles.

1.13. Campagne agricole/campagne de commercialisation:

suivant le même procédé que celui appliqué à d'autres produits de base agricoles, on examine généralement la production, la consommation et les prix du coton par campagne agricole. Le terme «campagne agricole / campagne de commercialisation» désigne la période de plantation et de récolte des cultures. La campagne agricole du coton dure du 1^{er} août au 31 juillet. La campagne agricole 2021/22 a débuté le 1^{er} août 2021. Dans la présente étude, les campagnes agricoles sont assimilées aux campagnes de commercialisation, par exemple, la campagne agricole 2019/20 est considérée comme la campagne de commercialisation 2020, afin de mettre les renseignements d'intérêt davantage à la portée des lecteurs non spécialistes.

1.14. Limites concernant la disponibilité et la pertinence des données:

parfois, dans les PMA de référence, les renseignements relatifs au commerce du coton font défaut (tant les données directes que les données-miroir), mais les sources concernées continuent de fournir constamment des renseignements à jour. Le cas échéant, les données manquantes ont été remplacées autant que possible par des données-miroir, quand celles-ci étaient disponibles. Parfois, seules les données-miroir étaient disponibles. L'étude porte principalement sur les produits relevant des positions 5201 (coton, non cardé ni peigné) et 5203 (coton cardé ou peigné) du SH, ainsi que sur une analyse des quantités et des valeurs commerciales. Ces données proviennent principalement de Trade Map, consulté à partir du portail OMC/ITC sur le coton. En vue de combler les lacunes en matière de données, des renseignements ont été obtenus auprès de Trade Data Monitor, de la base de données COMTRADE des Nations Unies et du recueil de données sur le coton établi en 2021 par le CCIC.

Partie I

1 Indicateurs économiques, sociaux et environnementaux et conséquences de la COVID-19

1.1 Répercussions sur l'économie des PMA de référence

1.1.1 Diminution du PIB par habitant en 2020 et ralentissement prévu des taux de croissance

1.1. Exception faite du Bénin, le PIB *par habitant* a reculé entre 2019 et 2020 dans les PMA de référence, le Mali et le Tchad ayant enregistré les pires résultats des pays du C-4. D'après la variation en pourcentage moyenne dans le groupe de PMA de référence, le PIB sur cet période a reculé de 2,1% par rapport à 2018, alors qu'il n'a reculé que de 1,8% dans les pays du groupe témoin de PMA (figure 1). En outre, les chiffres correspondant à la période 2018-2020 mettent en évidence d'importantes différences entre les pays du groupe de référence et du groupe témoin.



1.2. Les pays du C-4 sont les principaux exportateurs du groupe de PMA de référence. La figure 2 montre l'évolution des perspectives de reprise depuis le premier trimestre de 2020. On peut voir que les perspectives concernant le PIB pour les pays du C-4 ont suivi de près celles d'un groupe de pays constitué des principaux importateurs de coton en provenance des pays du C-4, avec une détérioration en octobre 2020, suivie d'une légère révision à la hausse en avril 2021 (figure 2, courbes de droite et de gauche).

1.3. Il convient aussi de noter que les informations d'avril 2021 prévoyaient une reprise légèrement plus faible en 2021 par rapport à 2017 pour les importateurs du C-4 que pour leurs principaux partenaires importateurs, alors qu'en avril 2020, les prévisions de croissance du C-4 étaient supérieures à celles du groupe de pays importateurs.

1.1.2 Les principaux indicateurs relatifs à la sécurité alimentaire se sont détériorés en 2020 pour certains PMA du groupe de référence

1.4. L'indice global de la sécurité alimentaire (GFSI)¹⁷ est un indice composite construit à l'aide de données sur l'abordabilité, la disponibilité, la qualité et la sécurité des produits alimentaires, et fondé sur des données provenant principalement de sources officielles de l'ONU. Comme le montre la figure 3, entre 2019 et 2020, le GFSI s'est dégradé dans certains pays, tels que le Burkina Faso et la Zambie. En outre, l'indice est également resté inférieur aux niveaux de 2017 dans la plupart des PMA de référence autres que les pays du C-4 (à l'exception du Bénin, pour lequel l'indice est resté presque au même niveau).

1.5. L'indicateur des risques concernant l'eau à usages agricoles pour le C-4 était à zéro, le chiffre le plus faible possible, ce qui reflétait l'importance des

risques liés aux inondations ou à la sécheresse, ou des risques de contamination, et indiquait que ces risques contribuaient grandement à la volatilité de l'approvisionnement alimentaire. Comme le montre la [figure 4](#), la prévalence de la sous-alimentation dans la population totale était aussi plus élevée dans les pays du C-4, au Malawi et au Mozambique pendant la période triennale 2018-2020 que pendant les deux périodes triennales précédentes, ce qui confirme la plus forte vulnérabilité de ces pays durant la pandémie de COVID-19.

1.6. L'[encadré 1](#) vient compléter ces considérations en donnant un aperçu des renseignements et des données collectés par l'ACF et Olam International auprès des opérateurs de la chaîne de valeur du coton dans deux pays africains, dont l'un est un PMA du groupe de référence de l'étude.

1.7. Les effets néfastes de la pandémie de COVID-19 sur la sécurité alimentaire sont aussi confirmés par des données récentes du PAM, qui estime que 270 millions de personnes seront confrontées à l'insécurité alimentaire ou exposées au risque d'insécurité alimentaire en 2021, contre 135 millions de personnes avant la pandémie.¹⁸

Tableau 1: Évolution entre 2019 et 2020 – PIB par habitant dans le groupe de PMA producteurs de coton de référence (gauche) et dans le groupe de PMA comparatif (droite), en USD internationaux constants de 2017, PPA

Groupe de référence	% de variation du PIB 2019/2020	Groupe comparatif	% de variation du PIB 2019/2020
Bénin	1,1	Bangladesh	1,4
Burkina Faso	-0,8	Cambodge	-4,5
Tchad	-3,8	Djibouti	-1,0
Mali	-4,5	Éthiopie	3,4
Malawi	-1,8	Guinée	4,0
Mozambique	-4,1	Haïti	-4,6
Tanzanie	-0,9	République démocratique populaire lao	-1,0
Ouganda	-0,5	Myanmar	-10,6
Zambie	-5,8	Sénégal	-1,8
Togo	-0,7	Soudan	-3,9
Moyenne	-2,2	Moyenne	-1,8

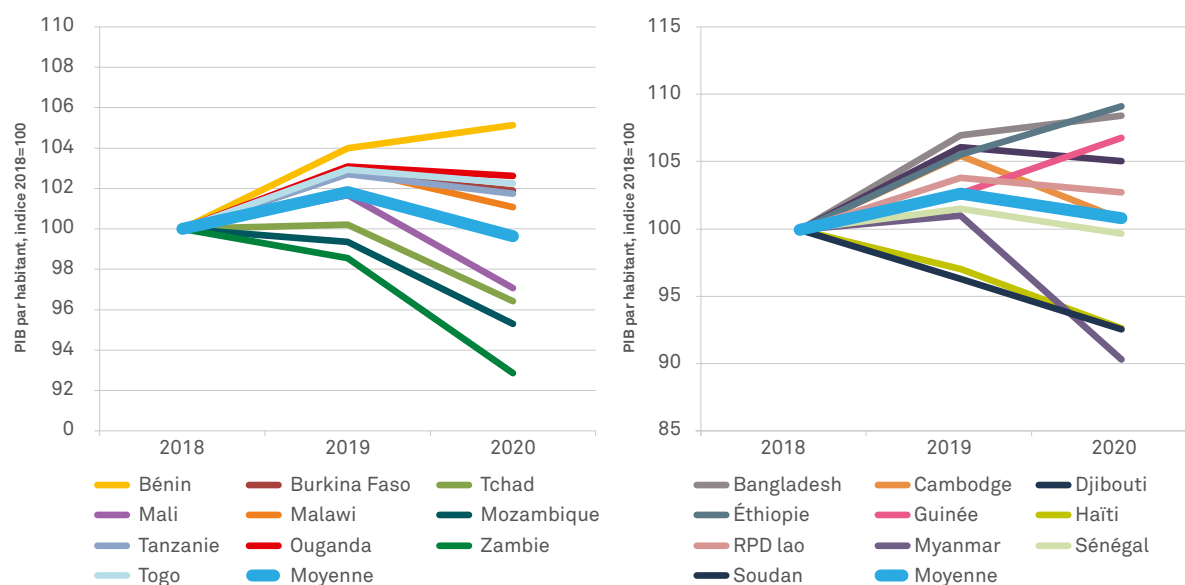
Encadré 1: Incidence sur les indicateurs sociaux en Afrique: étude de l'ACF et d'Olam International

La pandémie de COVID-19 a eu des effets néfastes sur la sécurité alimentaire (accès aux produits alimentaires et disponibilité de ceux-ci), la nutrition et les droits de l'enfant. En effet, les mesures de confinement (restriction de la mobilité des personnes, fermeture des écoles et des espaces publics) ont entraîné une baisse des revenus et une hausse des prix de certaines denrées alimentaires, rendant les produits alimentaires inabordable pour beaucoup, portant atteinte au droit à l'alimentation et ralentissant les progrès vers la réalisation du deuxième Objectif de développement durable (ODD), au titre duquel les dirigeants mondiaux se sont engagés à éradiquer la faim et la malnutrition d'ici à 2030.

L'étude montre que dans la chaîne de valeur du coton d'Olam, qui comprend deux pays africains, la diminution des revenus a été plus marquée pour les femmes que pour les hommes: 63% de femmes (et seulement 52% d'hommes) ont indiqué avoir eu un revenu moindre ces six derniers mois qu'avant la COVID-19. Paradoxalement, l'étude semble montrer que les hommes ont été les plus touchés par l'insécurité alimentaire, 82% d'entre eux ayant déclaré avoir mangé moins que d'habitude au cours des 30 derniers jours, contre 75% des femmes. 78% des répondants (tous sexes et pays confondus) ont dit avoir mangé des produits alimentaires moins nutritifs (de moins bonne qualité, moins diversifiés ou moins nourrissants) au cours des 30 derniers jours, en comparaison avec la situation habituelle. Les raisons étaient les suivantes: i) dans 65,5% des cas, les produits alimentaires avaient été entreposés en quantité insuffisante au moins une fois au cours des 30 derniers jours; ii) dans 53,5% des cas, les produits alimentaires entreposés se sont avariés au moins une fois au cours des 30 derniers jours; et iii) dans 54,5% des cas, les produits alimentaires n'étaient pas disponibles sur les marchés locaux au moins une fois au cours des 30 derniers jours.

Source: Réponse d'Olam International et de l'ACF à la demande de renseignements, juillet 2021.

Figure 1: Évolution du PIB par habitant pour 2018-2020 dans le groupe de PMA producteurs de coton de référence (gauche) et dans le groupe de PMA comparatif (droite), en USD internationaux constants de 2017, PPA



Notes:

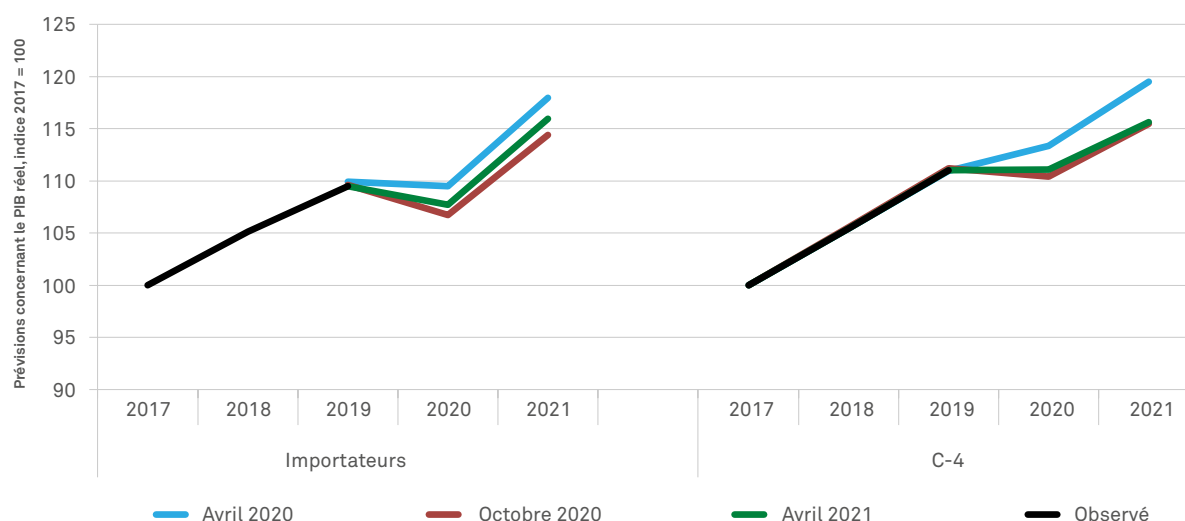
* Les données pour 2020 sont des estimations.

Source: Banque mondiale: Indicateurs du développement dans le monde.

<https://databank.banquemondiale.org/reports.aspx?source=world-development-indicators&Type=TABLE&preview=on>

Calculs de l'auteur.

Figure 2: Prévisions concernant le PIB réel pour le C-4 et leurs principaux partenaires commerciaux dans le secteur du coton



Notes:

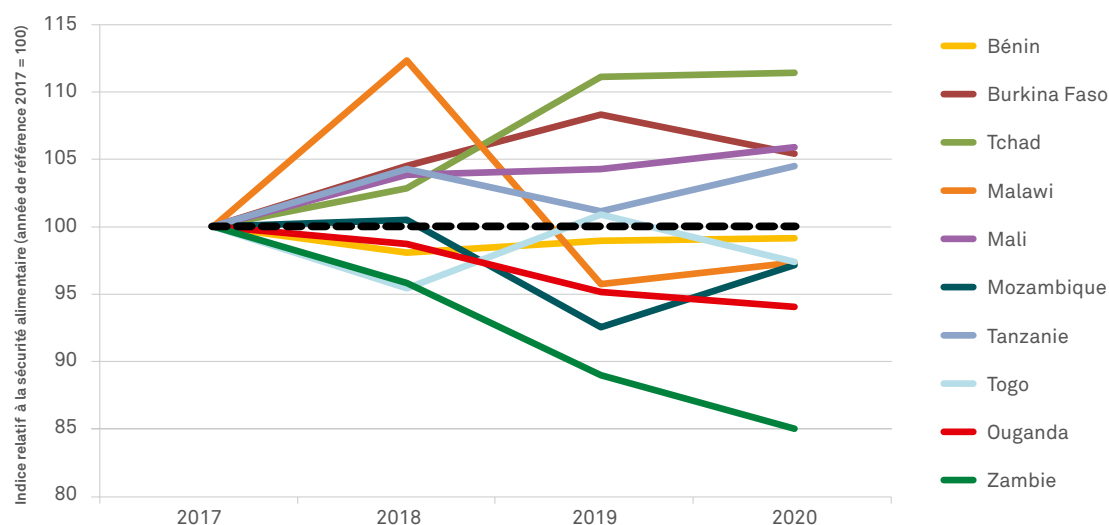
* Indice 2017 = 100, moyennes pondérées par le PIB agrégé avec le PPA.

** Importateurs: Allemagne, Bangladesh, Chine, Égypte, France, Inde, Indonésie, Malaisie, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Singapour, Suisse, Thaïlande, Turquie et Viet Nam (source: principaux importateurs par valeur, SH5201, base de données Trade Map de l'ITC pour 2020).

Source: FMI, Base de données des perspectives de l'économie mondiale, avril 2020, octobre 2020, avril 2020.

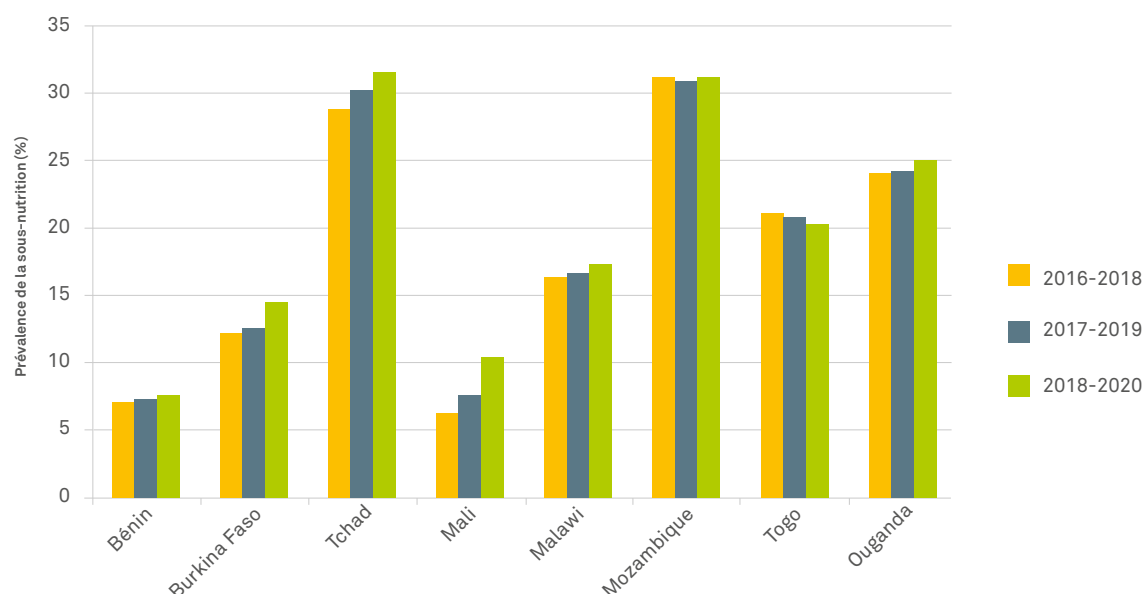
Calculs de l'auteur.

Figure 3: Le GFSI s'est détérioré en 2020 et est resté en dessous des niveaux de 2017 dans plusieurs PMA du groupe de référence



Source: Indice global de la sécurité alimentaire.
Economist Intelligence Unit: <https://foodsecurityindex.eiu.com/>
Calculs de l'auteur.

Figure 4: La sous-alimentation était plus élevée dans les pays du C-4, au Malawi et au Mozambique pendant la période triennale 2018-2020



Source: FAO: Données de la sécurité alimentaire: <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/FS>
Notes: Données non disponibles pour la Tanzanie et la Zambie.

1.2 Le secteur du coton dans les PMA africains subit les effets néfastes du changement climatique tout en ayant un faible impact environnemental

1.8. Au niveau mondial et comme d'autres grandes cultures, le secteur du coton contribue aux émissions de gaz à effet de serre (GES) qui exacerbent les risques associés au changement climatique (y compris l'augmentation des températures moyennes et les phénomènes météorologiques extrêmes), mais est également exposé à ces risques.¹⁹ Le CCIC note que les principaux facteurs du changement climatique qui sont liés au coton sont la production de gaz à effet de serre tels que le CO₂, le méthane et le protoxyde d'azote, qui engendrent une hausse des températures et modifient les régimes de précipitations.²⁰

1.9. Il apparaît toutefois que la contribution au changement climatique et l'exposition aux risques correspondants varient selon les pays producteurs de coton et les régions du monde.

1.10. Par exemple, Cotton 2040 note qu'*«environ la moitié des régions cotonnières seront exposées à un risque météorologique accru de sécheresse d'ici à 2040. La pénurie d'eau sera probablement un des risques climatiques les plus importants pour les régions cotonnières les plus productives du monde, exerçant une pression supplémentaire sur une fibre qui est déjà sous le feu des projecteurs en raison de son empreinte eau. De nombreuses régions cotonnières seront confrontées à un manque de pluie, tandis que d'autres feront face à des précipitations extrêmes et plus intenses qui entraîneront des inondations et des mauvaises récoltes. Le risque climatique global le plus important devrait toucher deux régions du monde: le nord-ouest de l'Afrique, y compris le nord du Soudan et l'Égypte, et l'ouest et le sud de l'Asie. Ces pressions représentent d'énormes difficultés pour les agriculteurs et d'autres acteurs de la chaîne de valeur. Y faire face nécessitera une réponse allant au-delà des solutions progressives et impliquant des changements fondamentaux»*²¹.

1.11. Dans ce contexte, la [figure 5](#) illustre les effets que le changement climatique peut avoir sur la planification agricole et comment il peut empirer les conditions de travail des agriculteurs dans ces pays, où les températures moyennes ont augmenté au cours des 30 dernières années. Outre la hausse constante des températures, des pays comme le Bénin, l'Ouganda, le Tchad et le Togo ont aussi connu des variations de température notables, tandis que le Malawi, le Mozambique, l'Ouganda, la Tanzanie

et le Togo ont connu des variations importantes des précipitations annuelles totales.

1.12. De manière générale, la [figure 5](#) montre que les températures moyennes connaissent une tendance à la hausse qui peut être associée à une augmentation sur les 30 dernières années de la variation des précipitations annuelles totales tout au long de l'année. Chez certains pays examinés, cette variabilité complique clairement la planification agricole. Il convient toutefois de noter que les pays du C-4 font montre d'une certaine résilience aux sécheresses malgré ces changements: leur note dans l'indice de stress hydrique (ASI) de la FAO, qui représente le pourcentage de terres agricoles touchées par la sécheresse, a baissé depuis 1984.²²

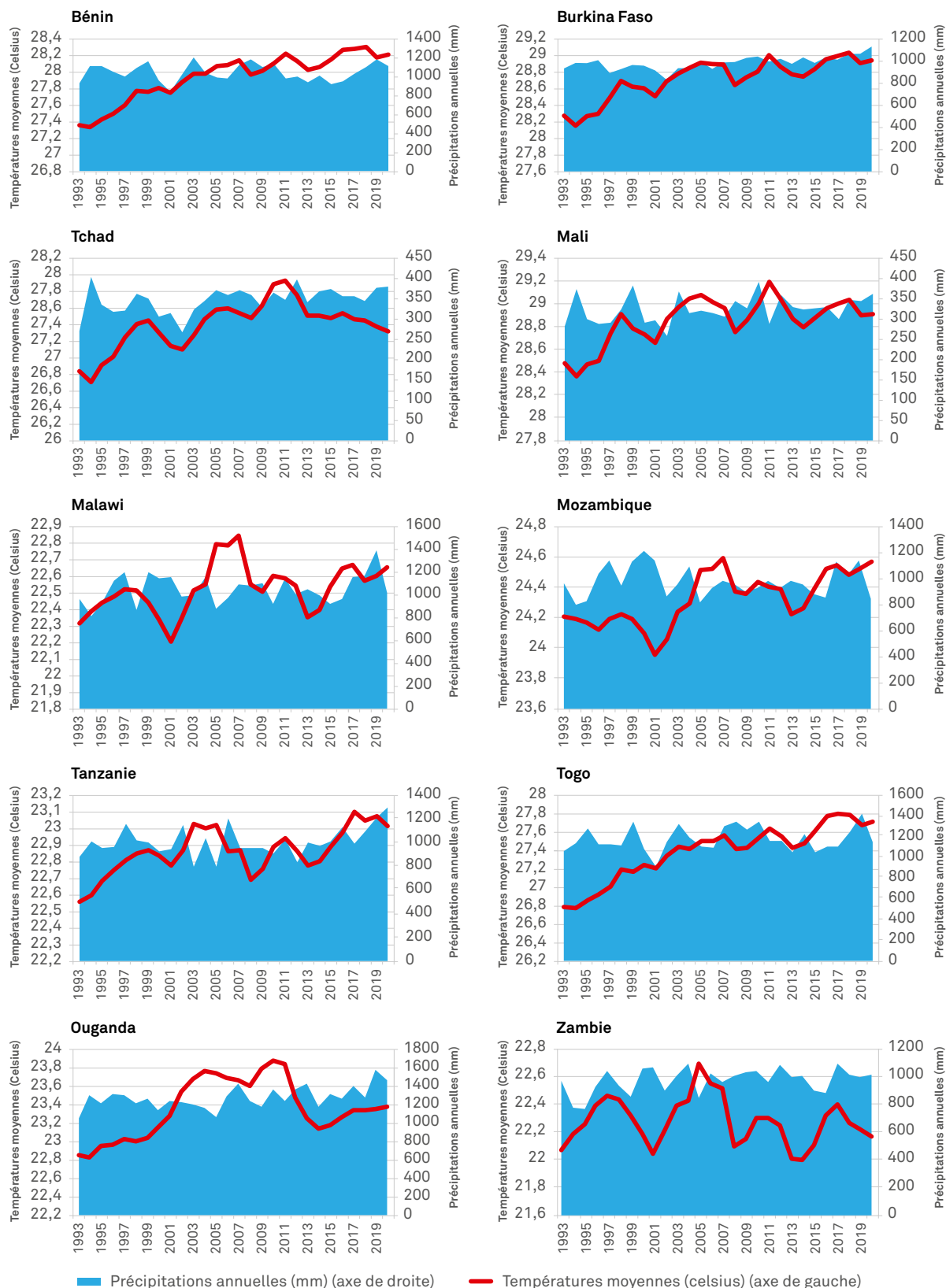
1.13. Parallèlement, comme indiqué par le CCIC, le coton est un séquestrant net de CO₂ en Afrique. Il s'agit d'une plante de type C3, comme 80% des végétaux du monde, ce qui la rend plus efficace en termes d'utilisation de CO₂. Ces plantes absorbent du CO₂ et convertissent la lumière du soleil en sucre par photosynthèse. En outre, les secteurs du coton et du textile des pays d'Afrique sont ceux dont l'activité laisse l'empreinte environnementale la plus faible parmi tous les pays producteurs de coton. Les exploitations cotonnières des PMA africains pratiquent la culture pluviale, et consomment une énergie négligeable pour l'irrigation, l'utilisation de produits agrochimiques et les activités liées au secteur textile.²³ La production de coton dans les pays africains devrait par conséquent avoir un rôle à jouer dans les stratégies d'atténuation du changement climatique.

1.3 Les secteurs de l'agriculture et du coton dans les PMA de référence

1.3.1 La valeur ajoutée dans l'agriculture est particulièrement importante

1.14. Dans les pays de référence, la valeur ajoutée dans l'agriculture, y compris l'exploitation forestière et la pêche, représente en moyenne 25% de la valeur ajoutée dans le PIB. La [figure 6](#) montre les tendances correspondantes pour chaque pays du groupe. Si le secteur des services est clairement la principale source de valeur ajoutée dans le PIB de ces pays, l'agriculture se place devant le secteur industriel (qui comprend les industries manufacturières et la construction) dans la moitié des pays. Dans les pays du C-4, la valeur ajoutée agricole était plus faible en 2020 qu'en 2018 (sauf pour le Tchad), mais cette baisse n'était que marginale.

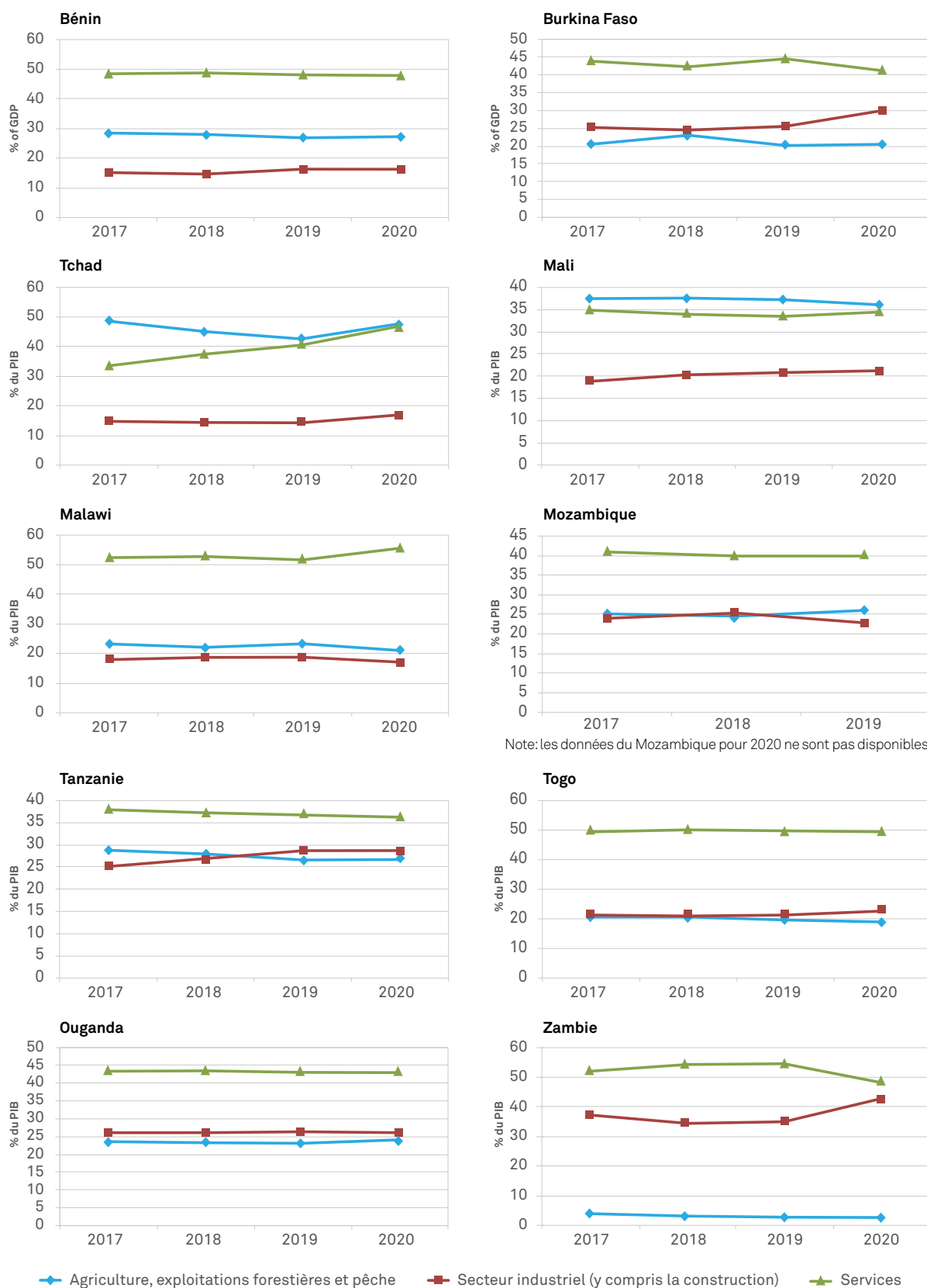
Figure 5: Moyenne mobile sur 3 ans de la température et des précipitations annuelles totales dans le groupe de PMA de référence²⁴



Notes: Total en mm, températures moyennes (celsius) par année. Les données vont jusqu'à décembre 2020.

Source: Banque mondiale: Climate Change Knowledge Portal: <https://climateknowledgeportal.worldbank.org/download-data>

Calculs de l'auteur.

Figure 6: Valeur ajoutée dans l'agriculture et d'autres secteurs dans le groupe de PMA de référence (% du PIB)

Notes: Valeur ajoutée = valeur de la production - valeur des intrants. Toutes les activités productives intermédiaires générant de la valeur sont prises en compte. Le secteur industriel comprend les industries manufacturières et la construction.

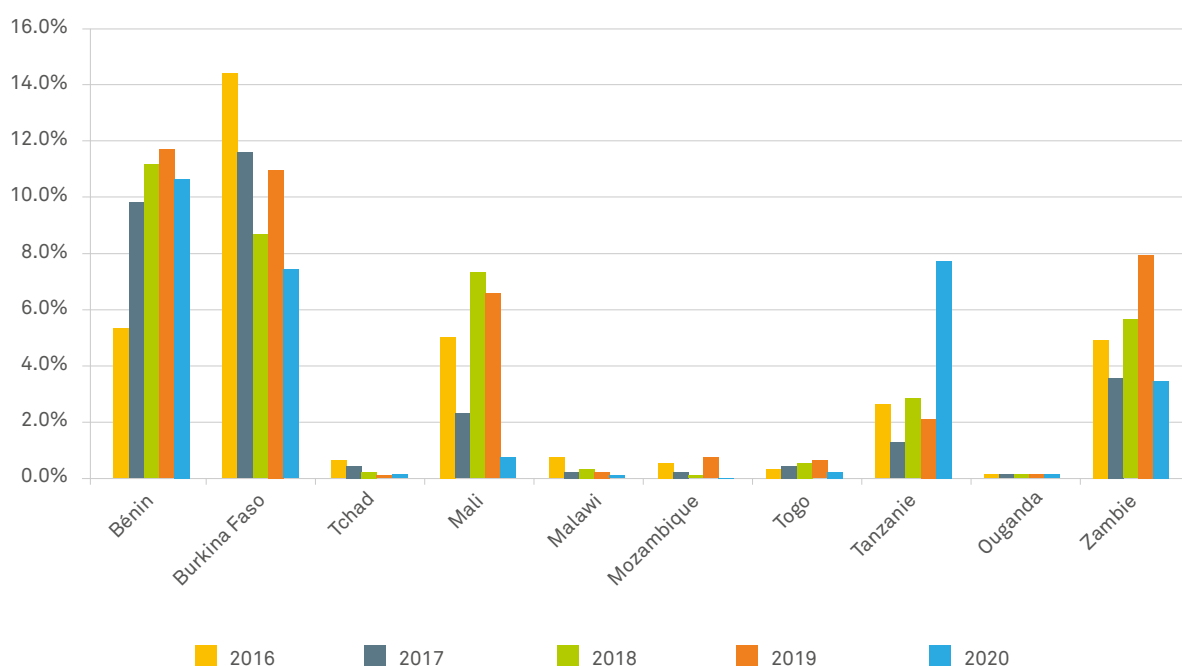
Source: Banque mondiale: Indicateurs du développement dans le monde.

1.3.2 Le coton est un important moteur de la valeur ajoutée dans l'agriculture

1.15. Le coton contribue grandement à la création de valeur ajoutée agricole dans les pays examinés. La [figure 7](#) montre la part annuelle des recettes d'exportation du coton dans la valeur ajoutée pour le secteur agricole, y compris l'exploitation forestière et les activités de pêche. Dans la moitié des pays de référence, la contribution du coton était régulièrement supérieure à 5% ces dernières années, et s'élevait périodiquement à environ 10% pour certains pays. Cette part est certainement sous-estimée car elle exclut les activités génératrices de revenus formelles et informelles liées à la production, à la transformation et au commerce du coton au niveau national. Celles-ci comprennent par exemple la transformation locale et la commercialisation des coproduits du coton.²⁵

1.16. Par exemple, les petites entreprises dirigées par des femmes semblent être majoritaires dans tous les pays du C-4. Les données recueillies par des experts locaux montrent que les femmes créent des entreprises à proximité des unités de transformation qui broient les graines de coton pour en extraire de l'huile comestible, produisant ainsi le tourteau noir ou blanc. Ce déchet est ensuite utilisé pour produire du savon, dans le cadre d'un processus essentiellement artisanal. Rien qu'au Mali, ces activités emploient environ 400 travailleurs saisonniers et génèrent des recettes annuelles moyennes de 262 000 USD. Dans les autres pays du C-4, les femmes qui produisent du savon à base de coton perçoivent des revenus similaires.²⁶

Figure 7: Valeur des exportations de coton en% de la valeur ajoutée agricole dans les PMA de référence



Source: Base de données Trade Map de l'ITC pour la valeur des exportations de coton (SH5201 et SH5202).

Banque mondiale: Indicateurs du développement dans le monde pour la valeur ajoutée agricole.

Calculs de l'auteur.

1.3.3 L'agriculture emploie plus de la moitié de la main-d'œuvre

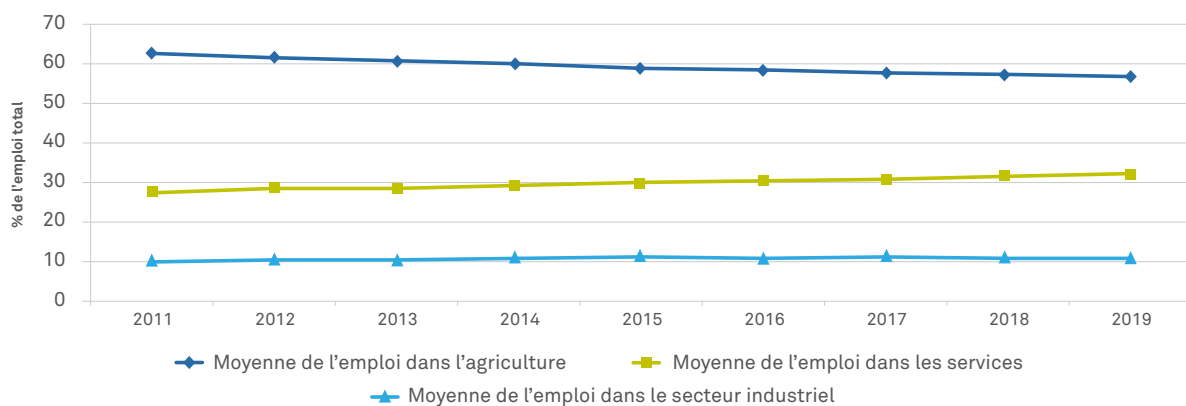
1.17. La [figure 8](#) montre que, même si la part des personnes employées dans l'agriculture dans le groupe de PMA de référence a baissé de 10% entre 2011 et 2019, le secteur emploie toujours plus de 50% de la main-d'œuvre totale dans ces pays, devant les services et le secteur industriel. Par exemple, en 2019, au Tchad et au Mali, l'agriculture employait davantage de personnes que tous les autres secteurs, avec 75% du total de la main-d'œuvre au Tchad, 62% au Mali, 38% au Bénin et 26% au Burkina Faso.

1.18. Comme l'ont souvent indiqué les pays du C-4²⁷, les cultivateurs de coton représentent une part considérable de la main-d'œuvre employée dans

l'agriculture. S'il est extrêmement difficile d'obtenir des données précises et corroborées sur le nombre d'agriculteurs et de petits exploitants dans les PMA, le [tableau 2](#) ci-dessous donne une estimation, fournie par le CCIC du nombre de cultivateurs de coton par pays et par sexe dans les PMA de référence.

1.19. Les chiffres du [tableau 2](#) représentent les cultivateurs individuels dans les PMA de référence; toutefois, le nombre de cultivateurs de coton et d'opérateurs de la chaîne de valeur en Afrique est sans doute bien plus élevé. Par exemple, les pays du C-4 ont indiqué lors de la [séance d'information sur le coton et la COVID-19 du 30 juillet 2020](#) que plus de 20 millions de petits cultivateurs de coton en Afrique subissaient déjà les effets de la pandémie à ce moment-là.²⁸

Figure 8: Moyenne de l'emploi dans l'agriculture, le secteur industriel et les services dans les PMA de référence (% de l'emploi total) (estimation modélisée OIT)



Note: Estimation modélisée OIT.

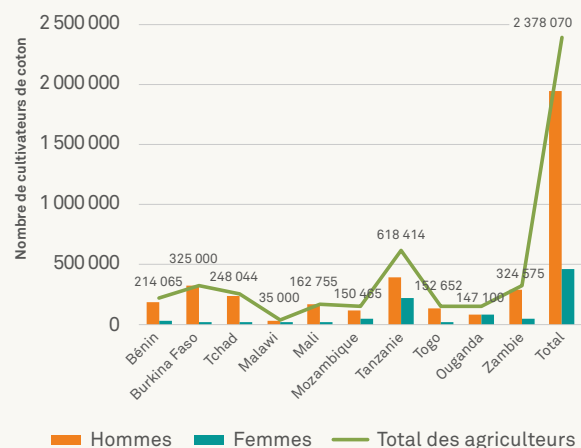
Source: OIT.

Calculs de l'auteur.

Tableau 2: Estimation du nombre de cultivateurs de coton individuels dans les PMA de référence

Pays	Hommes	Femmes	Total des cultivateurs
Bénin	190 657	23 408	214 065
Burkina Faso	313 625	11 375	325 000
Tchad	238 944	9 100	248 044
Malawi	21 000	14 000	35 000
Mali	161 655	1 100	162 755
Mozambique	110 776	39 689	150 465
Tanzanie	394 021	224 393	618 414
Togo	138 580	14 072	152 652
Ouganda	73 900	73 200	147 100
Zambie	283 944	40 631	324 575
Total	1 927 102	450 968	2 378 070

Source: Recueil de données sur le coton 2021 du CCIC.



1.4 Effets de la COVID-19 sur le coton dans les PMA de référence

1.20. Lors d'une activité de l'OMC organisée en juillet 2020, le C-4 a souligné que, sous l'effet de la crise liée à la COVID-19, en moyenne 70% de la fibre que ses pays avaient produite en 2020 était bloquée dans les usines, sur les plates-formes de transit ou dans les ports et que les conditions climatiques nuisaient fortement à sa qualité.²⁹ Le groupe a aussi souligné que, en plus d'agir sur les marchés du coton et sur la production de cette plante, la crise liée à la COVID-19 compromettrait la durabilité économique et les moyens de subsistance de millions d'agriculteurs partout dans le monde, en particulier les plus petits et les plus vulnérables.³⁰

1.21. À la même réunion, le CCIC a indiqué qu'au total la plupart du coton produit en Afrique était généralement exporté vers des pays d'Asie tels que le Bangladesh, la Chine, le Viet Nam et la Thaïlande. Du fait que l'industrie textile en Asie a été fortement touchée par la chute de la demande des marchés des pays développés et les difficultés logistiques découlant des mesures prises face à la pandémie de COVID-19, les exportations africaines de coton ont elles aussi accusé un fort repli.

1.22. Cette situation a par conséquent mené à une nette détérioration des termes de l'échange de l'Afrique étant donné que les exportations et les ventes de coton ont décliné, que les stocks de coton invendus ont entraîné des coûts imprévus, que les coûts logistiques liés aux exportations de coton ont augmenté et que les coûts des intrants pour les pesticides et les herbicides ont connu une hausse dans certains pays.

1.23. Cette sous-section présente une analyse détaillée de ces tendances, qui est complétée par les réponses données par les PMA à une étude réalisée par l'OMC et le CCIC, qui figure dans la partie II et à l'annexe 1 de la présente étude.

1.4.1 Effets sur les prix du coton

1.24. Les prix mondiaux du coton sont régis par la dynamique de l'offre et de la demande. Le principal facteur influençant la demande de fibres de coton

est le secteur du textile et de l'habillement, qui, lui, reflète la demande des consommateurs; il est aussi influencé par la variation des prix d'autres matières premières pouvant se substituer au coton, telles que les fibres synthétiques, ou, dans une certaine mesure, par la fluctuation des prix des cultures concurrentes dans les mêmes régions.

1.4.1.1 Évolution des prix mondiaux du coton

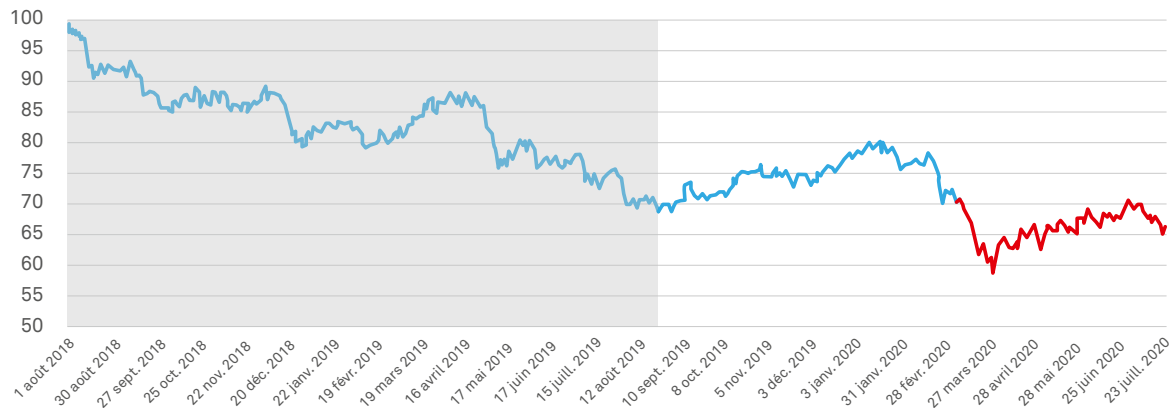
1.25. Le CCIC a indiqué en juillet 2020 que l'«index A»³¹ (prix de référence international pour le coton) s'était effondré en raison de la COVID-19, même s'il suivait déjà une tendance à la baisse depuis 2018 du fait du climat tendu qui régnait dans l'environnement commercial.

1.26. La [figure 9](#), qui reprend les données du CCIC, montre la cotation journalière observée pour l'index A Cotlook; la partie en gris à gauche représente la campagne 2018/19 et la partie en blanc à droite représente la campagne 2019/20. La ligne rouge montre la forte contraction de l'index A depuis début mars 2020, lorsque la pandémie a été déclarée, ainsi que la reprise plus graduelle qui s'est ensuivie.

1.27. À ce moment-là, le CCIC prévoyait que les prix du coton continueraient de subir des pressions à la baisse en raison de l'augmentation des stocks de fin de campagne pendant la saison actuelle et les prochaines saisons, et de la faiblesse de la demande de fibres textiles de la part des marques et des détaillants, avec une demande pour l'habillement qui prendrait de nombreux mois à revenir à la normale. Le CCIC notait également que les tendances des prix des fibres synthétiques pouvaient avoir une influence sur les décisions d'achat prises par les marques et les détaillants du secteur du textile et de l'habillement.

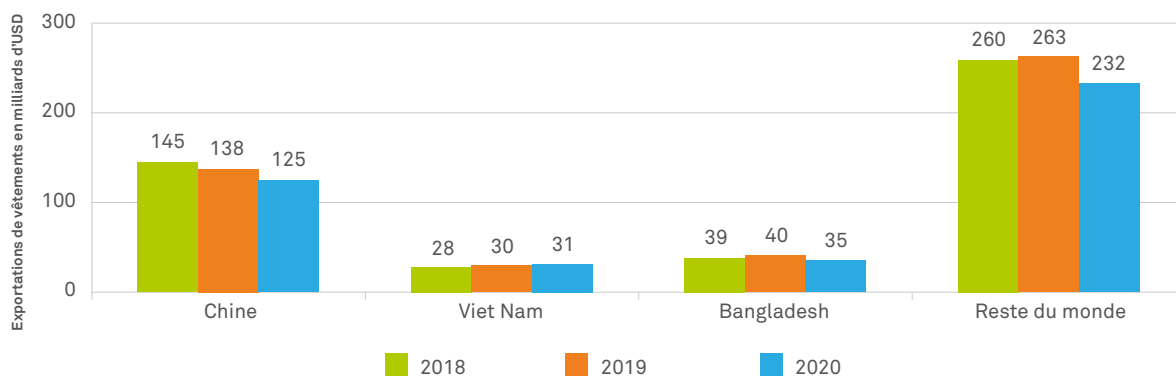
1.28. Plus tard en 2020, les exportations de vêtements de la Chine et du Bangladesh ont connu un repli sans précédent en raison de la crise liée à la COVID-19³². Elles ont baissé de 13% pour le Bangladesh et de 10% pour la Chine. La forte contraction de ces exportations en 2020 était due aux annulations de commandes et à la faiblesse de la demande des importateurs de textiles et de vêtements ([figure 10](#)).

Le prix de référence international pour le coton s'était effondré en raison de la COVID-19, même s'il suivait déjà une tendance à la baisse depuis 2018 du fait du climat tendu qui régnait dans l'environnement commercial.

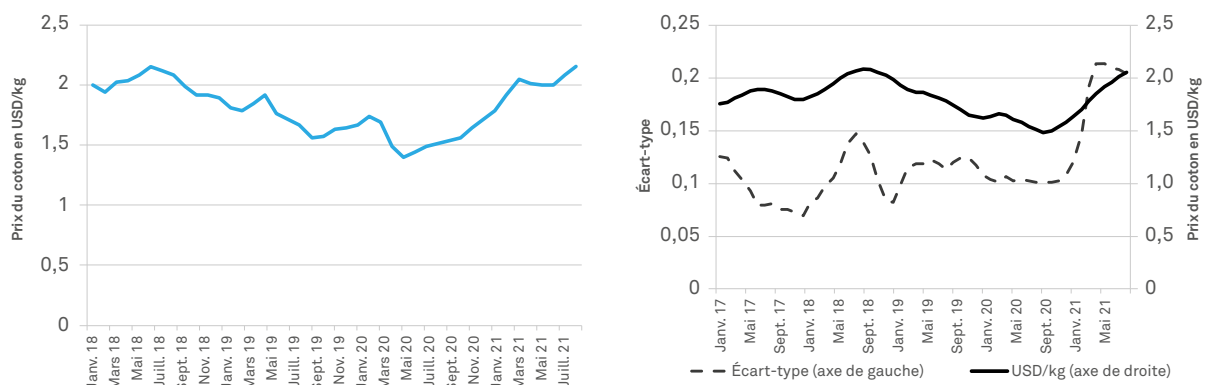
Figure 9: Contraction de l'index A en mars-avril 2020

Note: Le graphique montre la cotation journalière observée pour le Cotlook. Index A, cents/livre (à actualiser après le 04/11/21).

Source: Exposé du CCIC lors de la séance d'information du 30 juillet 2020 ([lien](#)).

Figure 10: Effets de la COVID-19 sur les principaux marchés d'exportation de vêtements

Source: Exposé du CCIC lors de la Discussion spécifique sur le coton de mai 2021 ([lien](#)).

Figure 11: Tendances des prix du coton en 2018-2021, en USD nominaux/kg (graphique de gauche); Perspectives concernant les prix (USD nominaux/kg): moyenne mobile des prix du coton sur 6 mois et écart-type sur 12 mois

Source: Données relatives aux prix des produits de base de la Banque mondiale (la feuille rose).

<https://www.worldbank.org/en/research/commodity-markets>

Calculs de l'auteur.

1.29. Comme le montre la [figure 11](#), dans la droite ligne de l'évolution de l'index, les prix mondiaux du coton ont commencé à baisser en juin 2018, reculant de 2,15 USD/kg à environ 1,5 USD/kg à la mi-2019, avant de tomber à 1,40 USD/kg en avril 2020; ils ont commencé à remonter durant la deuxième moitié de 2020, avec une variation des prix observée de près de 10 cents, ce qui implique une variabilité des prix limitée ([figure 11](#), graphique de droite). La tendance à la hausse s'est confirmée en automne 2020 et jusqu'en juillet 2021, les prix atteignant des niveaux supérieurs à 2 USD/kg en 2021.

1.4.1.2 Comparaison entre les prix du coton et d'autres cultures

1.30. Si l'on élargit l'étude et que l'on compare les prix du coton avec ceux d'autres matières premières agricoles, on peut observer que, si les prix du coton ont affiché une tendance à la baisse du printemps 2018 à mars-avril 2020 avant de connaître un rebond, d'autres cultures importantes ont été moins touchées par le choc lié à la COVID-19 au printemps 2020 lorsque l'on considère la période 2018-2020; en outre, ces autres cultures ont généralement connu une hausse plus forte que le coton dans les mois qui ont suivi, à l'exception du riz. Cela peut s'expliquer par le fait que l'utilisation du coton dépend fortement de la demande pour le textile, tandis que les céréales et les fèves de soja sont à usage alimentaire. Les données sur les prix en 2021 montrent également une certaine stabilisation ou une baisse des prix des céréales et des fèves de soja pendant la deuxième moitié de l'année, tandis que la tendance à la hausse des prix du coton s'est maintenue ([figure 12](#)).

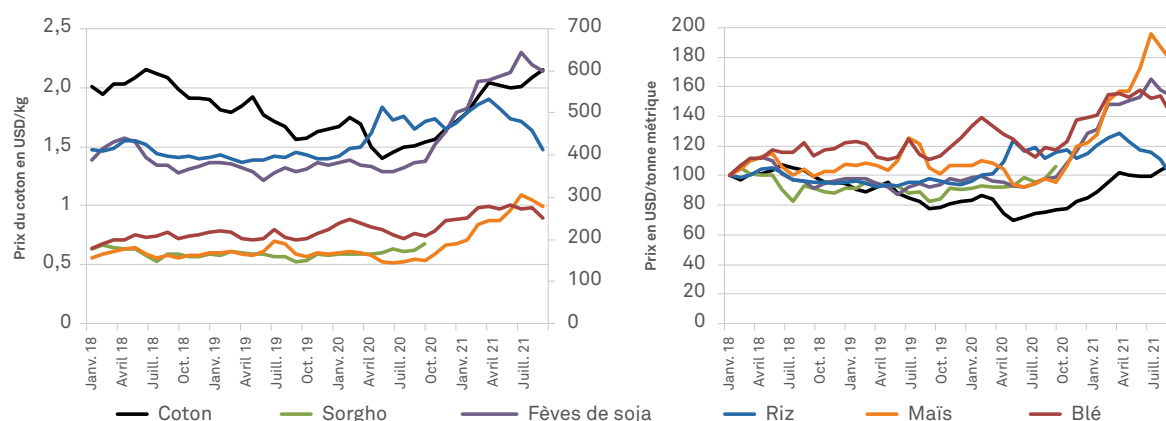
1.4.1.3 Situation dans les pays africains producteurs de coton

1.31. Comme expliqué par le CCIC, les prix du coton graine des cultivateurs dans de nombreux pays africains producteurs de coton de la zone FCFA sont généralement fixés au début de la campagne par les organismes gouvernementaux chargés du coton et les organisations représentant les cultivateurs. Par exemple, les prix au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Sénégal sont restés inchangés en 2020/21 par rapport à la campagne précédente, tandis qu'ils ont baissé au Burkina Faso, au Mali et au Togo.³³

1.32. En outre, si les spécialistes s'attendaient pour 2021 à un redressement des prix internationaux du coton au-delà de 2 USD par kg, les projections anticipaient une diminution du prix des graines en 2020/21 dans certains pays. Ainsi, les prix du coton graine se sont établis en 2019/20 à 0,45 USD par kg au Mali et à 0,42 USD par kg au Cameroun; on s'attend toutefois pour la prochaine saison à une diminution de ces prix de 30% et de 12%, respectivement.³⁴

1.33. Au Mali et dans d'autres pays ouest-africains de la zone franc, l'ensemencement a diminué en raison de la baisse des prix du coton graine. Le manque d'accès à l'information sur les prix de marché et l'incertitude quant à la demande et aux prix futurs du coton ont pesé sur les décisions de production des cultivateurs. En effet, de nombreux agriculteurs africains ont choisi de planter des cultures vivrières pendant la campagne agricole 2020/21 en raison de l'annulation des commandes et des fluctuations de prix qui en ont découlé dans

Figure 12: Prix mondiaux du coton et d'autres cultures



Note:

* Unité: USD nominaux/poids; USD/tonne métrique pour toutes les cultures, sauf le coton, mesuré en USD/kg.

** Index = 100 en janvier 2018 pour le graphique de droite.

Source: Données relatives aux prix des produits de base de la Banque mondiale (la feuille rose).

<https://www.worldbank.org/en/research/commodity-markets>

Calculs de l'auteur.

les chaînes de valeur du textile et du coton, comme indiqué plus haut. La Michigan State University a indiqué par exemple qu'au Mali, les zones de culture du coton sont passées de 365 450 hectares en 2019/20 à seulement 26 632 hectares en juin 2020 (soit une diminution de 93% par rapport à la saison précédente et l'équivalent de 3% du nombre d'hectares généralement destinés à la production de coton dans le pays (810 000 hectares)).³⁵ Il a été fait état d'une situation similaire en Afrique du Sud.³⁶

1.4.2 Les coûts liés à la production et à l'exportation de coton des PMA ont augmenté et la logistique est devenue plus complexe

1.34. Outre les tendances des prix internationaux du coton et la manière dont ces tendances sont reflétées et interprétées dans les contextes nationaux des PMA, les coûts des intrants agricoles et les coûts logistiques/conditions liées aux activités d'exportation sont un autre facteur influençant les résultats à l'exportation des PMA.

1.35. S'agissant des coûts des intrants agricoles, les coûts liés aux engrais ont commencé à augmenter en 2020 et sont restés élevés au niveau international en 2021; ils devraient toutefois baisser en 2022.³⁷ Plusieurs parties prenantes des PMA qui ont répondu à l'étude figurant dans la partie II de la présente étude ont fait état d'une hausse considérable de

ces coûts. Les intrants agricoles liés à la culture du coton comprennent les engrais et les pesticides. D'après les données fournies par le Programme régional de production intégrée du coton en Afrique (PR-PICA), il apparaît que les coûts des pesticides ont fortement augmenté entre les campagnes 2019/20 et 2020/21 dans certains pays, tels que le Bénin et le Burkina Faso. Par exemple, au Bénin le prix du traitement insecticide pour un seul hectare consacré au coton est passé de 3 500 FCFA à 7 000 FCFA d'une campagne à l'autre.

1.36. Parallèlement, il convient d'accorder une attention particulière à l'évolution des coûts du fret maritime et à la perturbation des services dans les principaux ports africains, dont ont fait mention plusieurs sources, y compris le secteur privé.³⁸

1.37. S'il est difficile de collecter des données sur le transport du coton, des renseignements sur l'évolution du fret en vrac et en conteneur peuvent permettre de mieux saisir la situation actuelle. Le Conseil international des céréales (CIC) a indiqué en octobre 2021 que l'indice des prix des céréales et des graines oléagineuses, publié par le CIC et qui couvre cinq marchés de céréales/graines oléagineuses, sept provenances majeures des exportations et environ 300 itinéraires des céréales/oléagineux, était proche de son plus haut niveau jamais enregistré (l'indice a été établi en janvier 2013).³⁹

1.38. Plus précisément concernant la situation des ports africains et des porte-conteneurs⁴⁰, le professeur Thanos Pallis a indiqué lors d'un séminaire



©Shutterstock - Sculpies

de la CNUCED qui a eu lieu en avril 2021 que les escales de porte-conteneurs avaient diminué au total de près de 4% dans les ports africains entre 2019 et 2020. Les ports d'Afrique de l'Ouest ont connu de fortes baisses aux deux premiers trimestres de 2020, mais cette partie du continent africain s'est redressée rapidement durant la deuxième moitié de l'année, ramenant sa variation en pourcentage par rapport à l'année précédente à 0% en décembre 2020.⁴¹

1.39. D'après la même source, les ports qui ont enregistré la plus forte baisse des escales de porte-conteneurs de 2019 à 2020 sont ceux du Mozambique (-28%), de Maurice (-14%), du Kenya (-11%), du Sénégal (-10%), de l'Afrique du Sud (-9%), du Nigéria (-9%) et de l'Égypte (-8%). En outre, les tarifs de transport ont globalement plus que doublé sur la route Shanghai-Afrique de l'Ouest au cours de l'année 2020.⁴²

1.40. Enfin, comme expliqué par le CIC, il existe possiblement un lien entre le commerce du riz et celui du coton en Afrique de l'Ouest. Le Secrétariat du CIC a expliqué que *«les volumes de riz expédiés au Bénin (principalement d'Asie) ont fortement décliné à la fin de 2019 et au début de 2020: seules 29 374 tonnes nominales ont été expédiées en novembre-décembre 2019 (contre 573 441 tonnes à la même période en 2018!); cela était dû à la fermeture des frontières nigérianes, qui a restreint les réexportations de riz vers le Nigéria. [...] [U]ne grande partie du riz exporté au Bénin est expédiée dans des conteneurs, c'est pourquoi cette forte baisse des importations de riz aurait aussi limité le nombre de conteneurs arrivant au Bénin. [...] [L]a chute des importations de riz aurait fortement réduit la disponibilité des conteneurs au Bénin, ce qui aurait rendu les exportations de coton plus difficiles. [Selon cette hypothèse], les conteneurs auraient fait le trajet Asie-Bénin en transportant du riz, puis le trajet retour en transportant du coton. Malgré la réouverture de la frontière entre le Nigéria et le Bénin, il y a récemment eu de fortes perturbations sur les marchés mondiaux de conteneurs, y compris une pénurie de conteneurs chez des exportateurs de riz majeurs en Asie. En conséquence, de nombreux acheteurs se sont regroupés pour utiliser un seul vraquier plutôt que d'importer en utilisant des conteneurs; encore une fois, cela limiterait la disponibilité des conteneurs en Afrique de l'Ouest pour les exportations de coton»*.⁴³

Les ports d'Afrique de l'Ouest ont connu de fortes baisses aux deux premiers trimestres de 2020, mais cette partie du continent africain s'est redressée rapidement durant la deuxième moitié de l'année.

1.4.3 La production de coton, la superficie récoltée et la productivité montrent de la résilience⁴⁴

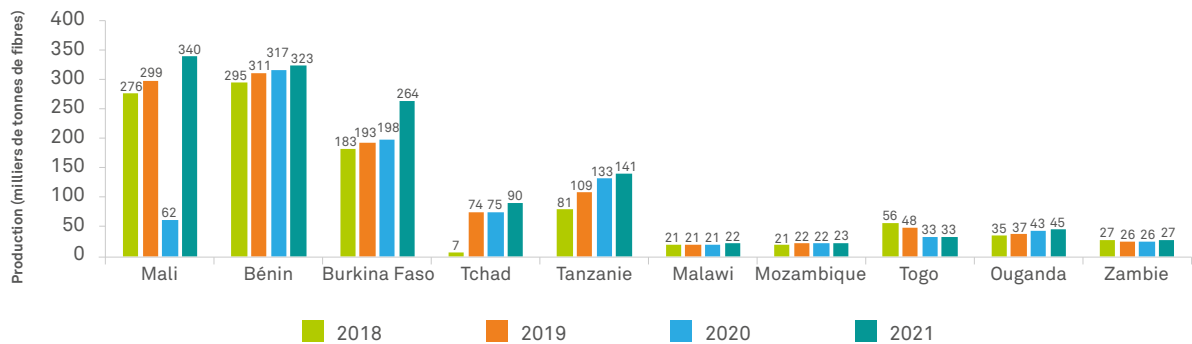
1.41. Les données du CCIC indiquent que la superficie plantée dans les PMA de référence s'est réduite de 16% en moyenne entre 2019 et 2020. Même si la production a baissé de 18% sur la même période, les perspectives semblent indiquer une reprise rapide, avec une hausse estimée de 29% pour la superficie cultivée et une augmentation de 41% des volumes de production entre 2020 et 2021 (figures 13 et 14).

1.42. Les PMA de référence n'ont pas été touchés de la même manière par la pandémie de COVID-19: la production de coton s'est contractée au Mali et au Togo alors qu'elle est restée constante, voire a légèrement augmenté au Bénin, au Burkina Faso, en Ouganda, en Tanzanie et au Tchad.

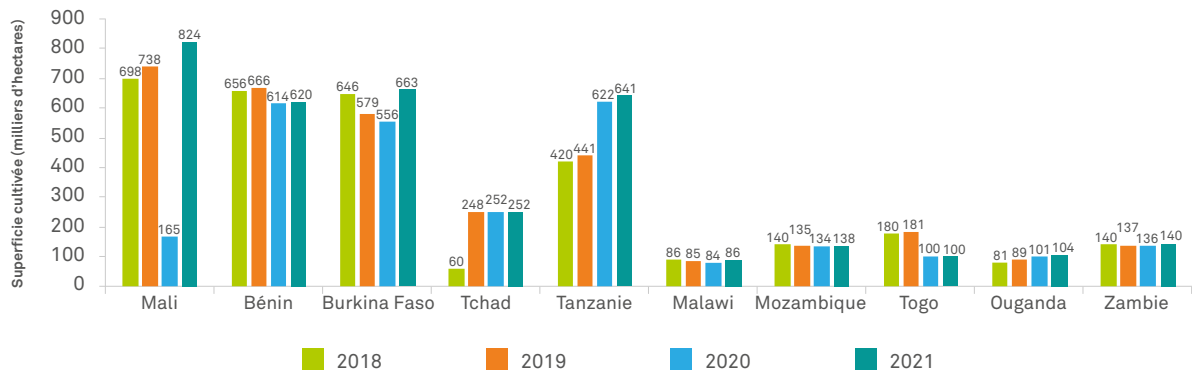
1.43. Au Togo, la production a reculé de 14% pendant la campagne 2019/20 et de 31% pendant la campagne 2020/21; la surface cultivée a diminué d'environ 45% et aucune modification n'a été enregistrée à cet égard pour 2021/22. Parallèlement, au Mali, la surface cultivée et la production de coton ont toutes deux baissé de 78% et de 79% respectivement en 2020/21. On estime toutefois que le Mali est aussi le principal moteur de la reprise 2021/22, avec une hausse de la surface cultivée et de la production d'environ 400% et 450% respectivement.

1.44. S'agissant du Bénin et du Burkina Faso, même si la surface a diminué de respectivement 8% et 4% en 2020/21, la production a légèrement augmenté par rapport à la saison précédente, de 2% et 7% respectivement.⁴⁵

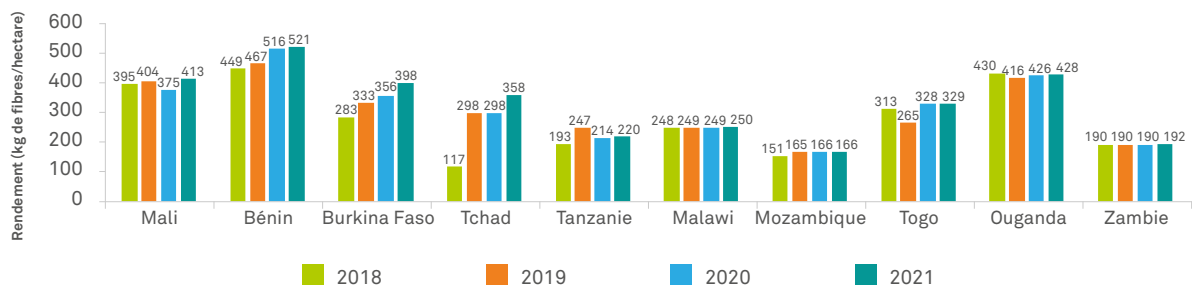
1.45. Comme le montre la figure 15, même si elle reste inférieure aux moyennes internationales, la moyenne des rendements du coton fibre a augmenté en glissement annuel dans le groupe de référence entre 2018 et 2021, d'après les estimations pour cette année. Cela s'explique principalement par l'amélioration de la productivité au Bénin, au Burkina Faso, au Mali et au Tchad: au Bénin, la productivité est supérieure à 500 kg/hectare pour 2020 et 2021, et les rendements dans les trois autres pays devraient être d'environ 400 kg/hectare en 2021. Parmi les autres PMA africains, seule l'Ouganda a des rendements comparables.

Figure 13: Production de coton dans les PMA de référence (milliers de tonnes de fibres)

Source: Recueil de données sur le coton 2021 du CCIC.

Figure 14: Superficie récoltée (milliers d'hectares)

Source: Recueil de données sur le coton 2021 du CCIC.

Figure 15: Rendement (kg de fibres/hectare)

Source: Recueil de données sur le coton 2021 du CCIC.

1.4.4 Effets néfastes sur les exportations de coton⁴⁶

1.46. Comme mentionné plus haut, la COVID-19 a eu des effets néfastes sur les exportations de coton des PMA en raison de l'annulation de commandes, de défaillances logistiques et de l'augmentation de l'incertitude. Les importations d'intrants sont aussi devenues plus coûteuses.

1.47. La [figure 16](#) montre l'importance du coton dans les exportations des PMA de référence, ainsi que la corrélation entre les volumes et la valeur du coton exporté d'un côté, et la part du coton dans les exportations totales de marchandises de l'autre.

1.48. De 2019 à 2020, la valeur des exportations de coton du groupe de PMA de référence a diminué de 34%, une baisse bien plus marquée que celle de 9% enregistrée par les exportations combinées de l'ensemble des exportateurs de coton du monde. Cela équivaut à une perte nette de recettes d'exportation de plus de 500 millions d'USD pour l'ensemble du groupe entre 2019 et 2020. Le [tableau 3](#) montre la forte variation des effets de la COVID-19 au niveau des pays: la valeur des exportations et l'importance des exportations de coton dans le total des exportations ont diminué dans 6 des 10 pays de référence en 2019 et 2020, tandis qu'elles ont augmenté ou sont restées

stables au Bénin, en Ouganda, en Tanzanie et au Tchad ([figure 16](#) et [tableau 3](#)).

1.49. La [figure 17](#) montre que, globalement, les quantités et les valeurs exportées en glissement annuel suivent une tendance analogue, sans corrélation apparente avec les fluctuations de prix.

1.50. Enfin, les données des exportations mensuelles peuvent aussi aider à mieux saisir les effets à court terme de la pandémie de COVID-19 sur les exportations. Comme le montre la

[figure 18](#), les données disponibles semblent indiquer que la pandémie n'a pas touché les exportations mensuelles de coton des pays du C-4 de la même façon.

1.51. Étant donné que la capacité de stockage est très limitée en Afrique de l'Ouest et que l'ensemencement du coton dans cette sous-région a lieu entre juin et juillet, les exportations de coton reprennent généralement entre janvier et juin chaque année pendant la période qui suit la récolte (octobre-novembre).

1.52. Cependant, les données mensuelles pour le début de 2020 montrent que la pandémie pourrait avoir eu des effets sur les flux d'exportations mensuelles dans les pays du C-4.

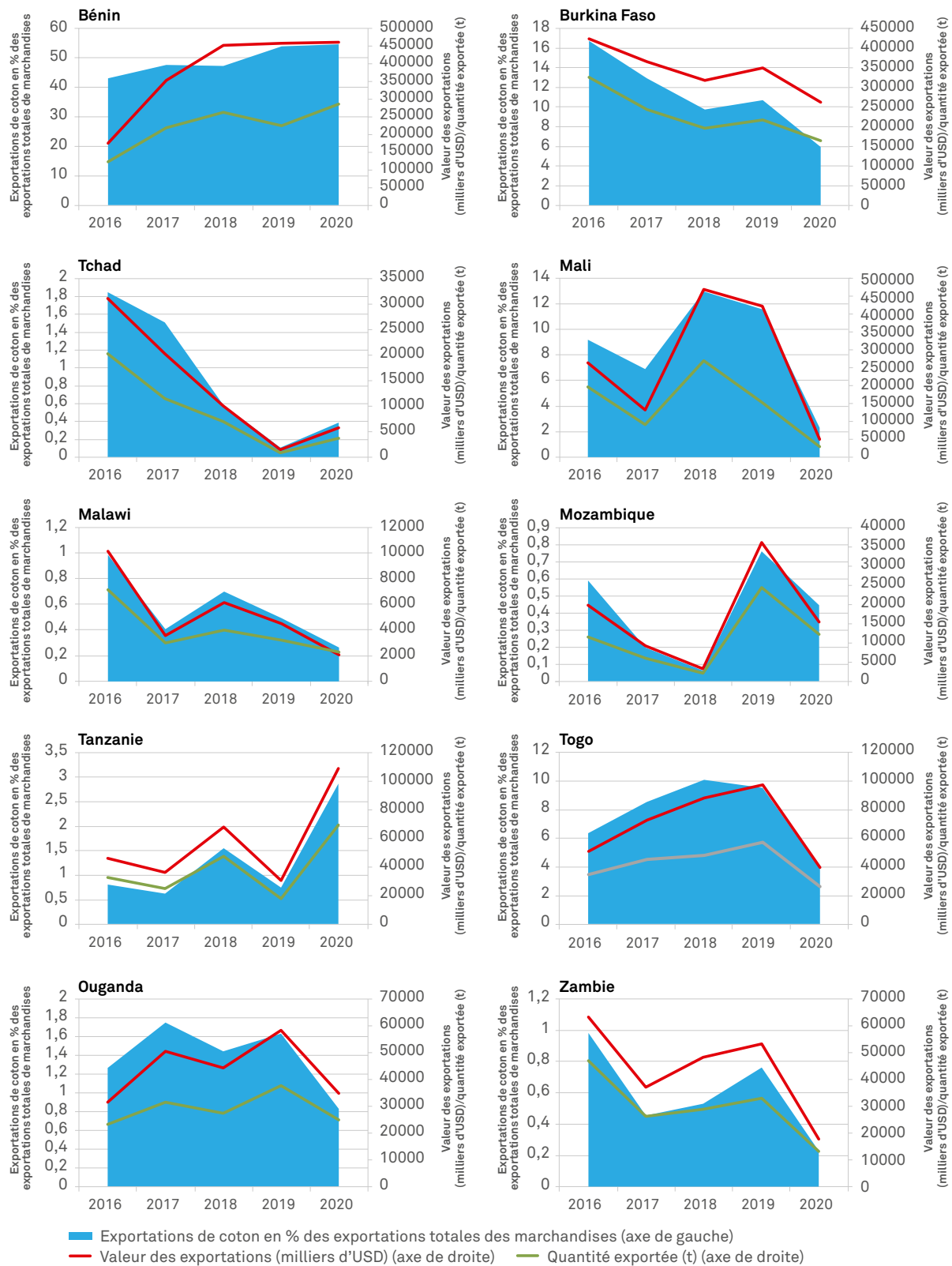
Tableau 3: Valeur des exportations de coton (millions d'USD) dans les PMA de référence et variation en%, 2019-2020

Exportateurs	2016	2017	2018	2019	2020	% de variation 2019-2020
Monde	11 173	14 236	16 681	15 717	14 306	-9%
Total – groupe de PMA de référence	1 117	1 081	1 505	1 511	997	-34%
Bénin	175	352	449	456	460	0%
Burkina Faso	425	367	318	351	262	-25%
Tchad	31	20	10	1	6	307%
Mali	263	132	469	421	49	-88%
Malawi	10	3	6	4	2	-54%
Mozambique	20	9	3	36	15	-57%
Tanzanie, République-Unie de	46	36	68	30	109	256%
Togo	51	72	88	97	39	-59%
Ouganda	31	50	44	58	34	-40%
Zambie	63	37	48	53	17	-67%

Source: Base de données Trade Map de l'ITC (SH5201 et SH5203).

Note: Les chiffres et les pourcentages figurant dans le tableau ont été arrondis. Calculs de l'auteur.

Figure 16: Valeur, quantité et part des exportations de coton par rapport au total des exportations de marchandises dans les PMA de référence



Notes:

* Recueil de données sur le coton du CCIC pour la quantité exportée par le Bénin en 2019. Produits: SH5201 et SH5203. Les valeurs originales sont en dollar des États-Unis (nominal).

Source: Base de données Trade Map de l'ITC.

Calculs de l'auteur.

1.53. Au Bénin par exemple, les exportations mensuelles de coton ont enregistré une forte contraction en mars-avril 2020, qui pourrait être liée aux effets de la pandémie sur le transport maritime et la logistique, se sont redressées le reste de l'année 2020. Un autre repli marqué peut être observé à partir des données disponibles pour décembre 2020 et janvier 2021, malgré les prévisions de reprise totale des experts pour l'année 2021.

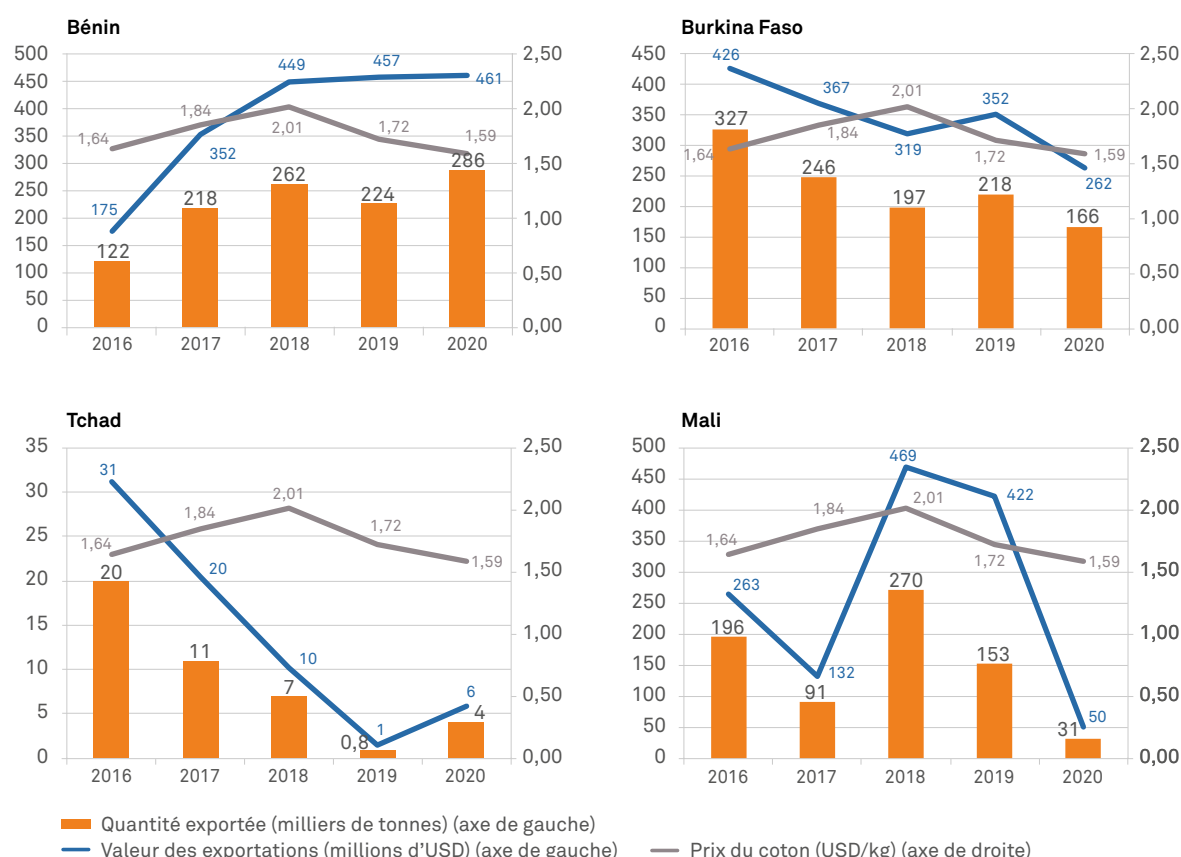
1.54. Au Burkina Faso, les exportations mensuelles en 2020 semblent avoir suivi une évolution relativement analogue à celle enregistrée en 2018 et 2019. Là encore, les données montrent une tendance négative pour les premiers mois de 2021.

1.55. Au Mali, les effets de la pandémie sont plus visibles sur toute l'année 2020, avec toutefois un redressement important au début de 2021.

1.4.5 De nouvelles structures des échanges et de nouveaux liens commerciaux ont émergé en 2020

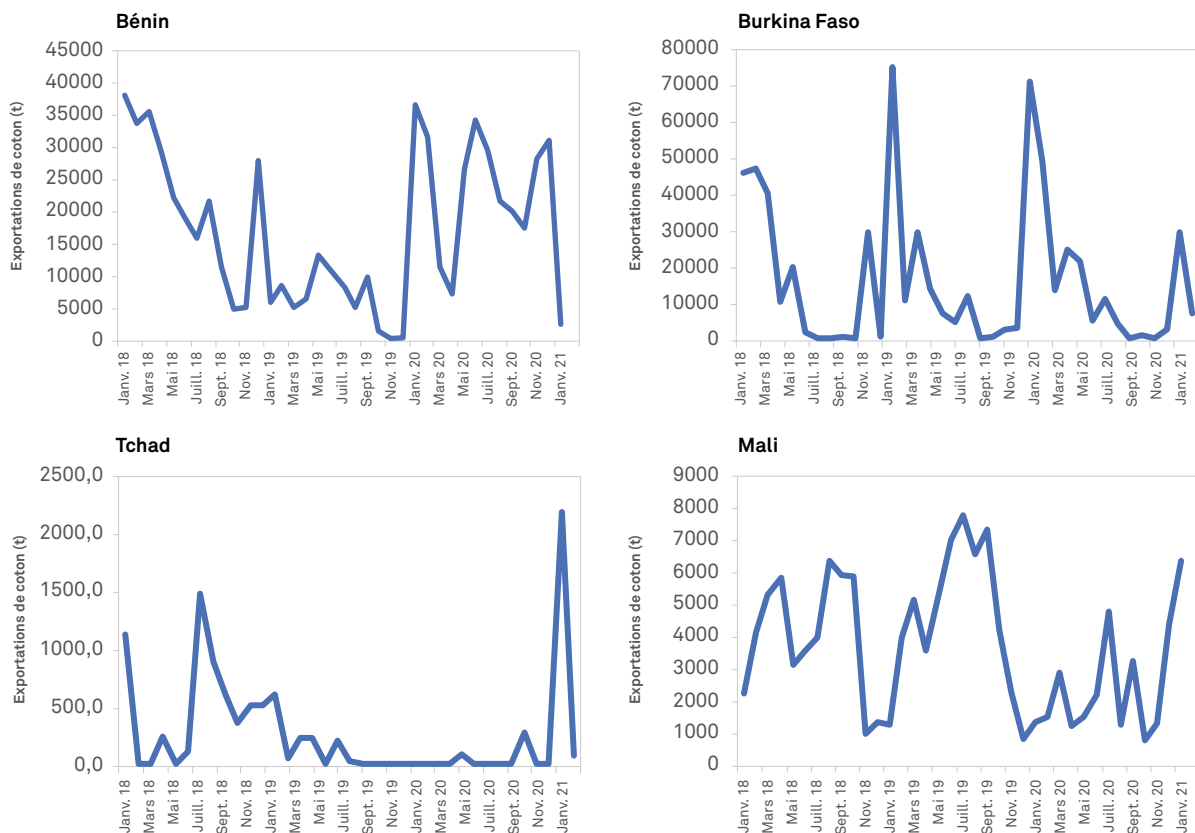
1.56. Comme le montre la [figure 16](#) plus haut, c'est au Bénin, en Tanzanie et au Tchad que les exportations de coton ont augmenté le plus, un phénomène qui s'explique par une hausse des exportations vers le Bangladesh, le Pakistan, l'Indonésie et l'Allemagne ([figure 19](#)). Les exportations à destination du Bangladesh et du Pakistan étaient particulièrement importantes pour le Bénin et la Tanzanie étant donné que les importations ont baissé dans trois de leurs cinq principales destinations d'exportation pendant la première année de la pandémie (2020). La diminution de la production au Pakistan peut aussi expliquer la croissance marquée des importations du pays pendant les campagnes cotonnières 2019/2020 et 2020/2021.⁴⁷

Figure 17: Dans les pays du C-4, la quantité de coton exportée et la valeur des exportations suivent des tendances analogues sur la période 2016-2020



Source: Base de données Trade Map de l'ITC; données du CCIC pour la quantité exportée par le Bénin en 2019.
 Produits: SH5201 et SH5203.
 Calculs de l'auteur.

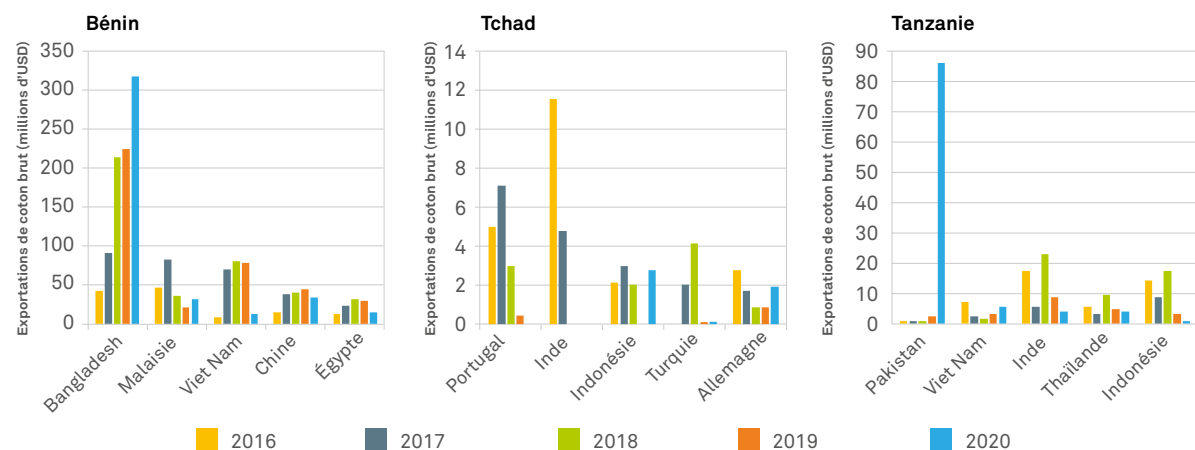
Figure 18: Données sur les exportations mensuelles de coton montrant les effets de la pandémie sur les pays du C-4 (tonnes)



Notes: Le Tchad a présenté plusieurs données manquantes, représentées par «0» dans le graphique correspondant. Les graphiques ont été élaborés principalement sur la base de la base de données Trade Map de l'ITC; la base de données Comtrade de l'ONU et du Trade Data Monitor ont été utilisées comme sources complémentaires (codes SH5201 et SH5203). Contrairement aux données annuelles sur les quantités exportées par le C-4 qui sont exprimées en milliers de tonnes, les données mensuelles sont exprimées en tonnes afin de faciliter l'interprétation.

Source: Base de données Trade Map de l'ITC. Base de données Comtrade de l'ONU. Trade Data Monitor. Calculs de l'auteur.

Figure 19: Exportations de coton brut de certains PMA par destination, en millions d'USD



Source: Analyse du commerce et des marchés de l'ITC.
Note: (SH 5201, non cardé ni peigné).

Figure 20: Exportations de coton brut d'autres PMA par destination, en millions d'USD



Note: (SH 5201, non cardé ni peigné).

Source: Analyse du commerce et des marchés de l'ITC.

1.57. Les exportations de coton du Bénin à destination du Bangladesh ont augmenté de 41% entre 2019 et 2020, tandis que la valeur des importations a baissé dans trois des cinq principales destinations d'exportation du pays: les exportations du Bénin à destination du Viet Nam ont chuté de 84%, celles à destination de la Chine, de 21% et celles à destination de l'Égypte, de 50%.

1.58. Parmi les PMA, le Bangladesh est le premier importateur et consommateur de coton. De 2018 à 2021, le pays représentait en moyenne 98% du total des importations des PMA et 87% du total de la consommation de coton des PMA. Malgré la pandémie de COVID-19, les importations et la consommation du pays ont augmenté de respectivement 13% et 9% pendant la campagne 2020/2021. La hausse de la demande peut être due à la réponse du pays à la pandémie, qui prévoyait de tester les employés, d'adopter des protocoles sanitaires et de restructurer les contrats avec les détaillants. Les importations du Bangladesh ont diminué de 3% et la consommation de 5% sur la campagne 2019/2020; elles se sont toutefois rapidement redressées⁴⁸.

1.59. Ces données préliminaires illustrent les différences entre les pays en termes de structure géographique des exportations et soulignent l'hétérogénéité des effets de la pandémie de COVID-19 sur l'offre et la demande dans les pays; il conviendrait d'approfondir davantage l'analyse de l'évolution de cette structure des échanges.

1.60. Il est intéressant de voir que d'autres PMA du groupe de référence qui ont enregistré une baisse des exportations pendant la campagne de commercialisation 2020 ont aussi connu d'importants changements dans la structure des échanges la même année (figure 20); par exemple, les exportations du Togo ont augmenté à destination de l'Inde.

1.4.6 La pandémie de COVID-19 a accéléré certaines tendances relatives aux préférences des consommateurs partout dans le monde

1.61. Comme souligné par le CCIC, les données préliminaires disponibles semblent indiquer que la pandémie de COVID-19 a modifié et accéléré certaines tendances dans l'industrie de la mode étant donné que les consommateurs ont davantage eu recours aux achats en ligne et que certains d'entre eux ont exprimé une plus grande préoccupation en ce qui concerne l'équité et la justice sociale. Parallèlement, plusieurs marques et détaillants ont cherché à changer l'industrie de la mode en appliquant des modèles d'activité plus durables.⁴⁹

1.62. Le rapport d'Euromonitor sur les tendances en matière de consommation en 2021 montre que les consommateurs ont accordé une plus grande attention aux actions des entreprises pendant les confinements.⁵⁰ Des représentants du secteur privé ont aussi formulé des observations sur ces tendances apparentes (encadré 2).

Encadré 2: Point de vue du secteur privé sur les prix, la logistique et les tendances du marché mondial pendant et après 2020 (original français)

«D'un point de vue strictement cotonnier, nous avons fait remarquer lors de notre dernier point à l'été dernier que les cours s'étaient particulièrement bien rétablis depuis les plus bas constatés en mars 2020. Malgré la chute brutale de la production de coton liée aux fermetures des moyens de production, la consommation avait repris relativement rapidement, gommant ainsi les excès d'offres sur le marché.

Aussi, des conditions de production moins bonnes que prévues et une saison d'ouragans particulièrement active ont ramené à la baisse certaines productions (USA, Pakistan). Pendant ce temps, la demande a aussi évolué de manière structurelle. Autant la consommation de vêtements a beaucoup chuté en 2020, celle-ci a été remplacée par une consommation de biens de consommation plus courants comme les textiles de maison, canapés, rideaux, tapis, reflétant le fait que les consommateurs restaient chez eux refaisaient leurs intérieurs, travaillant en télétravail. Tous ces produits pèsent beaucoup plus en termes de consommation brute, étant 100% coton sans matières synthétiques.

La demande de vêtements a entre-temps repris, revenant quasi à des niveaux de 2019, nous amenant à des niveaux de prix assez élevés aujourd'hui.

L'impact de la reprise a toutefois eu un impact très marqué sur la logistique globale, et en particulier le commerce maritime. L'activité économique reprenant de manière assez vigoureuse à travers la planète, les compagnies maritimes ont été amenées à rééquilibrer leurs flottes et leurs équipements (containers) au flux les plus actifs (et les plus rémunérateurs). Tous les pays, et en particulier l'Afrique de l'Ouest, ont été alors fortement impactés par des hausses brutales des cours de fret. Et la plupart des lignes ont aussi tout simplement arrêté de desservir certains ports Africains. Les sociétés cotonnières, ou les négociants, se sont retrouvées bloquées sans autre recours que d'attendre que les lignes maritimes veuillent bien reprendre ces lignes. Nous sommes restés bloqués pendant plusieurs mois sans pouvoir embarquer.

Les conséquences ont été assez graves. Les clients de coton africains, ayant contracté ces achats, devaient impérativement recevoir leur marchandise, faute de quoi ils devaient se tourner vers d'autres origines. Mais celles-ci ont dû faire face à une situation équivalente. Donc toute la chaîne de valeur a beaucoup souffert et cette situation perdure encore aujourd'hui, même si elle s'est un tout petit peu améliorée ces dernières semaines.

La pandémie a aussi accéléré un processus d'amélioration de la responsabilité sociale et environnementale dans la chaîne d'approvisionnement cotonnière. Avec la mise en faillite de certains distributeurs textiles liée à la chute de la consommation, nous avons vu émerger un nouveau type de consommateur, achetant en ligne et étant plus porté sur l'éthique de ses fournisseurs. Certaines régions ont été pointées du doigt. On voit aujourd'hui beaucoup d'initiatives mettant en valeur plus de transparence et de durabilité dans la chaîne de valeur.»

Source: Charles Jannet, Directeur d'Ecom Agroindustrial Corp. Ltd et Président d'Afcot, septembre 2021.

Partie II

2 Reprise et résilience – mesures adoptées et prochaines étapes

2.1. La pandémie de COVID-19 a été accompagnée de diverses restrictions qui ont touché de différentes manières plusieurs secteurs économiques. Plus précisément, les restrictions à la libre circulation des personnes et les confinements imposés dans le cadre de la lutte contre la pandémie ont eu une incidence négative sur le secteur agricole dans son ensemble et sur le coton en particulier.

2.2. Comme indiqué dans la partie I, dans la plupart des PMA de référence, la production, les importations et les exportations de coton ont été muselées par la pandémie et les mesures prises pour lutter contre celle-ci. En parallèle, la diminution des ressources humaines disponibles et la fermeture de certains maillons de la chaîne d'approvisionnement ont créé des obstacles supplémentaires pour ces pays. Il est donc essentiel que tous les acteurs du secteur du coton tirent les leçons nécessaires de la pandémie et adoptent leurs stratégies en en tenant compte.

2.3. Dans ce contexte, la partie II de la présente étude donne tout d'abord un aperçu des flux d'aide

au développement consacrés spécifiquement au secteur du coton, puis, l'accent est mis sur les réponses données par les acteurs publics et privés du secteur du coton dans les PMA de référence dans le cadre d'une enquête conjointe élaborée par les secrétariats de l'OMC et du CCIC, qui avait été distribuée entre mi-juillet et mi-août 2021 afin d'obtenir des renseignements de première main sur les effets de la COVID-19 sur le secteur du coton, ainsi que les prochaines étapes suggérées par les parties prenantes des PMA.

2.1 Baisse des flux d'aide au développement consacrés spécifiquement au coton entre 2020 et 2021

2.4. Comme le montre la [figure 21](#), le montant total des engagements concernant des projets en cours spécifiques au coton a diminué de 17% entre novembre 2020 et mai 2021, comme indiqué dans la



révision de mai 2021 du «Tableau évolutif sur l'aide au développement en faveur du coton» de l'OMC.⁵¹ Cette chute représente une baisse de plus de 41 millions d'USD par rapport à la précédente révision. Les décaissements ont également reculé pour s'établir à un peu plus de 63 millions d'USD contre 67 millions d'USD dans la précédente révision. Toutefois, un nouveau projet en cours spécifique au coton a été ajouté pendant cette période, portant le nombre total de ces projets à 27. L'annexe 3 contient un extrait de la dernière version du Tableau évolutif, avec des détails sur des projets spécifiques et leur situation opérationnelle, ainsi que sur les donateurs et les bénéficiaires.

2.5. Ces données préliminaires et les éventuels liens avec la pandémie de COVID-19 devraient être interprétés avec prudence, compte tenu des délais habituels prévus dans le cycle des projets. L'impact principal pourrait concerner les décaissements dans le cas de projets mis à l'arrêt en raison de la pandémie. Des travaux supplémentaires avec les organismes de développement pertinents pourraient être utiles pour approfondir cette analyse.

Le montant total des engagements concernant des projets en cours spécifiques au coton a diminué de 17% entre novembre 2020 et mai 2021.

2.2 Analyse des réponses à l'enquête menée par l'OMC et le CCIC

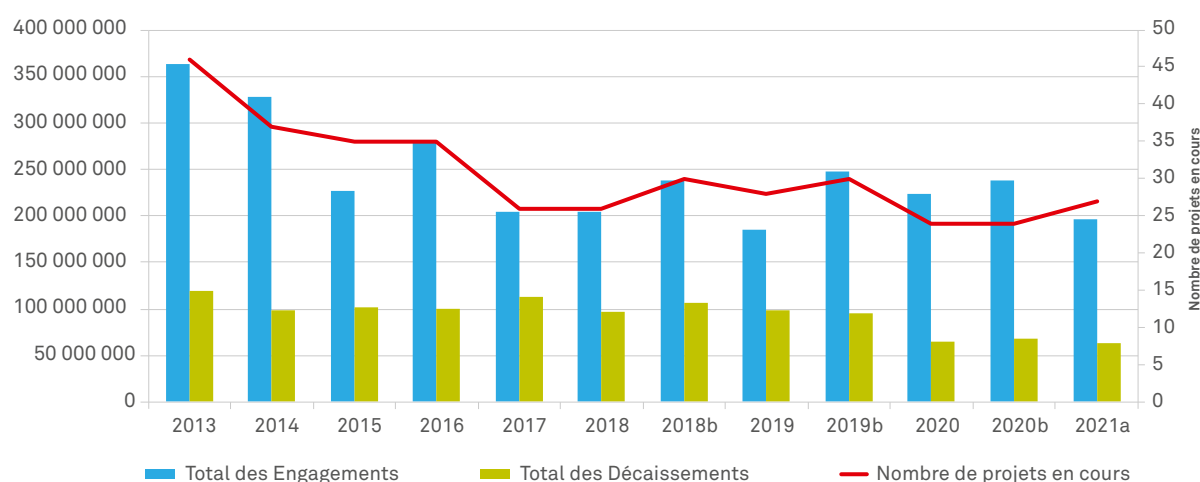
2.6. Les secrétariat de l'OMC et du CCIC ont distribué une enquête aux PMA Membres et observateurs pendant la période allant du 15 juillet au 15 août 2021. Cet exercice avait pour but de recueillir des renseignements de première main concernant les effets de la pandémie sur le secteur du coton en 2020 et en 2021. Au total, neuf PMA ont répondu à l'enquête (l'annexe 1 contient des renseignements détaillés sur ces PMA).

2.7. En substance, les réponses données par les PMA dans le cadre de l'enquête suggèrent que les effets les plus graves, au niveau national, ont été enregistrés tant en 2020 qu'en 2021 et concernent les exportations de fibres et la disponibilité des intrants de production. Les PMA répondant n'ont pas fourni de renseignements spécifiques concernant les prix.

2.3 Mesures prises par les PMA au niveau national

2.8. À la question 5 de l'enquête, il était demandé aux répondants de décrire toutes les mesures de relance face à la COVID-19 qui avaient été prises ou mises en œuvre pendant la pandémie pour soutenir les secteurs de l'agriculture et des textiles, le commerce, les importations et les exportations.

Figure 21: Aperçu des engagements et des décaissements de l'aide au développement consacrés spécifiquement au coton et nombre de projets enregistrés dans le tableau évolutif (USD, axe de gauche)



Source: Calculs des auteurs sur la base des documents pertinents de la série WT/CFMC/6/*.

2.9. Il ressort des réponses à l'enquête que les mesures mises en œuvre pendant la pandémie concernant le **secteur agricole** comprenaient des programmes d'aide économique urgente face à la pandémie ou des plans nationaux de lutte contre la COVID-19. Certaines de ces mesures ont pris la forme de plans de relance macroéconomiques, qui couvraient également le secteur agricole, y compris pour ce qui est de relancer la commercialisation et la production agricoles. Les données recueillies indiquent également que certains gouvernements ont facilité l'accès aux intrants agricoles, notamment en les subventionnant. Les fonds nationaux de développement agricole ont également fourni un soutien au secteur.

2.10. Pour ce qui est des mesures concernant le commerce, les exportations et les importations, les réponses à l'enquête indiquent que certains pays ont fourni une aide financière aux importateurs et ont accordé des prêts à taux réduit aux producteurs de vêtements et de textiles.

2.11. Les autres mesures très répandues visant à promouvoir la reprise comprenaient un soutien financier pour les grands exploitants agricoles, une prorogation des délais pour le règlement de la taxe industrielle et des programmes d'investissement dans les infrastructures industrielles.

2.12. Le [tableau 4](#) ci-après résume les mesures mentionnées par les PMA qui ont répondu à l'enquête.

Tableau 4: Mesures nationales de lutte contre la pandémie telles que mentionnées par les PMA qui ont répondu à l'enquête⁵²

Pour le coton	Pour l'agriculture et les infrastructures
- Maintien des intrants et du prix d'achat du coton graine pendant la campagne agricole 2020/21. - Interdiction des microcrédits aux producteurs pour les productions vivrières. - Maintien des prix de vente du coton graine et des prix d'achat des intrants. - Autorisation accordée aux exploitations cotonnières d'utiliser des devises étrangères pour importer des semences Bt. - Autorisation accordée aux utilisateurs de coton d'importer du coton pendant la fourniture de coton et, s'ils produisent plus de coton que nécessaire, autorisation de l'exporter sur le marché. - Augmentation du prix d'achat du coton graine provenant de producteurs; subventionnement des intrants. - Subventionnement du prix d'achat de base pour les producteurs et les intrants à concurrence d'environ 50 milliards de francs CFA, ainsi que d'environ 0,5 milliard de francs CFA pour l'organisme de la base nationale pour le coton. - Octroi de prêts à des cultivateurs de coton potentiels.	- Fourniture par le Fonds de soutien au développement agricole d'une ligne de crédit de 15 milliards de kwanzas pour financer des exploitations familiales et agricoles, avec un taux d'intérêt ne dépassant pas 3%. - Facilitation de l'accès aux intrants agricoles. - Établissement de conditions de marché durables, fourniture d'intrants et offre de main-d'œuvre efficace. - Soutien des pouvoirs publics en faveur de la disponibilité des semences, pesticides et engrais sur le marché. - Subventionnement des intrants agricoles et des prix d'achat de base pour les producteurs à concurrence d'environ 50 milliards de francs CFA; organisation de réunions nationales sur le coton pour environ 0,5 milliard. - Octroi d'un crédit d'impôt de 12 mois aux entreprises sur le montant de la TVA à payer pour l'importation de biens d'équipement et de matières premières qui sont utilisés pour la production de biens du panier alimentaire de base. - Subventionnement d'importations agricoles telles que les importations de tracteurs et d'autres outils et intrants. - Soutien financier aux activités économiques et aux importateurs. - Adoption de mesures budgétaires et accès au financement pour les mois d'avril, mai et juin 2020 (notamment: i) exonération de la TVA sur la vente de produits utilisés dans la lutte contre la COVID-19; ii) exonération des taxes et des droits de douane sur les produits pharmaceutiques, le matériel de consommation médicale et les équipement relevant de la lutte contre la COVID-19; iii) suspension des opérations de contrôle sur place, à l'exception des cas avérés de fraude; iv) annulation automatique des sanctions et des amendes dues; etc.);

Tableau 4 suite

Pour le coton	Pour l'agriculture et les infrastructures
	• Établissement d'un fonds de solidarité doté de 5 milliards de CFA en faveur des acteurs du secteur informel, en particulier les femmes, afin de relancer les activités de commerce des fruits et des légumes. • Les fournisseurs de produits chimiques ont également reçu les devises étrangères nécessaires pour répondre aux exigences de la Banque nationale en matière de devises étrangères. • Admission de licences sans règlement financier.⁵³ • Prorogation du délai pour le règlement de la taxe industrielle. • Soutien du fonds national de développement agricole. • Soutien aux producteurs par la mise en place d'outils de mécanisation agricoles. • Soutien financier pour les grands exploitants agricoles (fonds de roulement). • Programme de construction de pistes doté d'environ 400 milliards de francs CFA.
Autres mesures	
• Adoption d'un plan national de lutte contre la COVID-19 doté de 391 milliards de francs CFA (ce plan porte sur la réponse sanitaire, ainsi que sur la couverture des mesures de relance sociale et économique). • Établissement d'un Fonds de relance économique après la COVID-19 doté de 100 milliards de francs CFA. • Financement de la recherche sur les maladies infectieuses et la production des médicaments pharmaceutiques à hauteur de 15 milliards de francs CFA. • Des efforts ont été faits pour rassembler les demandes requises concernant les produits chimiques et les transférer aux fournisseurs de produits chimiques afin qu'elles puissent être prioritaires. • Programme d'investissement dans les infrastructures industrielles d'environ 48 milliards de francs CFA. • Des périodes de fermeture des frontières et de confinement de 2 semaines ou plus. Mobilité restreinte au sein du pays en raison des couvre-feux. Quarantaine de 14 jours aux points d'entrée. • Investissement en faveur des petits exploitants agricoles reconnus afin de produire des produits alimentaires pour l'économie nationale. Cela aura pour effet de protéger les emplois et de créer de nouvelles possibilités en matière de recettes publiques. • Le gouvernement a augmenté le financement de santé publique accordé aux centres de santé locaux et communautaires pour mettre en place des tests de masse et accroître les capacités en matière de suivi et de traçage. Faire respecter la distanciation sociale et les mesures sanitaires. • Vaccination du personnel de première ligne et respect de la distanciation physique, désinfection, port du masque, ne pas porter ses mains à la bouche et au nez et tousser dans son coude. • Obligation de test pour franchir les frontières, reprise des vols internationaux. • Transparence accrue des pouvoirs publics. • Lutte contre les théories du complot. • Respect et application stricts des protocoles non-pharmaceutiques. • Réduction de 25% sur les licences en faveur des entreprises actives dans le transport de voyageurs, l'hôtellerie et le tourisme. • Application d'un taux de TVA réduit de 10% au secteur de l'hôtellerie et de la restauration.	

2.3.1 Recommandations formulées par des parties prenantes du secteur public et du secteur privé des PMA concernant les mesures visant à soutenir la reprise et la résilience

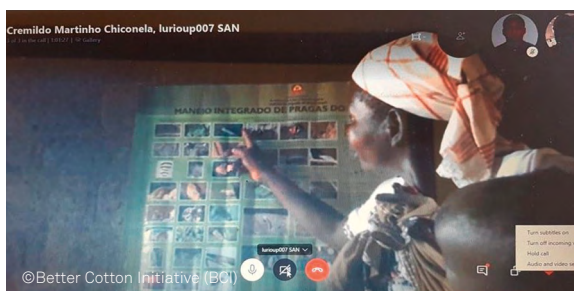
2.13. À la question 6 de l'enquête, il était demandé aux répondants de recommander des approches optimales qui pourraient être adoptées par les pouvoirs publics, le secteur privé ou les deux, afin de permettre une reprise rapide après les effets négatifs de la COVID-19 et de renforcer la résilience face aux chocs futurs. Encore une fois, il était demandé aux répondants de se concentrer sur les mesures relatives à l'agriculture, aux textiles, au commerce, aux importations et aux exportations.

2.14. Concernant le secteur agricole, les répondants ont souligné ce qui suit:

- **Passage au numérique:** Il est ressorti des réponses à l'enquête que pendant la pandémie, il a été essentiel pour les PMA de faire passer au numérique les systèmes utilisés pour les approvisionnements et les intrants, en raison du manque de ressources humaines imputable aux mesures de confinement liées à la COVID-19. Les répondants ont aussi demandé que l'on adopte des plates-formes de formation à distance pour le personnel de vulgarisation et les agriculteurs, mette en place des services de paiement électronique pour les agriculteurs pour qu'ils puissent éviter de manipuler de l'argent liquide, et développe la technologie pour stimuler la productivité du secteur du coton, de même que les plates-formes de commerce électronique.
- **Intrants agricoles:** Dans les réponses à l'enquête auprès des PMA, il a été insisté sur l'importance d'un accès rapide et abordable aux intrants agricoles, notamment à des semences de qualité, de l'existence de programmes de soutien pour l'achat d'intrants en faveur des

producteurs de coton, et de la mise en place d'un système officiel d'approvisionnement en graines certifiées. Les répondants ont indiqué que la pandémie de COVID-19 a signifié aussi que les producteurs de coton ont désormais davantage besoin d'être soutenus pour pouvoir acquérir des outils et des machines agricoles, car le prix de ces produits a augmenté en raison de la hausse du prix de l'acier.⁵⁴

- **Financement:** Les parties prenantes des PMA qui ont répondu à l'enquête ont sollicité des programmes de relance économique, en particulier s'agissant de l'accès aux intrants, de mesures d'aide dans le contexte de la relance et de subventions aux agriculteurs pour les intrants agricoles. Certains répondants ont estimé que des lignes de crédit à taux d'intérêt bonifiés pourraient aussi être accordées pour faciliter l'accès à des intrants comme les semences, les engrais, les machines et divers équipements, afin d'améliorer la productivité du coton et de promouvoir le bien-être économique dans les zones rurales.
- Certains répondants ont indiqué qu'il serait souhaitable **d'augmenter la capacité d'entreposage des entreprises d'égrenage de coton** pour améliorer leur compétitivité et de créer des incitations à améliorer la productivité du secteur coton au niveau des coopératives de petits exploitants agricoles. De la sorte, on veillerait également à ce que la qualité du coton ne soit pas altérée en cas de retards liés aux transports.
- **Stabilisation des prix:** Parmi les répondants à l'enquête, certains producteurs ont suggéré que le prix d'achat actuel du coton graine soit maintenu, tandis que certains acheteurs se sont déclarés favorables à un subventionnement de son prix.
- **Amélioration de la fertilité des sols et des pratiques agricoles:** Les personnes interrogées ont souligné l'intérêt d'une meilleure gestion



de la fertilité des sols, de l'adoption de systèmes d'irrigation complémentaires, de la modernisation et de la mécanisation. Ils ont aussi mentionné l'exécution de programmes d'adaptation aux changements climatiques et la formation continue aux bonnes pratiques agronomiques.

- **Politiques commerciales, à l'exportation et à l'importation:** Les répondants ont préconisé des procédures réglementaires simplifiées à l'importation et à l'exportation; l'exonération ou la diminution des taxes à l'exportation et à l'importation pour les produits agricoles (y compris le coton); un assouplissement du commerce des intrants, des machines et du matériel agricole, y compris par une diminution des droits de douane; et un assouplissement des restrictions internationales, notamment en ce qui concerne les vols internationaux.
- **Textiles:** Les répondants ont indiqué que des politiques, consistant notamment à réduire les coûts énergétiques et à accorder des subventions, seraient souhaitables pour soutenir la transformation et la consommation locales. Ils ont aussi souligné qu'il importe de promouvoir et de renforcer les capacités de transformation des unités de production et des infrastructures du secteur textile pour soutenir les activités de transformation dans ce secteur, et de promouvoir parallèlement le secteur du tissage artisanal où sont présents des petits exploitants agricoles dans les campagnes. Certains répondants ont suggéré de prévoir certaines mesures d'incitation fiscale pour attirer l'investissement national et l'investissement étranger direct dans le secteur du textile et de l'habillement, et de détaxer l'importation de matériel de l'industrie textile. Bon nombre de répondants ont proposé que l'importation de vêtements d'occasion soit interdite, et que les gouvernements facilitent l'accès au financement et aux fonds d'investissement.

2.15. Les autres politiques suggérées sont notamment les suivantes:

- Augmenter le nombre d'usines de transformation.
- Renforcer les capacités de la chaîne logistique et du transport des marchandises.

- Encourager la conclusion de partenariats public-privé au moyen de politiques commerciales et industrielles.
- Créer un Fonds de stabilisation/de gestion/d'investissement en cas d'urgences (climat et pandémie).
- Intensifier la vulgarisation et d'autres formes de soutien au secteur du coton.

2.3.2 Bref aperçu des réponses des répondants qui ne sont pas des PMA

2.16. Cette section comprend un aperçu des principaux éléments contenus dans les réponses des répondants qui ne sont pas des PMA. Même si la présente étude porte exclusivement sur des PMA, les exemples de mesures fournis ci-après donnent également aux lecteurs une perspective plus large des réponses de la filière du coton et du secteur agricole face aux difficultés posées par la pandémie.

Résumé des mesures prises au niveau national⁵⁵

Concernant l'agriculture, certains pays, notamment des PMA, ont mis en œuvre des programmes de relance après la COVID-19. Ces programmes comprenaient des fonds et des crédits pour les agriculteurs et l'exemption des mesures de confinement pour les activités agricoles. Une personne interrogée a indiqué que l'agence nationale du coton adaptait ses achats de coton aux prix de soutien minimums.

Concernant le commerce, les importations et les exportations, plusieurs pays ont cherché à apporter une aide aux exportateurs pendant la flambée de COVID-19 en prorogeant pour une durée de six mois la validité des autorisations préalables et la période pour respecter l'obligation d'exporter. Les répondants ont indiqué qu'un crédit d'impôt de 12 mois avait également été mis en place sur le montant de la TVA que les entreprises doivent payer pour l'importation de biens d'équipement et de matières premières destinés à la production de produits de base.

Pour ce qui est des textiles, certains pays ont prévu des mesures spéciales pour soutenir le flux de liquidités vers le secteur des textiles consistant en la mise en place d'une option permettant de débloquent partiellement des subventions en échange de garanties bancaires afin de faciliter le processus de déblocage des subventions.

Les autres politiques qui ont contribué à soutenir la filière du coton et le secteur agricole comprenaient la vaccination de la communauté agricole adulte et le transfert de fonds publics pour aider à atténuer les contraintes en matière de crédit et à accroître l'investissement dans des intrants agricoles, ainsi que la prorogation des délais pour le règlement de la taxe industrielle.

Résumé des recommandations concernant les mesures visant à soutenir la reprise et la résilience⁵⁶

En ce qui concerne l'agriculture, les suggestions en matière de politique étaient notamment les suivantes:

- Mise en place d'un prix de soutien minimum pour le coton.
- Semences de qualité, subventionnement des pesticides, formation des agriculteurs et incitations visant à encourager les agriculteurs à améliorer les rendements.
- Garantie de revenus pour les activités agricoles.
- Achats décentralisés de semences de coton.
- Disponibilité des conteneurs et des entrepôts hors douane.
- Développement des capacités locales et de la coopération internationale pour garantir l'approvisionnement en intrants et en semences.
- Construction d'installations de stockage et établissement de fonds pour accorder des subventions qui amortissent la hausse des coûts de production et la chute des prix de vente.
- Autorisation de nouvelles variétés de coton génétiquement modifiées.

Concernant les textiles:

- Réduction des taxes et garantie de l'approvisionnement énergétique.
- Réduction du coût de l'activité commerciale.
- Promotion de la recherche concernant le coton et fourniture d'un soutien technique et financier.
- Politiques en faveur du maintien des emplois et des flux de liquidités dans les entreprises textiles.

- Promotion de la production afin de réduire le coût des matières premières.
- Prêts cautionnés impliquant des procédés fiduciaires relatifs aux stocks commerciaux, aux parcelles et aux portefeuilles.
- Développement de la capacité de transformation locale.

Pour ce qui est du commerce, des importations et des exportations:

- Réduction des prescriptions en matière de documentation.
- Mesures fiscales innovantes pour encourager les exportations et le commerce.
- Développement d'installations de stockage et établissement de fonds pour accorder des subventions visant à amortir la hausse des coûts de production et la chute des prix à l'exportation.

Les autres suggestions sont notamment les suivantes:

- Encouragement de la circulation de la main-d'œuvre entre les États.
- Création de mécanismes d'alerte et d'information [sur des sujets non spécifiés] pour la population aux niveaux national et international afin de permettre une réaction rapide et adaptée.
- Lutte contre l'inflation dans le pays.
- Encouragement de la consommation locale.

2.4 Mesures prises par la communauté internationale

2.17. Depuis le début de la pandémie, de nombreuses institutions internationales et nationales se sont employées à soutenir l'industrie du coton et le secteur agricole dans son ensemble. Le [tableau 5](#), l'[encadré 3](#) et l'[encadré 4](#) ci-après donnent des exemples de projets et programmes existants concernant lesquels des renseignements étaient à la disposition du public sur Internet au moment de l'élaboration du présent rapport.

Tableau 5: Autres programmes adoptés par des entités internationales

Nom de l'institution	Projet/Programme/Initiative	Brève description du projet/du programme/de l'initiative
Banque africaine de développement	COVID-19 Response Facility https://www.afdb.org/en/news-keywords/covid-19-response-facility-crf	Des aides financières ont été fournies aux pouvoirs publics africains afin d'atténuer les effets socioéconomiques négatifs de la COVID-19, dans le cadre du soutien public à l'agriculture et à d'autres secteurs de l'économie.
Better Cotton Initiative	COVID-19 Hub https://bettercotton.org/covid-19-hub/	Aider les communautés agricoles à tirer profit des outils, des ressources et des partenariats pour promouvoir la résilience pendant cette période.
Biodiversity International	The Alliance's response to COVID-19 (the Alliance of Bioversity International and CIAT) Alliance's response to COVID-19 (biodiversityinternational.org)	L'Alliance a mobilisé ses ressources et ses compétences pour répondre aux besoins immédiats, y compris aider les pays hôtes à respecter les prescriptions à court terme en matière de sécurité alimentaire, à fournir des renseignements en temps réel sur les changements de comportements des consommateurs concernant les produits alimentaires induits par la COVID-19 et à maintenir nos collections mondiales de semences et de matériel génétique prêts à être utilisés dans les champs des agriculteurs dans le monde entier.
Fair Trade Foundation	Fairtrade secures funds to protect future cotton supply chains https://www.fairtrade.org.uk/media-centre/news/fairtrade-secures-funds-to-protect-future-cotton-supply-chains/	Fairtrade a reçu 80 000 EUR de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), l'Agence allemande pour le développement, afin d'assurer la sécurité alimentaire et la sécurité de revenu aux petits exploitants agricoles produisant du coton dans le cadre de la lutte contre les effets de la COVID-19 en Inde.
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Keeping food and agricultural systems alive - Analyses and solutions in a period of crises – COVID-19 Pandemic http://www.fao.org/2019-ncov/analysis/en/	Analyse par la FAO d'expériences passées et compilation des réponses politiques avec les avantages et les inconvénients pour les systèmes agricoles et alimentaires.
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	FAO COVID-19 Response and Recovery Programme: Asia and the Pacific https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/cb1515en.pdf	Ce document porte sur la manière de remédier aux effets de la COVID-19 dans le contexte d'une crise alimentaire.
Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)	Rapid and local solutions for the coronavirus pandemic. Bulletin: rapid and local solutions for the coronavirus pandemic (giz.de)	Fourniture d'un soutien dans le cadre de la lutte mondiale contre la pandémie de coronavirus. Les domaines qui en bénéficient sont notamment les soins de santé, l'agriculture, l'emploi, l'assistance technique, etc.
Global Agriculture & Food Security Program. (GAFSP)	COVID-19 Response Plan COVID-19 Response Global Agriculture and Food Security Program (gafspfund.org)	Fourniture de fonds aux pays afin d'atténuer l'impact de la COVID-19 et d'œuvrer en faveur d'une reprise rapide.

Nom de l'institution	Projet/Programme/Initiative	Brève description du projet/du programme/de l'initiative
Comité consultatif international du coton (CCIC)	Renforcement des capacités dans la production du coton biologique et du coton conventionnel en période de COVID-19.	Le CCIC, en partenariat avec la GIZ, a lancé ce projet qui vise à doter les formateurs dans le domaine du coton au Cameroun et au Burkina Faso des dernières connaissances concernant les technologies de production du coton, au profit des producteurs des filières conventionnelle et biologique, grâce à des formations, des manuels et l'utilisation de l'application <i>Plant health</i> .
Institut international de recherche sur les politiques alimentaires	COVID-19 Policy response portal. https://www.ifpri.org/project/covid-19-policy-response-cpr-portal	Portail établi pour analyser les effets directs et indirects des réponses des pouvoirs publics, selon une approche comparative. Le COVID-19 Policy Response (CPR) Portal a recensé de manière systématique en 2020 les réponses politiques adoptées par les pouvoirs publics, y compris les restrictions imposées à la population, les mesures de protection sociales, commerciales, sanitaires, budgétaires et monétaires.
Fonds monétaire international	COVID-19 Financial Assistance and Debt Service Relief. IMF Financing and Debt Service Relief	Le FMI fournit une assistance financière et prévoit un allègement du service de la dette pour les pays membres touchés par l'impact économique de la pandémie de COVID-19, ce qui aidera tous les secteurs de l'économie, y compris l'agriculture. Ce soutien prend la forme d'un instrument de financement rapide et de facilités de crédit rapide.
Banque mondiale	World Bank Group's Operational Response to COVID-19 (coronavirus) - Project List https://www.worldbank.org/en/about/what-we-do/brief/world-bank-group-operational-response-covid-19-coronavirus-projects-list	Sur une période de 15 mois qui s'est terminée en juin 2021, le Groupe de la Banque mondiale a mis à disposition jusqu'à 160 milliards de dollars de financements adaptés aux chocs sanitaires, économiques et sociaux subis par les pays, y compris 50 milliards de dollars de l'IDA à titre de don ou à des conditions très favorables.
Banque mondiale	COVID-19: Initiative de suspension du service de la dette. https://www.banquemondiale.org/fr/topic/debt/brief/covid-19-debt-service-suspension-initiative (Voir le graphique de la dette mondiale ci-dessous)	La COVID-19 a frappé de plein fouet les pays les plus pauvres, engendrant une récession qui risque d'entraîner plus de 100 millions de personnes dans l'extrême pauvreté. La Banque mondiale et le Fonds monétaire international ont invité instamment les pays du G-20 à mettre en place l'Initiative de suspension du service de la dette (ISSD). Cette initiative aide les pays à concentrer leurs ressources sur la lutte contre la pandémie et à protéger la vie et les moyens de subsistance de millions de personnes vulnérables. Depuis son entrée en vigueur, le 1 ^{er} mai 2020, elle a permis d'alléger la dette de plus de 40 pays pour un montant total de plus de 5 milliards de dollars.
Conseil mondial des entreprises pour le développement durable (WBCSD)	Regenerative fund to support leather, cotton, wool and cashmere farmers. Kering launches a new regenerative fund to support leather, cotton, wool and cashmere farmers – World Business Council for Sustainable Development (WBCSD)	Fonds visant à aider les agriculteurs et les exploitants agricoles dans le cadre de la transition visant à ce que des pratiques agricoles régénératives soient appliquées à 1 million d'hectares de cultures et de pâturages – avec des dons individuels allant jusqu'à 500 000 EUR.

Nom de l'institution	Projet/Programme/Initiative	Brève description du projet/du programme/de l'initiative
Programme alimentaire mondial (PAM)	WFP's Socio-economic Response and Recovery Programme Framework – 2020 WFP's Socio-economic Response and Recovery Programme Framework – 2020 World Food Programme	Ce programme-cadre tire profit du grand rôle opérationnel du PAM, de ses partenariats stratégiques et de ses compétences en matière d'aide alimentaire et nutritionnelle. Le PAM bénéficie d'une position privilégiée pour aider les pouvoirs publics et d'autres partenaires locaux à remédier aux effets socio-économiques de la pandémie de COVID-19 et à mieux reconstruire.
Organisation mondiale de la Santé (OMS)	Strategic Preparedness and Response Plan. Strategic Preparedness and Response Plan de l'OMS.	Le <i>COVID-19 Strategic Preparedness and Response Plan (SPRP)</i> pour 2021 et les documents qui l'accompagnent constituent un paquet visant à guider les mesures coordonnées qui doivent être prises aux niveaux national, régional et international afin de surmonter les difficultés rencontrées dans la lutte contre la COVID-19, de remédier aux inégalités et de tracer la voie de sortie de la pandémie.
Organisation mondiale du commerce (OMC)	COVID-19: Mesures concernant l'agriculture https://www.wto.org/french/tratop_f/covid19_f/ag_trade_measures_f.htm	La liste des mesures commerciales et liées au commerce prises dans le contexte de la COVID-19 et visant les produits agricoles, tels que définis à l'Annexe 1 de l'Accord sur l'agriculture, a été établie par le Secrétariat de l'OMC à partir de sources officielles.
Organisation mondiale du commerce (OMC)	Séance d'information sur la COVID-19 et l'agriculture - La transparence aux fins de la sécurité alimentaire https://www.wto.org/french/tratop_f/agric_f/info_sess_28jul20_f.htm	À la demande du groupe «Coton-4», le Secrétariat de l'OMC a organisé une séance d'information sur l'incidence de la COVID-19 sur le coton. L'objectif de cette séance était de parvenir à une compréhension commune des faits et des chiffres concernant l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les chaînes de valeur du coton et d'engager un dialogue sur les solutions possibles.
Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)	The Cotton On Group and the Cotton On Foundation https://www.unicef.org/partnerships/cotton-on	Cotton On joint ses forces à l'UNICEF pour aider à mener la plus grande campagne de vaccination de l'histoire en soutenant la livraison de vaccins contre la COVID-19 afin de protéger les professionnels de santé, les enseignants et les personnes vulnérables à travers le monde. Par l'intermédiaire de la Cotton On Foundation, le distributeur mondial aide à financer la livraison et l'administration, dans des conditions d'égalité, de 1 million de doses de vaccins contre la COVID-19 approuvés par l'OMS et fournis par le Mécanisme COVAX mondial dirigé par la GAVI, l'OMS, la CEPI et l'UNICEF.

Encadré 3: L'Initiative Better Cotton s'adapte à la pandémie de COVID-19 pour soutenir les petits exploitants agricoles

Plus de 250 millions de personnes dans le monde dépendent de la culture du coton pour assurer leur subsistance, et la majorité du coton est cultivé par des petits exploitants agricoles dans des pays à faible revenu. Les exploitants agricoles sont au cœur des activités menées dans le cadre de Better Cotton et l'accent a continué d'être mis sur l'amélioration des moyens de subsistance et le soutien aux communautés productrices de coton pendant toute la pandémie de COVID-19.

Au cours de l'année écoulée, les agriculteurs et les professionnels du coton ont été confrontés à de sérieux risques sanitaires et sécuritaires, ainsi qu'à une conjoncture du marché changeante, à des restrictions de déplacement et à des difficultés d'accès aux intrants agricoles. La crise de la COVID-19 s'ajoute aux menaces auxquelles les communautés agricoles sont confrontées compte tenu des changements climatiques – les communautés rurales des pays à faible revenu sont particulièrement touchées, mais cela est également le cas de millions de communautés rurales défavorisées en Inde, un des plus grands pays producteurs de coton pour l'Initiative Better Cotton.

Pour assurer la sécurité des exploitants agricoles tout en protégeant et en soutenant son personnel et ses partenaires, la manière de travailler dans le cadre de Better Cotton a été transformée afin de permettre à ses partenaires sur le terrain de continuer d'appliquer le Système de normes de Better Cotton et de renforcer la capacité des exploitants agricoles d'adopter de meilleures pratiques agricoles sans faire peser de risques sanitaires et sécuritaires sur eux ou sur la communauté agricole.

Doter ses partenaires d'outils et de ressources

Better Cotton a continué d'aider ses partenaires sur le terrain à développer et à renforcer les compétences et connaissances dont ils ont besoin pour aider les exploitants agricoles de Better Cotton, l'accent étant mis sur l'apprentissage en ligne et non plus sur la formation en présentiel.

Afin d'offrir le programme de Better Cotton sans frais aux petits exploitants agricoles, Better Cotton regroupe ceux-ci en «unités de producteurs» auxquelles est attribué un groupe de facilitateurs locaux sur le terrain qui parcourent tous les jours les terres afin d'accompagner les petits exploitants agricoles dans le cadre de l'amélioration de leurs pratiques agricoles. Quand la formation en présentiel des facilitateurs sur le terrain a été entravée par la pandémie, il a été fondamental de trouver une autre solution. Dans le cadre de Better Cotton, deux systèmes d'apprentissage en ligne destinés à quelque 3 900 facilitateurs sur le terrain ont été mis au point. Un système a été lancé en Inde en septembre 2020 et tous les facilitateurs sur le terrain peuvent désormais accéder à des vidéos en 6 langues sur des sujets tels que la santé des sols, la gestion des parasites et le cycle de croissance du coton.

Poursuivre les activités de vérification et d'octroi de licences

Il est essentiel que les activités de vérification de Better Cotton se poursuivent afin de pouvoir déterminer si les agriculteurs ont produit leur coton conformément aux normes de Better Cotton et, en fin de compte, pour établir si leur coton peut être vendu avec l'étiquette Better Cotton. Ainsi, Better Cotton a cherché à améliorer ses processus d'assurance – en passant au suivi à distance compte tenu des restrictions en matière de voyages et, dans certains cas, en reportant des activités qui pourraient avoir une incidence sur la santé et le bien-être des personnes. Début 2020, un processus d'assurance à distance a été mené avec succès au Mozambique; les enseignements tirés ont été intégrés dans les lignes directrices pour les équipes de Better Cotton et les vérificateurs tiers dans d'autres pays, y compris l'Égypte, le Mali, l'Inde et le Pakistan. Avec ces innovations, de nombreuses petites communautés agricoles rurales ont été confrontées pour la première fois à l'utilisation de la vidéoconférence, ce qui leur a permis de s'habituer à des outils qu'elles pourront utiliser de plus en plus pour accéder à des connaissances, des renseignements et des données sur l'agriculture. Une participation accrue à ces activités leur permettra d'accélérer l'adoption d'outils en ligne pour mettre en œuvre de meilleures pratiques agricoles.

Tirer profit du réseau d'agriculteurs de Better Cotton pour assurer la sécurité des communautés

Better Cotton a pour mission de soutenir l'adoption de meilleures pratiques agricoles en dispensant une formation sur le terrain. Dans le cadre des circonstances exceptionnelles découlant de la pandémie, Better Cotton a eu l'occasion de lever des fonds et de tirer profit de son réseau pour distribuer des financements d'urgence à des partenaires du programme en Inde, au Pakistan, au Mozambique et au Mali en tant que soutien supplémentaire. L'essentiel des financements a été utilisé pour fournir des renseignements sur la prévention du virus et pour distribuer des masques, du savon et du désinfectant pour les mains aux agriculteurs, aux facilitateurs sur le terrain et aux communautés locales. Les masques étaient souvent faits localement, y compris par des femmes prenant part à des groupes conçus pour les aider à accroître leur indépendance économique. Les partenaires locaux de Better Cotton ont fait des efforts remarquables, donnant de leur temps et investissant des fonds indépendants pour soutenir les communautés rurales dans lesquelles ils interviennent. Pour en savoir plus, cliquez ici [<https://bettercotton.org/covid-19-hub/>].

Perspectives

L'adaptation à la pandémie de COVID-19 a mis en exergue la nécessité d'accélérer le recours à la technologie adéquate pour partager le savoir agricole et accéder aux exploitations agricoles à des fins de vérification dans le cadre de l'Initiative Better Cotton. Pour tirer le meilleur parti de ces enseignements, Better Cotton continue de renforcer l'accès à la formation des partenaires à distance et les processus de vérification, de suivre la situation dans les pays producteurs et de réfléchir à la manière dont les activités à distance pourraient être source d'inspiration pour des développements futurs.

Source: Better Cotton.



©Better Cotton Initiative (BCI)

Encadré 4: Renforcer la sûreté du commerce des plantes et des produits d'origine végétale: la solution ePhyto

- La crise actuelle liée à la COVID-19 offre l'occasion d'adopter définitivement des solutions qui améliorent les pratiques commerciales et promeuvent l'utilisation accrue de la solution ePhyto, l'objectif étant de réaliser des économies d'échelle, de maîtriser les coûts et de garantir un commerce sûr.
- La solution ePhyto, mise au point dans le cadre d'un projet innovant financé par le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF)¹ et mise en œuvre par la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV), a accéléré la transition vers les certificats phytosanitaires électroniques qui rendent le commerce international plus sûr, plus rapide et moins coûteux.
- Traditionnellement, dans le commerce des plantes et des produits d'origine végétale, les certificats phytosanitaires en version papier étaient utilisés pour donner l'assurance que les plantes et les produits d'origine végétale exportés respectent les prescriptions phytosanitaires des pays importateurs. Lancé en décembre 2016, le projet ePhyto financé par le STDF a permis d'élaborer et de mettre en œuvre des solutions techniques qui permettent aux pays en développement d'échanger des certificats phytosanitaires (ePhytos) dans le monde entier².
- Plus précisément, un serveur central a été mis au point dans le cadre du projet (appelé plate-forme ePhyto) afin de faciliter l'échange d'ePhytos entre les Organisations nationales de la protection des végétaux (ONPV). Cela a aidé de nombreux pays à surmonter les difficultés que constituent la négociation d'accords bilatéraux et l'accès à de nombreux systèmes nationaux utilisés principalement par des pays développés.
- Dans le cadre de ce projet, un système national ePhyto générique (GeNS) a également été mis au point pour permettre la production, la présentation et la réception d'ePhytos. Il s'agit d'un système rentable qui peut être mis en place dans des pays très différents ayant des capacités limitées et, avant tout, dans les PMA.
- À ce jour, la mise en œuvre de la solution ePhyto a été un franc succès. Devenue pleinement opérationnelle en juillet 2019, la plate-forme comptait 92 pays connectés en avril 2021. Parmi ceux-ci, 50 échangeaient régulièrement des ePhytos. Le système GeNS a été testé dans 30 pays et rendu pleinement opérationnel dans 8 pays.
- Il convient de relever la forte adoption et les perspectives prometteuses d'accélération de l'utilisation des ePhytos dans des PMA et des pays à plus faible revenu d'Afrique tels que le Bénin, le Cameroun, le Ghana, le Kenya, Madagascar, le Nigéria, le Rwanda, l'Ouganda et la Zambie. Ces pays sont déjà enregistrés sur la plate-forme et/ou échangent actuellement des ePhytos au moyen de la plate-forme et du système GeNS.
- Les producteurs de coton africains tireront tout particulièrement profit de la solution ePhyto car il est souvent requis de présenter des certificats phytosanitaires pour le coton étant donné qu'il est susceptible d'introduire des parasites des végétaux réglementés. Même s'il est encore nécessaire que la solution ePhyto soit davantage adoptée par les grands producteurs de coton de la région, comme le Burkina Faso, le Tchad et le Mali, la tendance actuelle est très positive et va vers un enregistrement généralisé sur la plate-forme dans une région qui retirera d'énormes avantages du passage au numérique.
- Les avantages de la solution ePhyto sont évidents. On peut citer par exemple: i) l'amélioration de la sécurité, notamment la réduction des certificats frauduleux; ii) la réduction des coûts et de la complexité des procédures; iii) la réduction de l'utilisation de papier, qui a un impact positif sur l'environnement; et iv) l'augmentation des flux commerciaux grâce à l'accès des plantes et des produits d'origine végétale aux frontières.
- Par ailleurs, les principales difficultés rencontrées par les pays en développement dans la mise en œuvre de la solution ePhyto sont les suivantes: i) les lacunes des systèmes existants de certification sur support papier; ii) les cadres législatifs inadéquats; iii) la collaboration public-privé limitée; et iv) le manque de volonté politique.
- Il est important de ne pas oublier que la solution ePhyto ne remédiera pas aux défaillances systémiques des systèmes nationaux de contrôle phytosanitaire. Cette solution technique est efficace quand les pays disposent déjà de systèmes de certification sur papier efficaces, y compris des institutions opérationnelles et une législation adéquate. Il est donc important de réaliser tout d'abord une analyse complète des processus commerciaux avant de s'engager dans l'adoption de la solution ePhyto.



©Better Cotton Initiative (BCI)

Voir: <https://www.standardsfacility.org/>

Voir: <https://www.standardsfacility.org/PG-504>

Source: Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce.

Conclusions

La pandémie de COVID-19 et les confinements associés ont eu de grandes conséquences sur le secteur du coton dans les PMA. Le coton tient un rôle majeur dans le développement de ces pays, mais la pandémie de COVID-19 a exacerbé d'autres difficultés rencontrées par ce secteur, y compris la modification du régime des températures et des pluies, sous l'effet des changements climatiques. Redynamiser le secteur du coton dans les PMA peut créer des emplois, accroître la productivité et la compétitivité et renforcer la résilience face à des chocs futurs.

Que s'est-il produit?

- Les PMA producteurs de coton ont été durement touchés par la pandémie de COVID-19 en 2020, mais les conséquences ont été hétérogènes. En 2020, le PIB par habitant a diminué de 2,1% en moyenne dans le groupe de PMA de référence, les indicateurs de la sécurité alimentaire se dégradant également dans plusieurs pays.
- La production et les exportations de coton de certains PMA ont fortement diminué de ce fait. En moyenne, la superficie plantée en coton s'est réduite de 16%, et la production de coton a diminué de 18%, dans les PMA de référence, entre 2019 et 2020, avec des creux atteignant jusqu'à -79% dans certains pays. D'autres pays du même groupe sont cependant parvenus à augmenter légèrement leur production et leurs rendements sur la même période.
- Ces résultats contrastés sur le plan agronomique se retrouvent dans les résultats commerciaux: si six pays ont enregistré une forte diminution de leurs exportations de coton de 2019 à 2020, il apparaît que d'autres ont



©Shutterstock - Richard A McMillin

maintenu les leurs au niveau antérieur, voire ont amélioré ce niveau. En termes nets, cependant, la valeur des exportations de coton du groupe de référence a régressé de 34%.

- Les prix mondiaux du coton ont commencé à diminuer en juin 2018, chutant de 2,15 USD par kg, à cette date, à 1,56 USD par kg milieu 2019: ils ont ensuite continué de baisser pour s'établir à 1,40 USD par kg en avril 2020 (une forte baisse s'étant amorcée en mars 2020, quand la pandémie a été déclarée). Il ressort des données du CCIC que les prix du coton ont connu une chute particulièrement forte à compter de mars 2020, avant de se reprendre en septembre 2020.
- L'agriculture reste indispensable aux moyens d'existence et au développement rural, particulièrement en Afrique, employant plus de 50% de la population active totale dans les pays étudiés. En outre, parmi les millions de cultivateurs de coton dans les pays du C-4 et d'autres PMA, le nombre de cultivatrices est estimé à 450 000. Les femmes ajoutent également de la valeur au coton, par exemple, en produisant du savon à partir des déchets d'égrenage du coton.

Quels sont les obstacles, et les solutions possibles?

- La crise de la COVID-19 a appelé l'attention sur l'importance d'un secteur du coton résilient en prévision des chocs futurs, y compris les phénomènes météorologiques extrêmes et la modification du régime des températures et des pluies sous l'effet des changements climatiques.
- Dans cette optique, une bonne part de l'effort consistera à faire en sorte que les politiques menées aident à stimuler durablement la productivité du coton et de l'agriculture et à les rendre plus compétitifs.
- Les décideurs doivent aussi tenir compte des incidences possibles des interventions sur l'ensemble de la chaîne de valeur du coton, y compris en ce qui concerne le secteur du textile et les autres secteurs qui utilisent le coton et ses sous-produits.
- Il convient à cet égard de veiller à ce que la compétitivité du secteur du coton crée des synergies avec les autres secteurs dynamiques de l'économie de ces pays, dont celui des services.
- Plus généralement, un enjeu majeur pour l'action publique sera d'inscrire le secteur du coton dans un large projet de développement économique pour les campagnes comme pour les villes.
- Cette entreprise devra être complémentaire de l'effort international engagé à l'OMC pour réduire les distorsions des échanges, y compris le soutien interne qui fausse le commerce du coton, et mettre fin aux divers obstacles au commerce qui entravent le développement dans les PMA africains producteurs de coton.
- Les pays du C-4 comptent parmi ceux qui ont le mieux résisté à la crise de la COVID-19, ce que les investisseurs et les donateurs internationaux devraient percevoir comme un signal de confiance important.
- Cependant, même au sein du C-4, tous les pays n'ont pas vécu la crise de la même façon, ni mené les mêmes politiques, ni connu la même trajectoire commerciale et économique. Cette hétérogénéité entre les PMA ouvre la perspective de pouvoir retirer des enseignements des politiques qui ont fait leurs preuves, au moment où les gouvernements et partenaires de développement préparent le terrain à la reprise.

Annexes

Annexe 1: Enquête OMC-CCIC

Réponses: 104 au total, dont des PMA:

Réponses totales de PMA	29
Afrique de l'Ouest	1
Angola	1
Bangladesh	1
Bénin	7
Burkina Faso	4
Mali	6
Mozambique	1
Tanzanie	2
Zambie	6

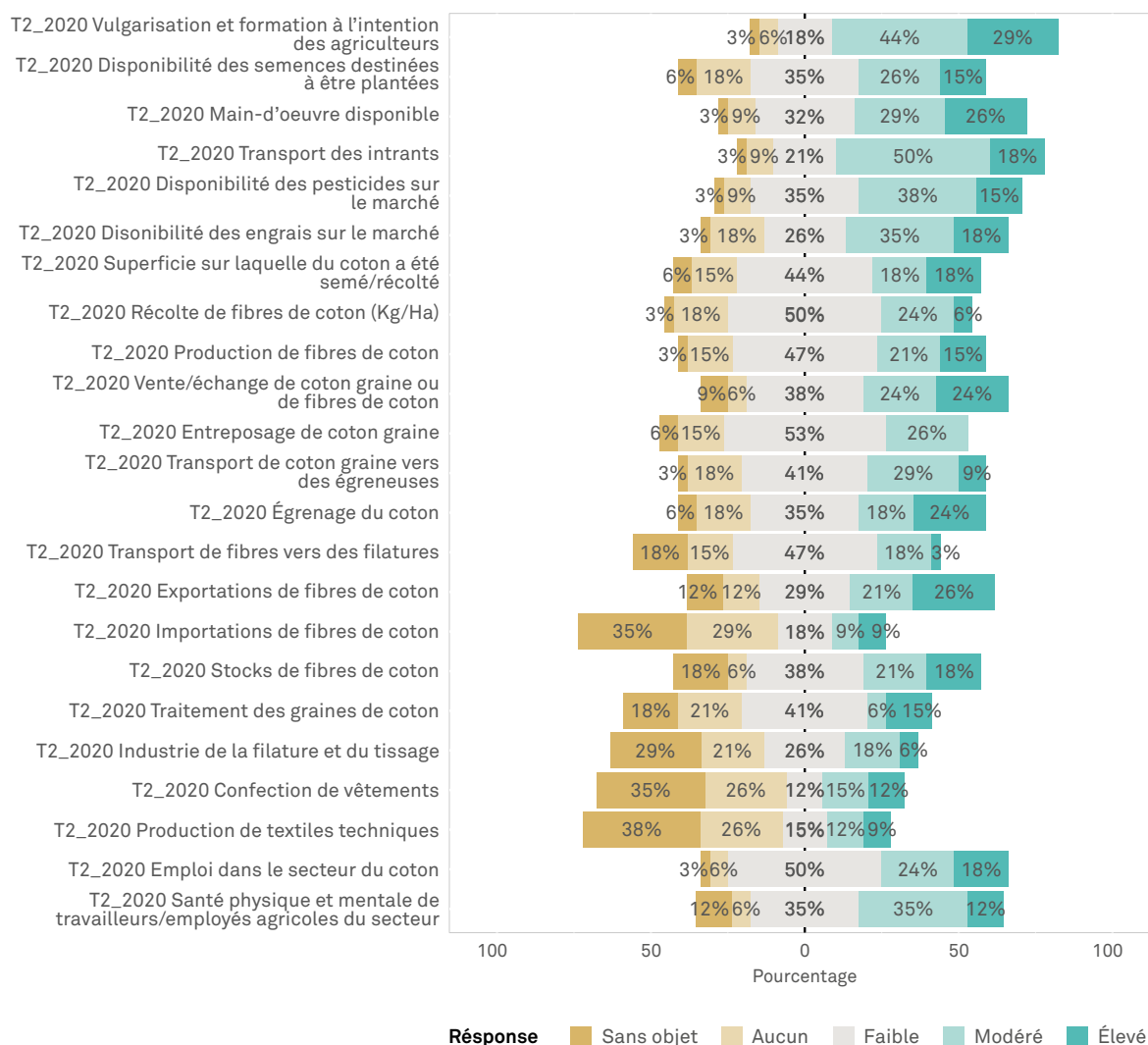
Résumé des résultats de l'enquête pour 2020 et 2021 (années civiles)

La question 2 de l'enquête portait sur les effets du virus de la COVID-19 sur différents aspects du secteur du coton pendant l'année civile 2020. La [figure 22](#) présente un résumé graphique des résultats pour les PMA. Au regard de ce résumé graphique, il ressort clairement que tous les secteurs de l'industrie du coton ont été touchés dans une certaine mesure par la COVID-19. Les domaines les plus durement touchés (comme mentionné ci-avant) ont été les exportations de coton, ainsi que la disponibilité et le transport des intrants de production. Parmi les PMA ayant répondu, 76% ont fait état d'au moins un certain niveau d'impact sur les exportations de coton, tandis que 47% ont indiqué que les exportations de fibres de coton avaient été touchées à un niveau modéré ou élevé. La disponibilité des semences avait été touchée pour 41% des répondants, à un niveau modéré ou élevé. Les engrais et pesticides avaient quant à eux été touchés plus durement, 53% des répondant faisant état d'un impact modéré à élevé pour ces deux intrants. Il est intéressant de noter que le transport d'intrants de production avait subi un impact modéré à élevé pour 68% des PMA interrogés.

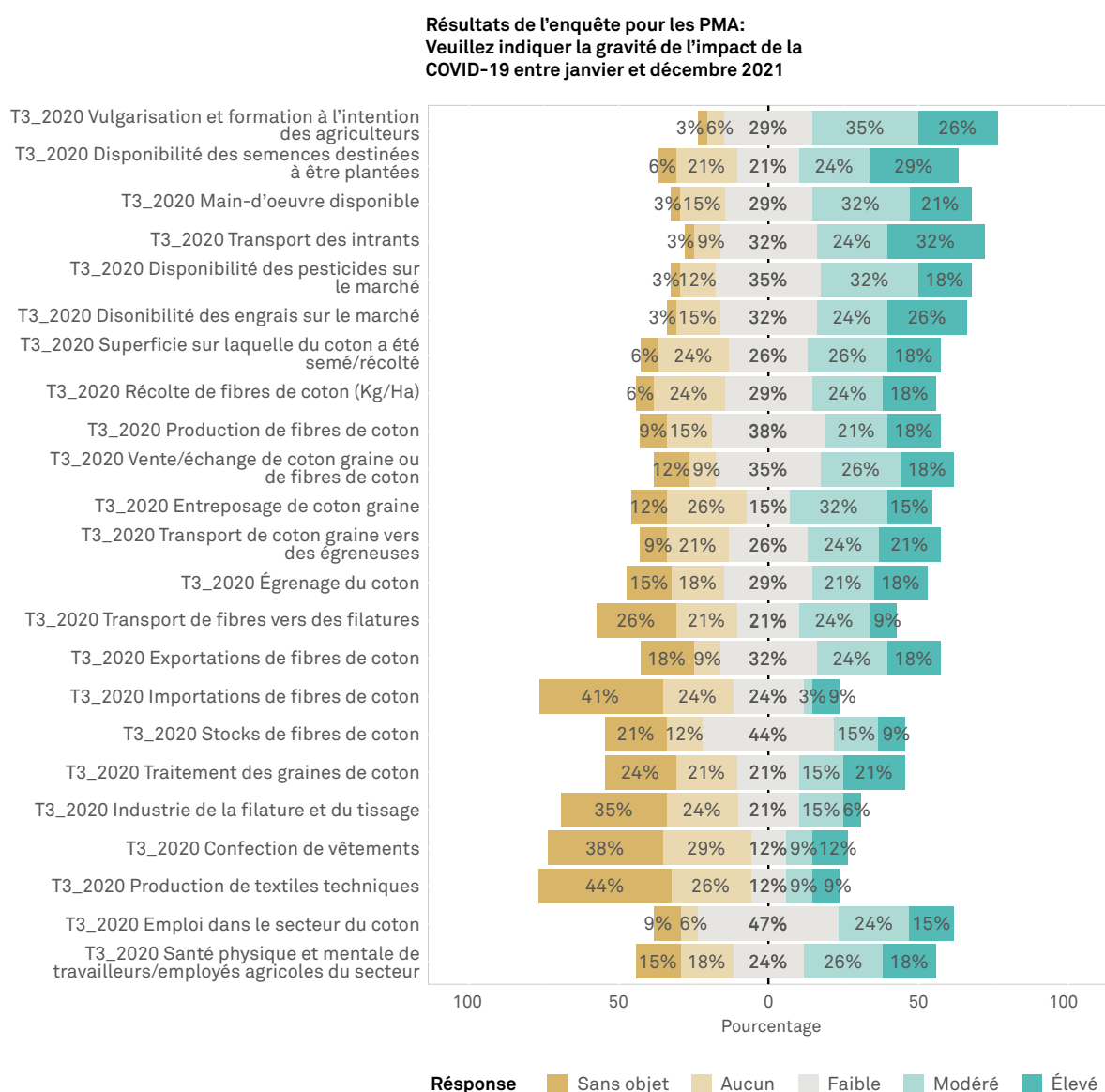
La question 3 de l'enquête portait sur les effets du virus de la COVID-19 sur différents aspects du secteur du coton pendant l'année civile 2021. La [figure 23](#) présente un résumé graphique des résultats pour les PMA. Nous pouvons constater une légère tendance à la baisse concernant les effets de la COVID-19 entre 2020 et 2021, mais les impacts sont toujours considérables. L'impact sur les exportations de fibres de coton est passé de 47% des répondants faisant état d'un niveau modéré à élevé en 2020 à 42% en 2021. La disponibilité des semences semble être devenue plus problématique en 2021 avec 53% des répondants indiquant un impact modéré à élevé, une hausse de 12% par rapport à 2020. Les effets sur les engrais et les pesticides ont diminué, la part des répondants faisant état d'un impact modéré à élevé passant de 53% en 2020 à 50% en 2021. Le transport des intrants, qui était durement touché a vu l'impact reculer, 56% des répondants signalant un impact modéré à élevé en 2021, contre 68% en 2020.

Figure 22: Summary plot of survey results for the LDCs (survey question 2)

Résultats de l'enquête pour les PMA:
Veuillez indiquer la gravité de l'impact de la
COVID-19 entre janvier et décembre 2020



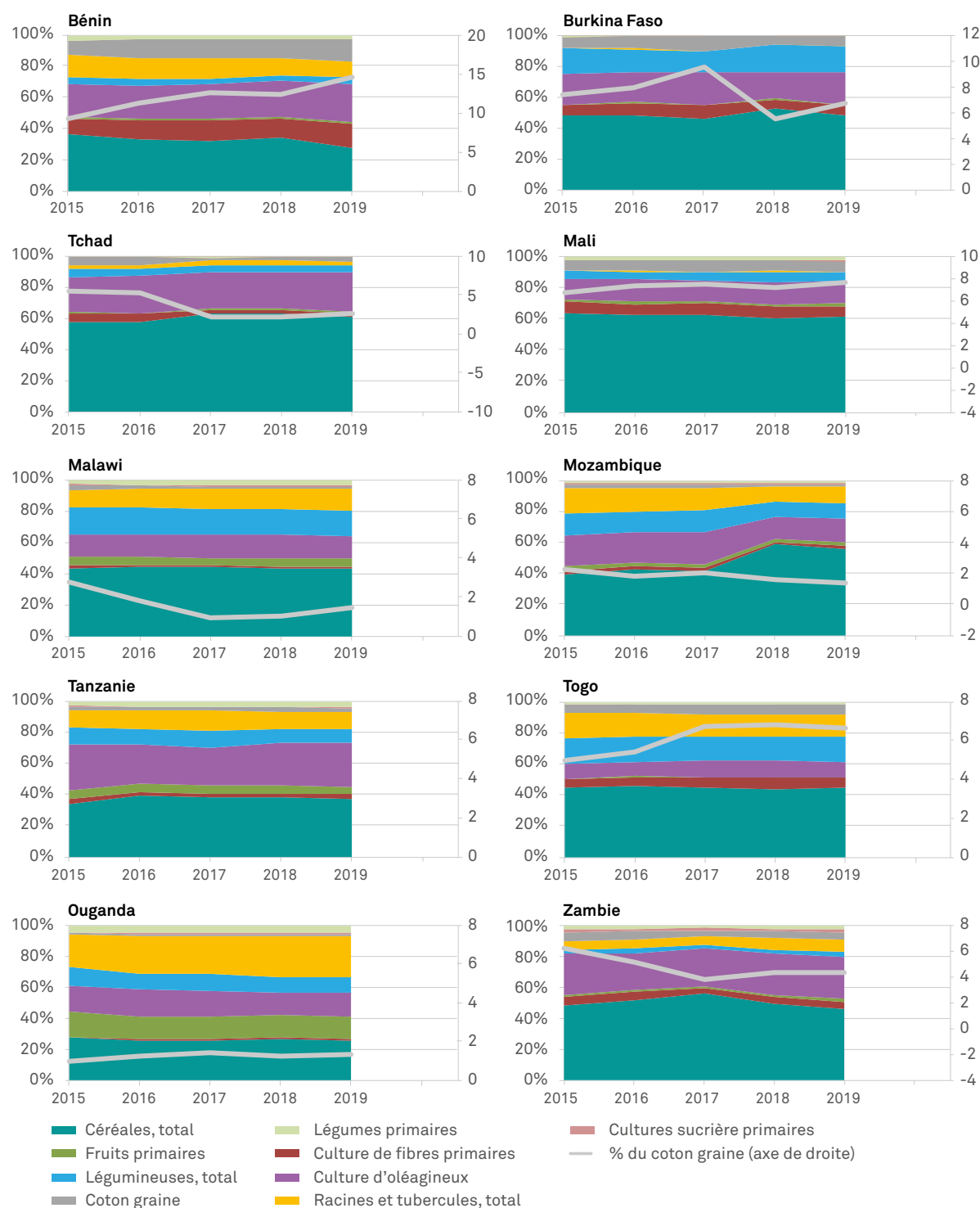
Note: Les PMA ayant répondu à l'enquête sont les suivants: Angola, Bangladesh, Bénin, Burkina Faso, Éthiopie, Mali, Mozambique, Tanzanie et Zambie.

Figure 23: Graphique résumé des résultats de l'enquête pour les PMA (question 3 de l'enquête)

Note: Les PMA ayant répondu à l'enquête sont les suivants: Angola, Bangladesh, Bénin, Burkina Faso, Éthiopie, Mali, Mozambique, Tanzanie et Zambie.

Annexe 2: Part des différents produits agricoles, y compris le coton dans l'ensemble des zones de culture

Part en pourcentage des différents produits agricoles, y compris le coton dans l'ensemble des zones de culture



Source: FAO.

<http://www.fao.org/faostat/en/#compare>

<http://www.fao.org/economic/the-statistics-division-ess/methodology/methodology-systems/crops-statistics-concepts-definitions-and-classifications/en/>

Calculs des auteurs.

Annexe 3: Extrait de la version de mai 2021 du Tableau évolutif de l'OMC

TABLEAU ÉVOLUTIF DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'OMC SUR L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT EN FAVEUR DU COTON
PARTIE I – AIDE AU DÉVELOPPEMENT SPÉCIFIQUE EN FAVEUR DU COTON – ACTIVITÉS EN COURS^a

Communauté du développement	Programmes/projets/activités	Valeur	Situation opérationnelle ^b	État des décaissements ^c	Bénéficiaires
DONATEURS BILATÉRAUX					
ALLEMAGNE	Accompagnement des mutations du Bassin cotonnier du Cameroun – Programme d'Appui au Développement Rural (ABC-PADER) avec l'UE	10 000 000 EUR	EC 2020-2024		Cameroun
	Projet global «Durabilité et valeur ajoutée dans les chaînes d'approvisionnement agricoles – le coton»	11 959 000 EUR	EC 2019-2023	-	Burkina Faso, Cameroun, Inde, Ouzbékistan
	Programme sectoriel «Chaînes de valeurs et normes agricoles viables»	1 000 000 EUR	EC 2020-2023	-	Pays d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Est
	Initiative spéciale Formation et emploi, valeur ajoutée de la chaîne du textile et production du coton bio	425 000 EUR	EC 2020-2021	425 000 EUR	Sénégal
ÉTATS-UNIS	Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) Amélioration de la compétitivité dans le secteur du coton	1 200 000 USD	EC 2016-2020	805 000 USD	Bénin, Burkina Faso, Tchad, Mali, avec des résultats affectant tous les États-membres producteurs de coton de l'UEMOA et de la CEDEAO
FRANCE	Appui à la gestion intégrée des ressources agropastorales (ASGIRAP) – C2D doté d'un volet sur l'accroissement de la productivité dans la filière coton	10 000 000 EUR	EC 2014-2020	5 386 911 EUR	Cameroun
	Projet d'appui à la transition agroécologique en zone cotonnière	18 500 000 EUR	EC 2019-2022	0	Mali

TABEAU ÉVOLUTIF DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'OMC SUR L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT EN FAVEUR DU COTON
PARTIE I – AIDE AU DÉVELOPPEMENT SPÉCIFIQUE EN FAVEUR DU COTON – ACTIVITÉS EN COURS^a

Communauté du développement	Programmes/projets/activités	Valeur	Situation opérationnelle ^b	État des décaissements ^c	Bénéficiaires
	Projet de transition agroécologique dans les zones cotonnières 2	10 000 000 EUR	EC 2020-2024	0	Bénin
ITALIE	Projet en faveur du coton égyptien (mis en œuvre par l'ONUDI)	1 500 000 EUR	EC 2017-2021	1 450 000 EUR	Égypte
	Projet en faveur du coton égyptien – Phase II (mis en œuvre par l'ONUDI)	1 500 000 EUR	SFP		Égypte
PAYS-BAS	Initiative pour un commerce durable: développement de la chaîne de valeur du coton	16 500 000 EUR	EC 2016-2020	8 792 538 EUR	Chine, Inde, Mali, Mozambique, Pakistan, Sénégal, Tadjikistan, Turquie
SUÈDE	Programme TechnoServe en faveur du secteur du coton: soutien aux agriculteurs du nord de l'Ouganda pour qu'ils deviennent aptes à produire du coton et des cultures vivrières (en coopération avec la marque de jeans Edun)	256 213 EUR	EC 2014-2015		Ouganda
SUISSE	Initiative pour un commerce durable: développement de la chaîne de valeur du coton	780 000 USD	EC 2016-2020	-	Afrique, Asie centrale, Chine
	Initiative pour un meilleur coton: Projet du Delta «Comblant les lacunes concernant la mesure en temps réel des résultats en matière de durabilité»	1 103 835 USD	EC 2018-2021	-	Monde
UNION EUROPÉENNE	Accompagnement des mutations du bassin cotonnier du Cameroun-ABC	9 400 000 EUR	SFP 2020-2025		Cameroun

TABLEAU ÉVOLUTIF DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'OMC SUR L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT EN FAVEUR DU COTON
PARTIE I – AIDE AU DÉVELOPPEMENT SPÉCIFIQUE EN FAVEUR DU COTON – ACTIVITÉS EN COURS^a

Communauté du développement	Programmes/projets/activités	Valeur	Situation opérationnelle ^b	État des décaissements ^c	Bénéficiaires
PARTENAIRES SUD-SUD					
BRÉSIL	Programme pour le développement du secteur du coton en Afrique (Bénin, Burkina Faso, Kenya, Malawi, Mali, Mozambique, Tanzanie, Togo, Tchad)	34 250 195 USD	EC 2012-2022	20 926 570 USD	Pays d'Afrique producteurs de coton (15 pays)
	Renforcement du secteur du coton par la coopération Sud-Sud	16 408 154 USD	EC 2012-2024	12 556 813 USD	Argentine, Bolivie, Colombie, Équateur, Haïti, Paraguay et Pérou
	Coopération Sud-Sud pour la promotion du travail décent dans les pays d'Afrique et d'Amérique latine producteurs de coton	6 946 395 USD	EC 2015-2021	3 945 645 USD	Mali, Mozambique, Paraguay, Pérou et Tanzanie
	Soutien aux petits producteurs de coton et aux institutions publiques dans certains pays africains pour la production et la commercialisation de produits dérivés du coton (tels que l'huile de coton et la farine de graines de coton) et produits issus d'autres cultures associées à la production de coton (comme le maïs, le sorgho et les haricots) – projet «Au-delà du coton»	7 420 630 USD	EC 2017-2023	1 950 447 USD	Bénin, Kenya, Mozambique et Tanzanie
	Amélioration de l'efficacité et de la transparence du système d'enregistrement des pesticides dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes	6 231 735 USD	EC 2019-2023	396 685 USD	Brésil, Colombie et Paraguay
INDE	Programme d'assistance technique en faveur du coton	2 848 809 USD	EC 2011-2018	DI	Bénin, Burkina Faso, Malawi, Nigéria, Ouganda, Tchad

TABLEAU ÉVOLUTIF DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'OMC SUR L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT EN FAVEUR DU COTON
PARTIE I – AIDE AU DÉVELOPPEMENT SPÉCIFIQUE EN FAVEUR DU COTON – ACTIVITÉS EN COURS^a

Communauté du développement	Programmes/projets/activités	Valeur	Situation opérationnelle ^b	État des décaissements ^c	Bénéficiaires
ORGANISMES MULTILATÉRAUX					
CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE (CBD)	+Seeds: Plus de diversité biologique, plus de développement durable, plus de coton (mis en œuvre par ALTER VIDA Paraguay, avec le soutien technique de la FAO)	26 100 USD	EC 2020-2020	0	Argentine; Bolivie, État plurinational de; Brésil; Colombie; Équateur; Paraguay; et Pérou
CADRE INTÉGRÉ RENFORCÉ (CIR)	Projet relatif aux coproduits du coton – débloquer la valeur sous-jacente (mis en œuvre par la CNUCED, l'ITC et l'OMC)	204 694 USD	EC 2019-2020	96 580 USD	Bénin, Burkina Faso, Mali, Mozambique, Ouganda, Tanzanie, Tchad, Zambie
	Projet relatif aux coproduits du coton – débloquer la valeur sous-jacente (mis en œuvre par la CNUCED, l'ITC et l'OMC)	100 336 USD	EC 2021	0	Malawi, Togo
Pays de l'OIC – ITFC Société islamique internationale de financement du commerce	Projet en faveur du coton égyptien (mis en œuvre par l'ONUDI)	75 000 USD	EC 2021	0 USD	Égypte
FAO	Compétitivité et renforcement durable du secteur du coton grâce au renforcement des capacités des cotonculteurs pour la gestion intégrée de la production et des parasites*	3 315 650 USD	EC 2012-2016	3 000 000 USD	Burkina Faso, Mali, Sénégal, Tanzanie, Zambie
ITC	Soutien au commerce et à l'investissement de l'Inde pour l'Afrique	2 000 000 USD	EC 2015-2020		Éthiopie, Kenya, Ouganda, Tanzanie

^a La partie I contient l'aide au développement destinée spécifiquement au secteur du coton.

^b Cinq catégories de mise en œuvre opérationnelle existent: SFP: stade de la formulation du projet; EC: en cours; T: terminé; S: suspendu; I: interrompu.

^c DI: décaissement intégral.

Références

Trade Data Monitor, (non daté). Voir: <https://tradedatamonitor.com/>. Consulté en 2021.

Agence pour la protection de l'environnement des États-Unis (17 juillet 2021), *Climate Change Indicators: U.S. and Global Precipitation*. Voir Climate Change Indicators: <https://www.epa.gov/climate-indicators/climate-change-indicators-us-and-global-precipitation>. Consulté en 2021.

Amrouk, E., Mermigkas, G. et Townsend, T. (2021), *Recent trends and prospects in the world cotton market and policy developments*, FAO. Voir: <https://www.fao.org/publications/card/en/c/CB3269EN/>

Baffes, J. et Koh, W. (8 juin 2021), *Fertilizer prices expected to stay high over the remainder of 2021*, World Bank Blogs. Voir: <https://blogs.worldbank.org/opendata/fertilizer-prices-expected-stay-high-over-remainder-2021>. Consulté en 2021.

Base de données Comtrade des Nations Unies (non daté), UN Comtrade Database. Voir: <https://comtrade.un.org/>. Consulté en 2021.

CCI (non daté), Guide de l'exportateur de coton. Voir: <https://www.guidedecoton.org/guide-du-coton/fret/>. Consulté en 2021.

CCI (non daté), Voir Trade Map: <https://www.trademap.org/Index.aspx>. Consulté en 2021.

CCIC (2020), COVID-19 From Facts to Solutions, OMC, CCIC éd. Voir: https://www.wto.org/english/tratop_e/agric_e/info_sess_cott_30jul20_e/hughes_e.pdf

CCIC (2021), *ICAC Cotton Databook 2021*, CCIC.

CCIC (2021), Présentation sur le document intitulé «Cotton Report» faite à l'occasion de la 15^{ème} discussion spécifique sur les faits nouveaux pertinents liés au commerce concernant le coton, tenue le 28 mai 2021. Voir: https://www.wto.org/english/tratop_e/agric_e/agenda_item_3_i_a_icac_presentation.pdf

CCIC (non daté), Cotton and Climate Change, CCIC. Voir: https://www.wto.org/english/tratop_e/agric_e/item_3_icac_climate_change_cotton_final.pdf

Comité des politiques de développement des Nations Unies (2021), List of Least Developed Countries (as of 11 February 2021). Voir: https://www.un.org/development/desa/dpad/wp-content/uploads/sites/45/publication/Ldc_list.pdf

Commodafrica (18 mai 2021), En Afrique du Sud, le coton ne fait plus recette, Commafrica. Voir: <http://www.commodafrica.com/18-05-2021-en-afrique-du-sud-le-coton-ne-fait-plus-recette>

Conseil international des céréales (non daté), Freight Rates. Voir: <https://www.igc.int/en/markets/marketinfo-freight.aspx>

Cotton 2040, Forum for the Future et Acclimatise (2021), Physical climate risk for global cotton production. Voir: http://www.acclimatise.uk.com/wp-content/uploads/2021/07/WTW_9650_Cotton-2040_May21_ExecSummary_GA_v9.pdf

Edmonds, B., Bachelier, B. et Lançon, J. (2020), Potential Impacts of COVID-19 on African Cotton Sectors, CCIC. Voir: https://agritrop.cirad.fr/596016/1/2020-06_ICAC_Recorder_Edmonds.pdf. Consulté en 2021.

Entretien avec M. Charles Jannet, Directeur d' ECOM Agroindustrial Corporation Ltd et Président de l'AFCOT (septembre 2021).

Entretien entre l'auteur et des économistes (septembre 2021). (OMC, enquêteur).

FAO (2021), Données de la sécurité alimentaire. Voir FAOSTAT: <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/FS>. Consulté en 2021.

FAO (2021), Observation de la Terre. Voir: <https://www.fao.org/giews/earthobservation/country/index.jsp?code=BEN&lang=fr>

FAO (2021), Recent trends and prospects in the world cotton market and policy developments. Voir: <https://www.fao.org/3/cb4589en/cb4589en.pdf>

FAO (non daté), Système d'indice de stress agricole. Voir https://www.ais.unwater.org/ais/pluginfile.php/548/mod_page/content/75/Session%203-%20Thematic%20presentation_%20Part2.pdf. Consulté en 2021.

FMI (non daté), World Economic Outlook Database. Voir: <https://www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2020/April>. Consulté en 2021.

Ge, M., Friedrich, J. et Vigna, L. (6 février 2020), 4 Charts Explain Greenhouse Gas Emissions by Countries and Sectors. Voir: <https://www.wri.org/insights/4-charts-explain-greenhouse-gas-emissions-countries-and-sectors>. Consulté en 2021.

Groupe de la Banque mondiale (2021), Climate Change Knowledge Portal. Voir: <https://climateknowledgeportal.worldbank.org/download-data>. Consulté en 2021.

Groupe de la Banque mondiale (2021), COVID-19 and the future of work in Africa: emerging trends in digital technology adoption. Voir: <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/35342/9781464817144.pdf>

Groupe de la Banque mondiale (non daté), Databank, Indicateurs du développement dans le monde. Voir Databank, Indicateurs du développement dans le monde: <https://databank.banquemondiale.org/reports.aspx?source=world-development-indicators&Type=TABLE&preview=on>

Kone, Y., Sissoko, M., Assima, A. et Keita, N. (6 juillet 2020), Why Could the COVID-19 Cotton Crisis Lead to an Economic and Social Crisis in Mali, Michigan State University. Voir: <https://www.canr.msu.edu/news/why-could-the-covid-19-cotton-crisis-lead-to-an-economic-and-social-crisis-in-Mali>

La Banque mondiale (2021), Commodity Markets. Voir: <https://www.worldbank.org/en/research/commodity-markets>

La Banque mondiale (29 janvier 2021), Emplois dans l'agriculture (% du total des emplois). Voir: <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SL.AGR.EMPL.ZS>. Consulté en 2021.

La Banque mondiale (29 janvier 2021), Emplois dans les services (% du total des emplois). Voir: <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SL.SRV.EMPL.ZS>. Consulté en 2021.

La Banque mondiale (29 janvier 2021), Emplois dans l'industrie (% du total des emplois). Voir: <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SL.IND.EMPL.ZS>. Consulté en 2021.

La Banque mondiale (non daté), Agriculture, valeur ajoutée (% du PIB). Voir: <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NV.AGR.TOTL.ZS>. Consulté en 2021.

La Banque mondiale (non daté), *World Bank Country and Lending Groups*, Groupe de la Banque mondiale. Voir: <https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519-world-bank-country-and-lending-groups>

Lambert, L. (2021), *Steel prices are up 200%. When will the bubble pop?*, Fortune. Voir: <https://fortune.com/2021/07/08/steel-prices-2021-going-up-bubble/>. Consulté en septembre 2021.

Meliadò, F. et Moea-Joshua, T. (10 décembre 2020), *How cotton and its by-products can help create resilience for African smallholders*, Trade for Development News by EIF. Voir: <https://trade4devnews.enhancedif.org/en/op-ed/how-cotton-and-its-products-can-help-create-resilience-african-smallholders>

Ministère de l'Agriculture des États-Unis (27 avril 2021), *Bangladesh: Cotton and Products Annual*, Ministère de l'Agriculture des États-Unis. Voir: <https://www.fas.usda.gov/data/bangladesh-cotton-and-products-annual-5>. Consulté en 2021.

OMC (2015), Décision ministérielle du 19 décembre 2015. Voir: <https://docs.wto.org/dol2fe/Pages/SS/directdoc.aspx?filename=r:/WT/MIN15/W48.pdf&Open=True>

OMC (7 octobre 2019), *Partners' Conference on support for cotton and cotton by-products*. Voir: https://www.wto.org/english/tratop_e/agric_e/prog_partnerconf_wcd2019_e.htm

OMC (2020), Étude de faisabilité sur le «transfert de technologies et de savoir-faire pour le développement des coproduits du coton» – Cas du Mali, OMC. Voir: <https://docs.wto.org/dol2fe/Pages/SS/directdoc.aspx?filename=r:/WT/CFMC/W87.pdf&Open=True>

OMC (2020), Rapport – Séance d'information sur la COVID-19 et le coton «Des faits aux solutions». Voir: <https://docs.wto.org/dol2fe/Pages/SS/directdoc.aspx?filename=q:/TN/AG/SCCW34.pdf&Open=True>

OMC (2021), Coton, note d'information du Secrétariat. Voir: <https://docs.wto.org/dol2festaff/Pages/SS/directdoc.aspx?filename=r:/TN/AG/GEN34.pdf&Open=True>

OMC (2021), Quinzième Discussion spécifique sur les faits nouveaux pertinents liés au commerce concernant le coton. Voir: <https://docs.wto.org/dol2fe/Pages/SS/directdoc.aspx?filename=r:/TN/AG/49.pdf&Open=True>

Pakistan Central Cotton Committee. (non daté), *Pakistan Central Cotton Committee*. Voir <https://www.pccc.gov.pk/>

Pallis, T. (2021), *COVID-19 and Maritime Transport: Disruption and Resilience in Africa*, CNUCED. Voir: https://unctad.org/system/files/non-official-document/tlb_20210415_webinar_thanos_en.pdf. Consulté en 2021.

PAM (11 mars 2021), *WFP chief calls for urgent funds to avert famine*. Voir: <https://www.wfp.org/news/wfp-chief-calls-urgent-funds-avert-famine>. Consulté en 2021.

PAM (2021), *WFP Global Operational Response Plan 2021 Update #1*, Programme alimentaire mondial. Voir: <https://docs.wfp.org/api/documents/56313869c89d4fec935bc41629c8ff5f/download/>

PNUD (2021), *Analysing long-term socio-economic impacts of COVID-19 across diverse African contexts*. Voir: <https://www.africa.undp.org/content/rba/en/home/library/reports/analysing-long-term-socio-economic-impacts-of-covid-19-across-di.html>

The Economist Group (2021), *The Global Food Security Index*, The Economist Intelligence Unit. Voir: <https://foodsecurityindex.eiu.com/>. Consulté en septembre 2021.

USAID (2016), *UEMOA Cotton Competitiveness Activity*. Voir: <https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1860/UCC-Fact-Sheet-Aug-2016.pdf>

Notes de fin

- 1 Étude demandée à la Discussion spécifique sur le coton du 28 mai 2021 (dont le rapport figure dans le document publié sous la cote TN/AG/49-TN/AG/SCC/17).
- 2 Le présent document a été établi par le Secrétariat sous sa propre responsabilité et est sans préjudice des positions des Membres ni de leurs droits et obligations dans le cadre de l'OMC. Il a été établi uniquement à des fins d'information et n'entend pas donner une interprétation juridique faisant autorité ou officielle des dispositions des Accords de l'OMC en général ou en rapport avec une quelconque mesure mentionnée dans le présent document.
- 3 Voir: https://www.wto.org/english/tratop_e/agric_e/prog_partn_erconf_wcd2019_e.htm.
- 4 Voir l'annexe 1 pour des renseignements détaillés sur les participants à l'enquête.
- 5 Les prix de l'acier pourraient avoir doublé en 2020 et 2021; voir notamment <https://fortune.com/2021/07/08/steel-prices-2021-going-up-bubble/>.
- 6 Ces pays sont le Burkina Faso, le Malawi, le Mali, l'Ouganda, le Tchad et la Zambie.
- 7 Exposé du CCIC à la Discussion spécifique sur le coton organisée en mai 2021 à l'OMC (dont le rapport figure dans le document publié sous la cote TN/AG/49-TN/AG/SCC/17).
- 8 [UCC-Fact-Sheet-Aug-2016.pdf \(usaid.gov\)](https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1880/1880.pdf).
- 9 [Recent trends and prospects in the world cotton market and policy developments \(fao.org\)](https://www.fao.org/3/c9404e/c9404e01.pdf).
- 10 Ces pays sont l'Afrique du Sud, l'Angola, Cabo Verde, l'Éthiopie, le Kenya, le Mali, Maurice, le Nigéria, la République démocratique du Congo et le Tchad. Voir: [Long-Term Socio-Economic Impacts of COVID-19 in African Contexts | UNDP in Africa](https://www.un.org/development/desa/pd/pubs/9781464817144.pdf).
- 11 [9781464817144.pdf \(worldbank.org\)](https://www.worldbank.org/publications/9781464817144.pdf).
- 12 Voir le rapport de la quinzième Discussion spécifique sur les faits nouveaux pertinents liés au commerce concernant le coton, tenue le 28 mai 2021 (document TN/AG/49-TN/AG/SCC/17).
- 13 OMC, Rapport sur la séance d'information sur la COVID-19 et le coton «Des faits aux solutions», 2020.
- 14 https://www.un.org/development/desa/dpad/wp-content/uploads/sites/45/publication/ldc_list.pdf. Selon la classification de la Banque mondiale, les PMA producteurs de coton sont soit des économies à faible revenu, soit des économies à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Pour l'exercice budgétaire 2021, les économies à faible revenu sont définies comme ayant un revenu national brut (RNB) par habitant (calculé au moyen de la méthode Atlas de la Banque mondiale) inférieur ou égal à 1 035 USD en 2019. Les économies à revenu intermédiaire de la tranche inférieure sont celles dont le RNB par habitant est compris entre 1 036 USD et 4 045 USD. Le RNB par habitant des économies à revenu intermédiaire de la tranche supérieure oscille entre 4 046 USD et 12 535 USD, et celui des économies à revenu élevé est supérieur ou égal à 12 536 USD. Source: <https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519-world-bank-country-and-lending-groups>.
- 15 Voir les paragraphes 12 et 13 de la note d'information pour de plus amples renseignements.
- 16 Dans la note d'information, le terme «coton» désigne les produits relevant des positions 52.01, 52.02 et 52.03 de la nomenclature du Système harmonisé. Comme suite à la Décision ministérielle de Nairobi sur le coton (document WT/MIN(15)/46-WT/L/981), l'Addendum 2 de la note d'information contient les droits consolidés et appliqués et les mesures non tarifaires visant les produits dérivés du coton énumérés à l'Annexe de la Décision de Nairobi.
- 17 L'indice global de la sécurité alimentaire (GFSI) tient compte des questions de l'abordabilité, de la disponibilité, de la qualité et de la sécurité des produits alimentaires, ainsi que des ressources naturelles et de la résilience dans 113 pays. Cet indice est un modèle de référence quantitatif et qualitatif dynamique construit sur la base de 59 indicateurs uniques qui mesurent les facteurs relatifs à la sécurité alimentaire dans les pays en développement et les pays développés. Voir <https://foodsecurityindex.eiu.com/>. Les sources de données primaires sont principalement fournies par des organisations gouvernementales internationales telles que l'ONU, la FAO, l'OMC et la Banque mondiale.
- 18 Voir <https://docs.wfp.org/api/documents/56313869c89d4fec935bc41629c8ff5f/download/> et [WFP chief calls for urgent funds to avert famine | World Food Programme + references to latest WFP submissions to CoA](https://www.wfp.org/publications/urgent-funds-to-avert-famine).
- 19 <https://www.wri.org/insights/4-charts-explain-greenhouse-gas-emissions-countries-and-sectors>.
- 20 Voir par exemple https://www.wto.org/english/tratop_e/agric_e/item_3_icac_climate_change_cotton_final.pdf.
- 21 http://www.acclimatise.uk.com/wp-content/uploads/2021/07/WTW_9650_Cotton-2040_May21_ExecSummary_GA_v9.pdf.
- 22 Source pour l'ASI: <https://www.fao.org/giews/earthobservation/country/index.jsp?code=BEN&lang=fr>; https://www.ais.unwater.org/ais/pluginfile.php/548/mod_page/content/75/Session%203-%20Thematic%20presentation_%20Part2.pdf.
- 23 Voir par exemple https://www.wto.org/english/tratop_e/agric_e/item_3_icac_climate_change_cotton_final.pdf.
- 24 Il convient de noter que la hausse des précipitations ne se traduit pas par une plus grande disponibilité de l'eau: «En raison du changement climatique, qui modifie le régime des vents et les courants des océans qui régissent le système climatique mondial, certaines régions connaîtront aussi une baisse des précipitations. En outre, la hausse des températures entraînant une plus grande évaporation, l'augmentation des précipitations ne mènera pas forcément à une augmentation de l'eau disponible pour la consommation, l'irrigation et l'industrie». Source: <https://www.epa.gov/climate-indicators/climate-change-indicators-us-and-global-precipitation>.
- 25 Voir par exemple <https://trade4devnews.enhancedif.org/fr/op-ed/comment-le-coton-et-ses-coproduits-peuvent-rendre-les-petits-producteurs-africains-plus>.
- 26 Voir WT/CFMC/W/87.
- 27 Voir par exemple la déclaration du C-4 en annexe au document TN/AG/SCC/W/34-WT/CFMC/W/82.
- 28 Voir TN/AG/SCC/W/34-WT/CFMC/W/82.
- 29 Voir le rapport sur la séance d'information de l'OMC sur le coton et la COVID-19 du 30 juillet 2020, organisée à la demande du C-4 dans le but d'arriver à une concordance de vues sur les conséquences socioéconomiques de la pandémie de COVID-19 pour les chaînes de valeur du coton: <https://docs.wto.org/dol2fe/Pages/SS/directdoc.aspx?filename=q:/TN/AG/SCCW34.pdf&Open=True>.

- 30 *Idem.*
- 31 L'index A est un des prix généralement suivis pour le coton et est communément admis comme un des indicateurs du prix mondial du coton. Cotlook utilise les cours d'affaires pour obtenir l'index A depuis le milieu des années 1960. Les cotations Cotlook sont calculées au jour le jour par le personnel de la rédaction d'une entreprise privée sise à Liverpool, Cotlook Ltd., et visent à représenter le niveau des prix d'offre compétitifs. La moyenne de ces prix forme l'index A, qui est coté en cents par livre et représente les expéditions à destination de l'Extrême-Orient, où la majorité du coton du monde est filé.
- 32 [Présentation PowerPoint \(wto.org\)](#).
- 33 Entretien avec des économistes du CCIC, septembre 2021.
- 34 [*2020-06_ICAC_Recorder_Edmonds.pdf\(cirad.fr\)](#).
- 35 (<https://www.canr.msu.edu/news/why-could-the-covid-19-cotton-crisis-lead-to-an-economic-and-social-crisis-in-mali>).
- 36 ([En Afrique du Sud, le coton ne fait plus recette | Commodafrica](#)).
- 37 [Fertilizer prices expected to stay high over the remainder of 2021 \(worldbank.org\)](#).
- 38 Voir par exemple l'encadré 2.
- 39 <https://www.igc.int/fr/markets/marketinfo-freight.aspx>.
- 40 L'ITC explique que les porte-conteneurs sont généralement utilisés pour les expéditions de coton, le transport conteneurisé présentant de nombreux avantages au vu de la nature du coton en tant que produit. Voir <https://www.guidedecoton.org/guide-du-coton/fret/>.
- 41 https://unctad.org/system/files/non-official-document/tlb_20210415_webinar_thanos_en.pdf.
- 42 *Idem.*
- 43 Extraits d'échanges avec le Secrétariat du CIC, octobre 2021.
- 44 2019 fait référence à la campagne agricole 2019/2020 et 2020 fait référence à la campagne agricole 2020/21.
- 45 Il convient de noter que le CCIC entreprend actuellement de mettre à jour ses données relatives au coton pour l'Afrique. Toutes les données actualisées disponibles figureront dans l'exposé que le CCIC présentera lors des réunions de l'OMC sur le coton en novembre 2021.
- 46 Les renseignements sur le commerce (valeurs et quantités) sont donnés en année civile (janvier à décembre).
- 47 Source: Comité central du coton du Pakistan.
- 48 [Bangladesh: Cotton and Products Update | USDA Foreign Agricultural Service](#).
- 49 Cf. présentation du CCIC correspondante.
- 50 *Idem.*
- 51 Le Tableau évolutif sur l'aide au développement en faveur du coton est le document principal de l'OMC sur ce sujet et un outil de suivi unique. Il énumère les projets et programmes de coopération pour le développement et est mis à jour deux fois par an. Le Tableau fournit des renseignements sur les donateurs et les bénéficiaires, ainsi que des données détaillées sur les engagements et les décaissements. Les tendances les plus récentes présentées dans le Tableau font l'objet de discussions durant les journées du coton. La dernière version du Tableau évolutif ([WT/CFMC/6/Rev.30](#)) a été distribuée aux Membres en mai 2021.
- 52 Dans certains cas, les réponses ont été légèrement modifiées à des fins d'édition et/ou traduites, le cas échéant.
- 53 Un privilège (ou une licence) sans règlement financier est une autorisation d'importer des marchandises sur lesquelles il n'y a pas de devises étrangères à payer conformément aux procédures de paiement strictes mises en œuvre par les banques et réglementées par la Banque nationale d'Éthiopie.
- 54 Les prix de l'acier pourraient avoir doublé en 2020 et 2021, voir notamment <https://fortune.com/2021/07/08/steel-prices-2021-going-up-bubble/>.
- 55 Dans certains cas, les réponses ont été légèrement modifiées à des fins d'édition et/ou traduites, le cas échéant.
- 56 Dans certains cas, les réponses ont été légèrement modifiées à des fins d'édition et/ou traduites, le cas échéant.

Rapport conçu par la Section de conception graphique
et événementielle, impression et distribution.
Imprimé par le Secrétariat de l'OMC.

© Organisation mondiale du commerce 2021

«La production, la valeur ajoutée et le commerce du coton sont essentiels pour le développement économique, les moyens d'existence du monde rural et la sécurité alimentaire de millions de personnes dans le monde, et en particulier en Afrique. La présente étude examine les répercussions de la pandémie de COVID 19 sur le secteur du coton et les chaînes de valeur connexes en analysant la situation au Bénin, au Burkina Faso, au Malawi, au Mali, au Mozambique, en Ouganda, en Tanzanie, au Tchad, au Togo et en Zambie. En 2020, la survenue de la pandémie de COVID 19 a fait chuter les recettes d'exportation de 34% en moyenne dans ce groupe de pays, ce qui représente une perte de revenu nette de plus de 500 millions d'USD, alors que le coût des intrants et du transport maritime a augmenté au cours de la première année de la pandémie et est resté excessif en 2021. La compétitivité des pays qui font l'objet de la présente étude, dont six sont des pays sans littoral, s'est encore dégradée en raison d'interruptions de services, tels que les services de conteneurs.

Outre l'analyse des répercussions commerciales sur le secteur du coton liées à la pandémie de COVID 19, la présente étude offre un aperçu complet de l'évolution des indicateurs socioéconomiques et environnementaux dans le groupe de pays de référence et conclut que, pour ces pays, le coton pourrait être inscrit dans un projet plus général sur la compétitivité et la productivité, dans le contexte des plans de reprise après la COVID 19. Le coton a un rôle essentiel à jouer pour ce qui est de renforcer la résilience aux chocs futurs dans ces pays, y compris dans le cadre d'une stratégie d'action plus large en faveur du climat.»



Organisation mondiale du commerce

Centre William Rappard,

Rue de Lausanne 154

CH-1211 Genève 2

Suisse

Tél. +41 (0)22 739 51 11

Courriel : enquiries@wto.org

Site Web: <https://www.wto.org/fr>

Pour en savoir plus

